

PROCÈS-VERBAUX  
DE  
L'ACADÉMIE  
DU GARD.

~~~~~  
ANNÉE 1876.  
~~~~~



NIMES  
IMPRIMERIE CLAVEL-BALLIVET

12 — rue Pradier — 12

—  
1876

# . TABLE <sup>2</sup>

DES

## PROCÈS-VERBAUX

DE

### L'ACADÉMIE DU GARD.

---

ANNÉE 1876.

---

#### FAITS ACADÉMIQUES.

	Pages.
M. <i>Irénée Ginoux</i> , élu président. . . . .	6
M. <i>Emile Im-Thurn</i> , élu vice-président. .	6
Election de M. <i>Oswald Dauphiné</i> , comme membre titulaire résidant . . . . .	7
Election de M. <i>Paul Bonnard</i> , comme mem- bre titulaire résidant. . . . .	181
M. <i>Adolphe Blanchard</i> , maire de Nîmes, nommé membre honoraire. . . . .	105
MM. <i>Ferd. Girard</i> et <i>Oswald Dauphiné</i> , nommés membres honoraires. . . . .	179
M. <i>Isaie Brunel</i> , nommé membre honoraire	181
Election de M. <i>l'abbé Suchet</i> , comme associé correspondant. . . . .	101
Election de M. <i>Lombard-Dumas</i> , comme associé correspondant. . . . .	118
Election de M. <i>de Berluc-Pérussis</i> , comme associé correspondant. . . . .	137
Election de MM. <i>Alfred Léger</i> et <i>I. Gilles</i> , comme associés-correspondants. . . . .	151
Election de M. <i>l'abbé G de Rafelis de Broves</i> ,	

comme associé-correspondant.....	159
Election de M. <i>Benoît</i> , juge à Marvéjols, comme associé-correspondant.....	181
Mort de M. le dr <i>J. Mazade</i> , d'Anduze, membre titulaire non-résidant.....	173
Commission de publication (le Bureau, et MM. <i>Q des Rivières</i> , <i>A. de Grisy</i> , <i>Ed. Bondurand</i> ).....	14
Commission chargée de choisir le sujet de prix pour le prochain concours (le Bu- reau, MM. <i>Aug. Aurès</i> , <i>Ch. Dombre</i> , <i>Ch. Lenthéric</i> , <i>M. Meynard-Auquier</i> , <i>R. Deloche</i> .....	15
Rapport fait par M. <i>Ch. Lenthéric</i> , au nom de cette dernière commission.....	67
Rapport fait par M. <i>Aug. Aurès</i> , au nom de la commission chargée d'étudier la question relative à la création d'une clas- se d'associés-résidants.....	119
Discussion. — Ajournement de cette me- sure.....	120
Compte rendu de la situation financière de l'Académie, par M. <i>Ch. Liotard</i> , tré- sorier.....	30
Approbation de ces comptes. — Remer- cements votés au trésorier.....	31
Allocation de 500 fr. à l'Académie par M. le Ministre de l'Instruction publique...	150
Décret du Président de la République au- torisant l'Académie à accepter le legs <i>Maumenet</i> .....	173
Le Colonel du 3 <sup>e</sup> demande nos <i>Mémoires</i> pour la bibliothèque des officiers de ce régiment. — Accordé pour le temps que le 3 <sup>e</sup> tiendra garnison à Nîmes.....	13
Le Ministre de l'Instruction publique de- mande des renseignements sur les docu- ments manuscrits relatifs aux Etats-Gé- néraux qui pourraient se trouver dans les archives départementales, les biblio- thèques communales ou les collections particulières.....	30
Lettre du même Ministre informant l'Aca- démie que la 14 <sup>e</sup> réunion des délégués	

des Sociétés savantes aura lieu à la Sorbonne en avril 1876.....	39
Lettre de M. Chabouillet, secrétaire de la section d'Archéologie du Comité des Sociétés savantes, annonçant que l'Académie du Gard a été désignée, cette année, pour recevoir une des trois médailles réservées aux Sociétés qui ont le plus contribué aux progrès de l'archéologie..	38
Lettre de M. H. Wallon, Ministre de l'Instruction publique, relative à la même médaille.....	51
M. l'abbé P. Azais, secrétaire-perpétuel, l'un des délégués de l'Académie à la réunion générale des Sociétés savantes, rend compte des lectures qu'il a entendues dans ces séances.....	87
Inauguration de la statue de Jean Reboul. Lettre de M. Ad. Blanchard, maire de Nîmes, à ce sujet. — M. Ir. Ginoux, président, est désigné pour prendre la parole, au nom de l'Académie, a la cérémonie de cette inauguration .....	86
M. de Berluc-Pérussis, secrétaire de l'Académie d'Aix, est invité a venir représenter sa compagnie aux fêtes de l'inauguration de la statue de Jean Reboul.....	100
Lettre de M. le Préfet invitant les membres de l'Académie aux prières publiques...	51
Mention honorable accordée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à M. E. Germer-Durand, pour son « Cartulaire de l'église cathédrale de Nîmes ».....	165
M. V. Faudon, nommé chevalier de la Légion d'Honneur .....	151
Le Secrétaire-perpétuel écrit, au nom de l'Académie, à notre confrère M. Gaston Boissier, pour le féliciter au sujet de son élection à l'Académie française....	131
Réponse de M. Gaston Boissier.....	136
Portrait de Ernest Rédarès offert à l'Académie par sa famille .....	52
M. E. Anthoyne (Rodier de la Bruguière) adresse a chacun de ses confreres un	

exemplaire d'un nouveau livre qu'il vient de faire imprimer à Anduze, « Aspirations infinies ».....	72
M. <i>Alph. Dumas</i> demande qu'il soit plus souvent rendu compte des recueils que les autres Académies ou Sociétés savantes échangent avec nous.....	98
M. <i>E. Germer-Durand</i> appelle l'attention de l'Académie sur un ouvrage de M. Paul Soleillet, « l'Avenir de la France en Afrique », et sur les tentatives de cet explorateur.....	101
M. <i>Paul de Rouville</i> écrit à l'Académie que l'état de sa santé ne lui permet point de faire la Notice biographique d'Emilien Dumas, dont l'Académie l'avait chargé.	100

ARCHÉOLOGIE.

Rapport sur les « Mémoires de la Société archéologique de Constantine », par M. <i>Alph. Dumas</i> .....	120
Arme en bronze, qui aurait été « trouvée près de la Tourmagne » — MM. <i>Aurès</i> et <i>Germer-Durand</i> demandent un supplément d'information.....	42
Rapport sur l'ouvrage de M. Alfred Léger, « Les travaux publics aux temps des Romains », par M. <i>Aug. Aurès</i> .....	126
Inscription celtique trouvée à Nîmes en janvier 1876, par M. <i>E. Germer-Durand</i>	40
Note sur un autel votif à Minerve, trouvé à la Fontaine, par <i>le même</i> .....	70
Sur un objet en terre cuite trouvé dans un tombeau antique à Montfrin, par <i>le même</i> .	131
Sur une inscription découverte à la Porte d'Auguste, par <i>le même</i> ..	133
Description du mobilier funéraire d'une sépulture antique trouvée sur le territoire de la commune de Saze, par <i>le même</i> ..	137
Les <i>oppida</i> celtiques dans le midi de la Gaule, par M. <i>Ch. Lenthéric</i> .....	134

Sur l'inscription d'une statue du portail de Saint-Gilles, et sur une médaille de sainteté trouvée à Arrigas, par M. l'abbé <i>J. Gareiso</i> .....	159
---	-----

BEAUX-ARTS.

Etude sur Decamps, par M. <i>Emile Im-Thurn</i> .....	7
---	---

BIOGRAPHIE.

Notice biographique sur M. Alex. Colin, par M. <i>Jules Salles</i> .....	165
« Augustin Cochin », de M. de Falloux. — Compte rendu par M. <i>Q. des Rivières</i> ..	106
Notice biographique sur M. de la Farelle, par M. <i>Irénée Ginoux</i> .....	174
Notice biographique sur M. Léon Blanchard, par M. le premier président <i>Gouazé</i> .....	42
Notice biographique sur le docteur Auguste Pleindoux, par M. le doct. <i>Albert Puech</i>	67
Notice biographique sur M. Benjamin Valz, par M. <i>René Deloche</i> .....	24

DROIT.

Etude sur le <i>Jus applicationis</i> du droit romain, par M. <i>A. de Grisy</i> .....	165
« La loi ancienne » de M. Henri Sumner Maine. — Etude, par M. <i>Léon Penchinat</i> .	
Première partie.....	184
Deuxième partie.....	187

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Etude sur l'économiste F. Bastiat (1 <sup>re</sup> partie), par M. <i>Ed. Bondurand</i> .....	52
---	----

De notre régime monétaire, par M. <i>Marcellin Meynard-Auquier</i> .....	151
--	-----

HISTOIRE.

La Chambre de l'Edit de Castres, par M. le premier président <i>Gouazé</i> .....	144
--	-----

LITTÉRATURE.

Compte rendu de divers opuscules de M. l'abbé Suchet, par M. l'abbé <i>P. Azais</i> ..	63
Compte rendu de l'ouvrage de M. l'abbé H. Sauvage, « Saint-François-de-Sales prédicateur », par <i>le même</i> .....	181
Etude sur le Néologisme, par M. <i>Charles Liotard</i> .....	88
Compte rendu des « Idylles » de M. Ludovic de Vauzelles, par M. <i>J. Gaidan</i> ..	56
Molière et la médecine de son temps, par M. le docteur <i>Léon Carcassonne</i> .....	15
Fénelon, missionnaire et prédicateur (1 <sup>re</sup> partie), par M. <i>A. de Grisy</i> .....	31
(2 <sup>e</sup> partie).....	43
Origines de la civilisation d'après Lucrèce, par M. <i>Oswald Dauphiné</i> .....	160

MÉDECINE.

La médecine et les médecins à Nîmes avant 1789 (1 <sup>re</sup> partie), par M. le docteur <i>Alb. Puech</i> .....	161
Les épidémies à Nîmes depuis les temps anciens jusqu'à nos jours (1 <sup>re</sup> partie). — Qu'est-ce que le « Tac »? par M. le docteur <i>Victorin Laval</i> .....	72

PHILOSOPHIE.

Compte rendu du livre de M. l'abbé G. de Rafélis de Broves, « les Douleurs humaines », par M. l'abbé <i>P. Azais</i> .....	141
--	-----

Du Scepticisme de notre époque, par M. <i>J.-E. Pérès</i> .....	131
Les Lois et les Mœurs, par M. <i>Hipp. Roux-</i> <i>Ferrand</i> .....	187

POÉSIE.

La Tartugo et li dous Canards, par M. <i>Antoine Bigot</i> .....	129
La Chaire du Désert, par M. <i>Eugène Brun</i>	170
A l'occasion de l'inauguration de la statue de Jean Reboul, par M. l'abbé <i>Thomas</i> <i>Blanc</i> .....	115
Lou Masié dé Jupiter, par M. <i>Paul Félix</i> ..	56



PROCÈS-VERBAUX  
DE  
L'ACADÉMIE DU GARD.

---

*Séance du 8 janvier 1876.*

Présents : MM. Ginoux , *président* ; Im-Thurn , *vice-président* ; Dumas , J. Salles, Liotard, Tribes, Q. des Rivières, Brun, Lenthéric, Faudon, Bolze, Carcassonne, Doze, Deloche, Brunel, membres titulaires ; Bondurand, *membre non-résident* ; Laval, *associé-correspondant* ; et l'abbé Azaïs, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire-perpétuel dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

*Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie. Année 1875, n° 3.*

*Bulletin de la Société archéologique de Béziers. Tome VIII, 1<sup>re</sup> livraison.*

*Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Lozère. Juillet, août et septembre 1875.*

*Bulletin de la Société protectrice des animaux.* Novembre 1875.

*Revue Savoisienne*, n° 15, 1875.

M. *Brugnier-Roure*, qui a été nommé associé-correspondant, écrit à l'Académie pour la remercier du titre qu'elle a bien voulu lui conférer. Il le reçoit avec reconnaissance, comme un encouragement à l'étude de l'histoire locale, à laquelle il aime à se livrer.

M. *Ludovic de Vauzelles*, associé-correspondant, fait hommage à notre compagnie d'un volume de poésies qu'il vient de publier sous ce titre : *Menton, idylles* ; et exprime le désir que cet ouvrage soit examiné par un de nos confrères. M. Brun a bien voulu se charger de cet examen.

M. Jules Salles, qui a communiqué à l'Académie la perte qu'elle vient de faire d'un de ses membres honoraires, M. *Alex. Colin*, peintre, est prié de préparer une notice sur cet ancien confrère.

L'Académie procède ensuite, conformément à ses statuts, à la nomination du président et du vice-président. M. *Irénée Ginoux* est nommé président, et M. *Emile Im-Thurn*, vice-président, pour l'année 1876.

M. BRUN, avant de quitter le fauteuil de la présidence, remercie ses collègues du concours sympathique qu'ils lui ont prêté et qui lui a rendu sa tâche facile. Il exprime en même temps un désir, qui lui est inspiré par le vif intérêt qu'il porte à notre compagnie ; c'est que ses mem-

bres se montrent de plus en plus assidus à assister à ses séances, et qu'ils se fassent un devoir de payer annuellement leur tribut, en faisant, au moins, chaque année, une lecture, ainsi que le prescrit l'article 59 du règlement.

M. GINOUX remercie l'Académie de ses votes, qui l'appellent à la présidence. Il fait appel à la bienveillance de ses confrères, et il promet de se montrer, à l'exemple de son prédécesseur, zélé pour les intérêts de notre compagnie et assidu à ses séances.

M. *Dauphiné*, professeur de rhétorique au lycée, auteur d'une étude sur S. François-de-Sales, dont M. Des Rivières a rendu compte, est nommé membre titulaire, en remplacement de M. Rédarès, notre regretté confrère.

M. Emile IM-THURN lit, sur le peintre Decamps, un travail qui sert de complément à une lecture précédente sur Ary Scheffer, et apprécie le talent de cet artiste doué d'une originalité vigoureuse et féconde.

Le développement de cette étude ne saurait trouver place ici. Nous en détachons toutefois, une des pages les plus importantes. « Le tableau de la *Bataille des Cimbres et des Teutons*, nous dit-il, n'est autre qu'une esquisse destinée à être reproduite sur de grandes dimensions, en rapport avec l'importance de la composition ; mais, telle qu'elle est, cette esquisse atteint l'effet de l'œuvre la plus achevée. Le gigantesque développement de l'action n'est point enrayé par le cadre restreint, les étroites limites dans lesquelles se meut et s'agite une mêlée croissante,

tumultueuse, acharnée. Peu importe la dimension de la toile, l'œil ne saurait embrasser un spectacle plus complet, des perspectives plus profondes, des lointains plus palpitants d'intérêt. Ce ne sont pas seulement deux armées qui s'entrechoquent, les Cimbres et les Teutons défaits reculant devant les Romains vainqueurs, c'est, comme le disait autrefois un homme de lettres, une civilisation qui fait rebrousser une barbarie. Pareil à un amphithéâtre presque sans issue, destiné à entraver, après une effroyable lutte, la retraite d'une armée vaincue, le terrain qui sert de champ de bataille à ces multitudes innombrables, est hérissé sur ses bords de monts élevés, séparés entre eux par de profonds abîmes. D'épaisses nuées chargées d'orage dominant lourdement les sommets des montagnes et projettent de sinistres ombres sur les combattants ; cependant, à travers ces lugubres ténèbres, des traînées de lumière non moins émouvantes éclairent cette redoutable scène d'une impétuosité saisissante. Ce sont des épées, des piques, des casques, des massues, des boucliers, des cuirasses étincelants dans la mêlée furieuse ; ce sont des chevaux qui se cabrent, des corps qui s'affaissent, des lignes nouvelles qui se forment ; c'est la lutte ardente, terrible, exterminatrice. Toutefois l'issue du combat n'est point douteuse : les barbares sont vaincus, ils précipitent leur retraite, la déroute est dans leur camp ; ils entassent sur leurs chariots femmes, enfants, blessés, vieillards, ils se hâtent et se pressent ; mais au milieu de l'effarement général, de l'absence de direction, au mi-

lieu de cette cohue sans nom, le lit du ravin comblé de morts sert de tombeau à une portion de l'armée vaincue. Que dire de cette toile ? Par quel côté nous impressionne-t-elle davantage ? Sera-ce par l'impétuosité et la fougue de l'ensemble, ou par la justesse, la précision, la perfection, du détail ? Ou bien encore par la vigueur, l'intensité du procédé, si bien approprié à ce combat de géants ? Il est à notre avis deux autres qualités qui président à cette scène et en font une œuvre presque incomparable. La pensée ordonnatrice d'une part, celle qui a disposé, coordonné un pareil ensemble, et de l'autre ce que nous appellerons la physionomie dramatique de l'œuvre. Et encore établirons-nous une différence très-marquée entre ces deux mérites de premier ordre. Le premier n'est autre que la composition dans son agencement extérieur, son application en quelque sorte matérielle et son unité grandiose. Ce mérite assez rare a été pourtant le privilège de plus d'un peintre : Salvator Rosa, en particulier, était un maître parmi les maîtres dans cet art-là. Le second de ces mérites est plus étonnant et plus précieux encore ; il est dans l'expression même du drame, langage qui ne s'apprend pas, que le génie seul révèle. Un jour sombre aux reflets livides est jeté sur cette tuerie humaine ; une étrange vapeur qu'exhalent des flots de sueur et de sang traverse l'air, un cri d'angoisse mille fois répété s'échappe de la terre et se répand sans s'affaiblir dans l'immensité. Aucun espoir d'apaisement, même dans les régions élevées ; prêt à punir encore et non à pardonner,

plein de foudres nouvelles et de nouveaux châtiments, le ciel tonne et foudroie. Cet art si dramatique, enfiévré dans l'ardeur du combat, sans lacune, sans faiblesse, la rage au cœur, c'est Decamps, le vrai Decamps, l'inimitable Decamps ».

Enfin, jetant un regard d'ensemble sur l'œuvre entière du grand artiste et sur l'art contemporain, notre collègue résume ainsi sa pensée : « Au début de cette étude, nous énoncions sans crainte une prédisposition naturelle à l'admiration. Parvenu au terme de notre analyse, nous n'éprouvons nul regret de cette tendance qui devait être si largement justifiée. Decamps grandissait dans notre esprit, au fur et à mesure que se déroulait devant nous son œuvre, une œuvre tout à fait neuve, on ne peut pas plus variée, écrite avec énergie, fierté, grandeur. Et cependant, s'il faut dire toute notre pensée, Decamps n'est pas l'un de nos héros de prédilection, dans l'incommensurable champ de l'art : on peut s'incliner devant une intelligence, être dominé par elle, la suivre avec l'entraînement qu'exerce sur nous une puissance fascinatrice supérieure — sans lui donner son cœur. Le Decamps des grands jours, de la *défaite des Cimbres*, de l'histoire de *Samson*, du *Christ au prétoire* nous saisit, jette en nous l'effroi, l'épouvante, jusqu'à la consternation ; il nous frappe de la verge de son redoutable génie, sans nous ouvrir une voie d'apaisement et de relèvement. Après tout, ce profond scrutateur, cet esprit indépendant à outrance est un grand sceptique, auquel la foi, la source la plus féconde de la vie et de l'art, fait défaut. Ne l'oublions pas, si l'art con-

sent, des régions élevées où il plane, à descendre jusqu'aux plus humbles réalités, c'est pour nous transporter ensuite, des régions les plus infimes, les plus obscures et les plus troublées, au séjour fortifiant et lumineux de la beauté morale et psychologique. Nul ne saurait apercevoir cette issue victorieuse, ce complément indispensable dans l'œuvre du maître. La magie de la puissance matérielle fut par lui poussée trop loin, au détriment du spiritualisme, de l'art idéal. L'art sans idéal, dépouillé des splendeurs du beau, n'atteint plus son but ; malgré les plus héroïques efforts, il demeure en chemin, dénudé, presque languissant. Il ressemble, quoique de loin, à ce libre-penseur qui, après s'être affranchi des vérités surnaturelles, tombe anéanti dans le vide. Notre siècle fatigué des problèmes qu'il ne pouvait résoudre, infatué de lui-même, ayant perdu la notion de l'infini et avec elle le respect de l'immuable, a décrété d'un trait l'art et la religion naturels, signes de décadence et non de progrès ; mais le siècle passera, et l'humanité dévoyée un moment reviendra joyeusement aux vérités éternelles. Nous ne saurions invoquer à l'appui de ce que nous avançons de meilleur témoignage que celui de l'un des chefs les plus justement honorés du parti indépendant. « Quand la critique, dit M. Scherer, aura renversé le surnaturel comme inutile et les dogmes comme irrationnels ; quand le sentiment religieux d'une part, et de l'autre, une raison exigeante auront pénétré la croyance et l'auront transformée en se l'assimilant ; quand il n'y aura plus d'autorité debout,

si ce n'est la conscience personnelle de chacun ; quand l'homme, en un mot, ayant déchiré tous les voiles et pénétré tous les mystères, contempera face à face le Dieu auquel il aspire, ne se trouvera-t-il pas que ce Dieu n'est autre chose que l'homme lui-même, la conscience et la raison de l'humanité personnifiée ? et la religion, sous prétexte de devenir plus religieuse, n'aura-t-elle pas cessé d'exister ? Et si, d'autre part, nous recourons au témoignage d'un homme plein de foi, d'un Ozanam : « Le surnaturel — nous dit-il — tous les hommes y ont cru : Platon, Cicéron, Newton, Leibnitz. La nature ne suffit pas aux grands esprits. Ils s'y trouvent à l'étroit. Ce monde, si vaste qu'il soit, est trop petit pour eux ». — Quant à nous, si même nous pouvions oublier un instant toutes les traditions du beau et du vrai, nous y serions ramené par nécessité et par instinct. Il fait si bon vivre dans ces régions sereines de l'esprit à l'air pur et subtil, il fait si bon tendre vers ces magnificences de l'idéal, lesquelles, bien qu'entourées de mystère comme d'un voile, n'en sont pas moins proches, réelles, vivantes.

Devant ce mystère même, nous nous inclinons avec respect ; il sied à notre nature, il convient à notre faiblesse, il fait partie d'un plan général et paternel, que nous n'éprouvons nul désir de discuter ; il excite enfin en nous la soif salutaire de mieux connaître, afin de mieux aimer.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.



*Séance du 15 janvier 1876.*

Présents : MM. Ginoux, *président* ; Dumas, Salles, Liotard, Bigot, Q. Des Rivières, Brun, Im-Thurn, Lenthéric, Verdier, de Grisy, Carcassonne, Meynard-Auquier, Doze, Deloche, Dauphiné ; Bon-durand, membre non-résidant ; Laval, associé-correspondant ; et l'abbé Azaïs, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire-perpétuel transmet à l'Académie la demande adressée par M. le colonel du 3<sup>me</sup> de ligne, en garnison à Nîmes, qui exprime le désir, au nom des officiers de ce corps, d'avoir nos *Mémoires* pour la bibliothèque du régiment.

L'Académie accueille avec sympathie cette demande et décide que le volume de nos *Mémoires* sera adressé à la bibliothèque du 3<sup>me</sup> de ligne, tant que ce régiment tiendra garnison à Nîmes.

Le secrétaire-perpétuel dépose les ouvrages suivants :

*Menton, idylles*, par Ludovic de Vauzelles, associé-correspondant de l'Académie du Gard.

*Mémoires de la Société d'agriculture, de sciences et d'arts, séant à Douai, 2<sup>e</sup> série, t. XII, 1872-74.*

*Romania.* Juillet-octobre. Recueil publié par Paul Meyer et Gaston Paris.

*Bulletin de la Société archéologique de Nantes.* 1<sup>er</sup> trimestre de 1875.

*Mémoires de la Société philotechnique de Pont-à-Mousson.* Première année 1874.

*Bulletin de la Société Nivernaise des sciences, lettres et arts.* 2<sup>e</sup> série, t. I.

*Recueil des Mémoires et documents de l'Académie de la Val-d'Isère.* 3<sup>e</sup> volume, Moutiers, 1875.

*Revue des Universités catholiques.* Décembre 1875.

*Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer,* tome X.

*Bulletin de la Société protectrice des animaux.* Septembre-octobre, 1875.

*Revue de la Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes.* Août-septembre 1875.

M. Q. Des Rivières fait hommage à l'Académie, de la part de M. Léger, ingénieur, d'un grand ouvrage intitulé : *Les travaux publics, les mines et la métallurgie au temps des Romains*, avec un atlas. M. Aurès sera invité à présenter à l'Académie un rapport sur cet ouvrage.

La commission des publications, pour le choix des mémoires qui doivent être imprimés, est renouvelée. Elle se compose des membres du bureau, de MM. Des Rivières, de Grisy et Bondurand.

Il est également nommé une commission chargée de choisir le sujet qui doit être proposé pour le prochain concours. En font partie : MM. *Aurès, Dombre, Lenthéric, Meynard-Auquier, Deloche*. La question à mettre au concours, cette année, doit appartenir à l'industrie.

M. le président rappelle que plusieurs de nos regrettés confrères que nous avons perdus n'ont pas eu de notice biographique. Il se charge lui-même de rendre ce dernier hommage à la mémoire de M. de Lafarelle. La notice du doct. Pleindoux est confiée à M. le doct. Puech ; celle de M. B. de Castelnau, à M. Carcassonne ; de M. Blanchard, à M. Gouazé ; de M. de Clausonne, à M. Viguié ; de M. Rédarès, à M. Balmelle, et enfin celle de M. Maurin, à M. Faudon. M. J. Salles est invité à préparer une semblable notice sur M. Colin, membre honoraire, ancien directeur de l'Ecole de dessin de Nîmes.

La parole est ensuite donnée à M. Carcassonne, qui lit une intéressante étude sur *Molière et la médecine de son temps*.

M. CARCASSONNE commence par une appréciation générale du génie de Molière. « C'est un grand poète, mais c'est surtout un grand philosophe, un grand moraliste. Ce qui domine en lui, c'est la rectitude, la sûreté du jugement ; c'est l'art de voir les hommes et les choses tels qu'ils sont dans la nature, de saisir la vérité et de la traduire sous les formes les plus piquantes.

» Molière a attaqué bien des ridicules ; il n'en est point qu'il ait flagellés avec plus de verve et de persévérance que ceux des

médecins. Les praticiens de son temps offraient une large prise à la raillerie, et il a pu aisément égayer ses lecteurs aux dépens de leurs théories subtiles et obscures, et de leur langage qui ressemble si souvent à du *galimatias*.

« Je n'aurais donc rien à dire, si les attaques de Molière s'étaient adressées seulement aux hommes, et s'il s'était contenté de mettre en évidence le ridicule de ces médecins qui cachaient leur ignorance sous des mots pompeux, inintelligibles pour les autres, et souvent pour eux-mêmes ; mais là ne se bornaient pas les intentions du grand poète, et, par delà les médecins, il visait la médecine. Oui, c'est la médecine en tant que science, la médecine comme art de guérir et de soulager les hommes, qu'il a prise à partie, dont il a nié la réalité, et dont il a méconnu les services. Eh bien ! cette injustice, cette fausse vue de l'esprit, il faut bien le dire, nous étonnent de la part d'un homme tel que Molière, dont le génie ne se laisse point emporter par la folle du logis, et n'abandonne jamais la raison, à quelque hauteur qu'il s'élève.

» Il ne me sera pas difficile de prouver que le grief que j'articule contre le grand homme est fondé, et de démontrer, les textes à la main, que les traits qu'il lançait avec tant de violence et d'acharnement, étaient dirigés contre les médecins sans doute, mais surtout contre la médecine. Ce point n'a pas été suffisamment mis en lumière par les auteurs qui ont pris Molière pour sujet de leurs écrits, et c'est précisément celui sur lequel je veux insister et appeler l'attention de ceux qui

s'intéressent à tout ce qui concerne la vie et les œuvres du premier poète comique des temps modernes. Je vais donc passer en revue les différentes comédies où Molière a parlé de la médecine et des médecins ; je montrerai quel était le but véritable de ses attaques ; j'examinerai si cette antipathie profonde, cette négation obstinée de la médecine peut avoir un fondement sérieux ; et je rechercherai enfin quel était l'état d'esprit de ce grand homme, et sous quelles influences physiques et morales il se trouvait, quand il a pris dans cette question une attitude si résolument hostile ».

L'auteur examine successivement la plupart des œuvres de Molière, et, par de nombreuses citations empruntées au *Festin de Pierre*, à *l'Amour médecin*, au *Médecin malgré lui*, à *M. de Pourceaugnac* et enfin au *Malade imaginaire*, justifie l'opinion qu'il a mise en avant. « On ne saurait, dit-il, contester, après la lecture des passages que j'ai reproduits, que Molière ne se borne pas à tourner en ridicule les hommes, mais qu'il attaque surtout la science ; et si, par un malheur, toutes les autres comédies avaient disparu, celle-ci (*le Malade imaginaire*) nous révélerait à elle seule le fond de sa pensée.

Lorsque, dans *les Femmes savantes*, il fait la guerre aux pédants, il a grand soin de mettre à côté de ces personnages ridicules un homme sensé, Clitandre, qui sait rendre justice aux vrais savants, tout en accablant de ses traits satiriques les Trissotins et les Vadius. Cléante joue un rôle analogue dans le *Tartufe*, et Molière

n'a rien négligé pour faire sentir toute la différence qu'il y a entre la vraie dévotion, la piété sincère pour laquelle il professe le plus grand respect, et l'hypocrisie, qu'il flétrit de toutes ses forces. Au contraire, quand il s'agit de la médecine, Molière n'admet aucune distinction, il blâme également l'usage et l'abus, et la condamne d'une façon absolue et irrévocable.

« La médecine mérite-t-elle d'être traitée avec tant de rigueur » ? L'auteur termine par ces lignes le chapitre consacré à l'examen de cette question : « La médecine a pour elle la sanction du temps, et sa cause est définitivement gagnée. A mesure que nos connaissances sont devenues plus nombreuses et plus positives, l'esprit humain a laissé de côté l'alchimie et l'astrologie, auxquelles Molière assimile la médecine ; celle-ci, au contraire, n'a fait que grandir avec les siècles, et s'est développée sur des bases de plus en plus solides. Elle est, en outre, un fait essentiellement humain, une institution nécessaire ; elle ne peut pas ne pas être. Partout, toujours, l'homme qui souffre cherche un soulagement à son mal ; il le demande à lui-même, à ses semblables, et voilà le médecin constitué. Élémentaire, enfantine, pour ainsi dire, dans les premiers âges du monde, elle devient plus raisonnable, plus positive, dès que l'intelligence de l'homme s'élève ; de même que ses conceptions religieuses s'épurent, se spiritualisent, à mesure que, de l'état de sauvagerie ou de barbarie, il passe à une civilisation plus parfaite ».

» Au lieu de nier la médecine, il serait bien plus sage de chercher à l'améliorer,

de la débarrasser des erreurs et des préjugés qui entravent sa marche et de la rendre chaque jour plus profitable. C'est ce que n'a pas fait Molière, malgré tout son génie. Emporté par son humeur satirique, il n'a vu que les ridicules des docteurs ses contemporains ; et, pour les mieux faire ressortir, il est allé jusqu'à méconnaître une science qui, au même titre que les autres, fait partie du domaine intellectuel de l'homme, et dont les progrès sont liés aux grands intérêts de la société.

*Examen rapide de l'état de la médecine au XVII<sup>e</sup> siècle.* Cette partie, étant elle-même un résumé, ne peut guère se prêter à l'analyse ; l'auteur dit en terminant : « J'aurais pu donner plus d'étendue à cette critique ; mais j'en ai dit assez pour faire comprendre l'origine et la portée des plaisanteries dirigées par Molière contre les médecins, et c'était mon unique but ».

» La faiblesse des théories, les vices de la méthode, les ridicules des praticiens, tout cela ne pouvait manquer de frapper un esprit aussi pénétrant que celui de Molière ; à cette époque, les autres sciences n'étaient guère plus avancées que la médecine ; toutefois, la réaction commençait à s'opérer, et la médecine n'était point restée stationnaire : Aperçu des progrès de cette science : Fernel, Baillon, *Influences de Bacon ; Découvertes en anatomie et en physiologie* : Eustachi, Vésale, Fallope, Harvey, Pecquet, Sydenham. *La thérapeutique réalise, par l'importation du quinquina, une de ses plus grandes conquêtes.*

» Si la médecine, seule parmi les connaissances humaines, était demeurée étrangère aux progrès qui s'accomplissaient autour d'elle, il aurait fallu, non point nier son existence, mais regretter, pour le bien public, qu'elle restât dans l'ornière que lui avaient creusée les siècles précédents; mais il était loin d'en être ainsi, et c'est à ce moment même que Molière, non content d'accabler les médecins de ses sarcasmes, s'obstinait à la méconnaître. Comment expliquer cette injustice? Comment comprendre qu'un tel homme se soit laissé entraîner à de telles exagérations, et en soit venu à ce point d'oublier les droits sacrés de la vérité?

» Parmi les qualités éminentes qui constituent le génie de Molière, brillait son humeur satirique. La pente naturelle de son esprit le portait au scepticisme envers une science qui présentait et qui présentera toujours tant d'incertitudes. Une cause personnelle le rendit complètement incrédule: Molière était malade. D'après sa biographie, sa maladie remontait à huit ou dix ans avant sa mort (1673). Était-ce un anévrisme qui le rongea pendant la représentation du *Malade imaginaire*? N'était-ce pas plutôt une phthisie pulmonaire?

Quoi qu'il en soit, Molière était malade depuis longtemps, et le genre de vie qu'il menait n'était point fait pour le guérir. Auteur, acteur, directeur d'une troupe de comédiens, il se livrait à un travail incessant, et il était loin de trouver, sous le toit conjugal, le repos dont il aurait eu grand besoin. Epris d'une vive passion



pour une jeune fille de vingt ans, il l'épousa alors qu'il en avait plus de quarante; et cette union, dans laquelle il avait espéré trouver le bonheur, fut le tourment de sa vie. Coquette jusqu'à l'oubli de tous ses devoirs, cette femme répondit, par une désolante ingratitude, à l'amour qu'il avait conçu pour elle. Ainsi, maltraité dans ses affections, accablé de travail, atteint d'une maladie grave et parfois douloureuse, Molière devait avoir l'âme aigrie; ses chagrins avaient augmenté son penchant à la raillerie, et y mêlaient une certaine amertume. Au début, il avait cherché un soulagement à ses maux, avait espéré sans doute les guérir; mais, soit que les remèdes fussent impuissants, soit que les agitations de sa vie l'empêchassent d'en tirer profit, son mal ne fit que s'aggraver. Alors il commença à désespérer, et il nia cette science à laquelle il s'était vainement adressé. La médecine ne pouvait plus rien pour lui, il maudit la médecine en perdant ses dernières illusions. Peut-être se sentait-il appelé à enfanter d'autres chefs-d'œuvre, et il s'en prenait à la médecine de ce qu'elle ne lui laissait pas le temps de les mettre au jour. D'abord, il n'était qu'incrédule; il se trouvait vis-à-vis de la médecine dans cette disposition où sont beaucoup d'esprits, éclairés du reste, mais sceptiques et qui montrent peu de confiance dans les ressources de cette science; plus tard la haine s'accuse davantage, et vers la fin elle prend un accent violent, désespéré, qui trahit toutes les souffrances de sa grande âme.

» *Le Malade imaginaire* fut la dernière

expression de sa pensée ; Molière ne croyait point à la médecine. En signalant cette lacune de son génie, peut-on porter la moindre atteinte à la gloire de ce grand homme ? Nous n'en croyons rien. Pour si grand qu'il fût, il était homme, et il a eu ses faiblesses. Il n'en reste pas moins un des plus beaux génies dont la France s'honore, un de ceux qui brillent du plus vif éclat parmi les rois de l'intelligence, et le plus illustre des poètes comiques. Comme ses chefs-d'œuvre, son nom est immortel ; depuis deux siècles, il n'a fait que grandir. Tout le monde lit ses comédies, et plus on les lit, plus on les aime. Molière est, avec Lafontaine, son contemporain et son ami, au premier rang de ces auteurs privilégiés dont les mots sont dans la mémoire de tous ; ils défraient nos conversations et nos livres ; à chaque instant, nous leur faisons des emprunts ; nous cachons notre misère dans un pli de leur manteau glorieux ; et nous croyons avoir beaucoup de mérite, parce que nous ramassons quelques parcelles des trésors que leur génie a prodigués, et dont ils ont enrichi le domaine commun ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.



—

*Séance du 29 janvier 1870.*

Présents : MM. Ginoux, *président* ; Dumas, Salles, Liotard, Bigot, Tribes, Q. des Rivières, Brun, Lenthéric, Gouazé, Puech, Pelon, de Grisy, Deloche, Dauphiné, membres résidents ; Bondurand, membre non-résident ; Laval, associé-correspondant ; et l'abbé Azaïs, *secrétaire-perpétuel*.

M. l'abbé de Beauséjour, membre de l'Académie de Besançon, assiste à la séance.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire-perpétuel communique à l'Académie une lettre de M. C. Tourel, qui fait hommage à l'Académie de ses *Souvenirs poétiques de la Méditerranée*. M. Gaidan veut bien se charger de rendre compte de ce travail.

M. Azaïs dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

*Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Vaast d'Arras*, rédigé au XII<sup>e</sup> siècle par Guiman et publié pour la première fois, au nom de l'Académie d'Arras, par M. le chanoine Van Drival.

Cette précieuse publication rappelle celle que notre confrère, M. Germer-Durand, a faite du *Cartulaire de la cathédrale de Nîmes*.

M. Casimir Tourel, dont nous connaissons déjà quelques poésies, fait hommage à l'Académie d'une brochure en vers intitulée : *Souvenirs de la Méditerranée, ou les bains de mer au Grau-du-Roi*.  
*Journal d'hygiène*. — 15 novembre.

Les membres de l'Académie qui ont été chargés de composer une notice sur les collègues que nous avons perdus font connaître qu'ils acceptent la tâche qui leur est confiée.

M. de Grisy, qui devait faire une lecture sur Fénelon missionnaire et prédicateur, cède la parole à M. René DELOCHE, qui communique à l'Académie une *Notice sur M. B. Valz*, directeur de l'Observatoire de Marseille et ancien membre de notre compagnie. M. René Deloche, par ce travail, a dignement acquitté une dette de famille. C'était M. Deloche père qui devait composer cette notice, mais la mort le surprit avant qu'il eût accompli sa tâche; et son fils, acceptant comme un legs pieux cette étude, a rendu un hommage mérité à ce savant modeste et a signalé ses principales découvertes astronomiques.

Sa lecture commence ainsi :

« Messieurs, lorsque j'ai sollicité de votre bienveillance l'honneur de rappeler devant vous la vie et les travaux de notre regretté confrère, M. Benjamin Valz, je

m'étais laissé entraîner par le désir bien naturel de tenir les engagements que mon père avait contractés envers l'Académie. Je ne me doutais pas alors de la difficulté de la tâche que j'allais entreprendre, et je croyais trouver, dans les papiers de mon père, une étude assez avancée pour pouvoir, dans un délai très-court, vous présenter un travail à peu près complet. Mes prévisions sur ce point ont été déçues ; et, en présence de notes confuses, de pages les unes à peine ébauchées, les autres rédigées plus complètement, j'ai dû me résoudre à tout reprendre dès le début, sauf à conserver pieusement dans mon texte tous les passages qui avaient reçu de mon père une forme définitive.

» Je devais, du reste, trouver dans le sujet que j'avais à traiter des difficultés bien autrement sérieuses. Je savais, en effet, comme tout le monde à Nîmes, que M. Benjamin Valz avait consacré sa vie à l'étude des sciences ; ma pensée se portait sur cette tour qui surmonte la maison qu'il habitait rue Marguerittes, observatoire où il passait les nuits à étudier le cours des astres, et où fut découverté la planète *Némausa* ; j'avais appris enfin qu'il était l'auteur d'un projet qui eût pu amener à Nîmes, il y a cinquante ans, les eaux dont nous sommes à peine dotés. Ma surprise a été grande, quand j'ai trouvé, mêlées à ces travaux, des recherches sur les questions les plus ardues de l'astronomie et des solutions de problèmes de haute analyse, que des savants de premier ordre peuvent seuls aborder. A la vue de ces nombreux mémoires sur des sujets si difficiles à approfondir, plus dif-

faciles encore à exposer clairement, j'ai regretté d'autant plus une imprudente promesse; convaincu de mon insuffisance, je m'étais décidé à vous demander de me relever de mes engagements ; mais j'ai été retenu par cette pensée, que je pouvais compter sur votre bienveillance, et que, si je ne vous présentais qu'une esquisse à peine ébauchée d'une vie si bien remplie, vos souvenirs combleraient facilement les lacunes de mon travail ».

M. Deloche fait ensuite connaître les premières années de M. Benjamin Valz :

« Il naquit le 27 mai 1787, aux approches de cette révolution qui, après des débuts pacifiques, finit par couvrir la France de deuil et de ruines. Son père fut une des dernières victimes de la Terreur, de ce régime sanglant qui ne pardonnait pas le *modérantisme*, même chez un républicain sincère. Sa mère, plongée dans la douleur, s'isola dès-lors complètement du monde, pour ne plus connaître de la vie que les devoirs qu'elle impose. Cet austère milieu était peu favorable aux élans de l'imagination, et il n'y pouvait germer que des pensées sérieuses. Aussi les facultés de réflexion et de raisonnement dont Benjamin Valz était doué furent les seules à se développer, et ses dispositions, naturellement inclinées vers les connaissances positives, se prononcèrent d'autant plus dans ce sens ».

Après quelques indications sur les années de collège de M. Benjamin Valz, M. Deloche explique comment notre jeune compatriote se trouva conduit à

étudier les astres et notamment les comètes. Il analyse ensuite l'intéressant discours prononcé par M. Valz sur la périodicité des comètes, le jour de son admission à l'Académie du Gard, dans la séance publique du 16 août 1819, et le mémoire qui valut à l'astronome nimois, avec le titre de membre correspondant à l'Institut, la médaille d'or accordée en 1832 au concours d'astronomie. Après avoir rappelé la grande fécondité scientifique de M. Valz, M. Deloche signale la merveilleuse perspicacité de notre confrère dans les choses de l'astronomie. Il en donne pour preuve un mémoire, adressé en 1835 à l'Académie des sciences, et indiquant l'existence d'une planète *au-delà d'Uranus* (planète découverte dix ans après par M. Leverrier), et des observations d'étoiles filantes faites à Nîmes en 1837, longtemps avant qu'on eût reconnu l'intérêt qui s'attache à ces observations.

M. Deloche continue ainsi :

» Ce serait une erreur de croire que M. Benjamin Valz fût absorbé par les études astronomiques. Ses dispositions naturelles et l'éducation qu'il avait reçue avaient développé en lui les facultés du raisonnement et de la réflexion, et il se trouvait prêt à parcourir avec les mêmes succès toutes les carrières où ces facultés trouvent plus habituellement leur application. Les circonstances l'avaient fait astronome, mais il avait quelque temps failli être ingénieur ; et dans le fait on peut dire que, pendant toute sa vie, il fut à la fois l'un et l'autre ».

Pour les travaux d'ingénieur de M. Valz, M. Deloche se borne à citer ceux qui sont relatifs aux eaux de Nîmes et aux ports de Marseille ; il poursuit ainsi :

« Ces études, ces projets, malgré leurs qualités réelles, n'étaient pour M. Valz qu'une distraction à ses travaux astronomiques. C'était à eux qu'il revenait toujours avec une prédilection marquée. Les comètes, les planètes, les appareils astronomiques, les méthodes d'observation, les sciences mathématiques, auxquelles les astronomes ont si souvent recours, finirent par absorber tous les loisirs que lui laissaient ses fonctions de directeur de l'observatoire de Marseille. C'est au milieu de ces occupations sérieuses, continuées même après sa mise à la retraite, que la mort vint le prendre, le 22 avril 1867. Il avait vécu près de quatre-vingts ans, dont soixante au moins avaient été consacrés au culte exclusif de la science ».

M. Deloche termine en faisant ressortir l'éloquence de cette vie si longue et si bien remplie, et la résume en deux mots : amour du travail et dévouement à la science.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.





*Séance du 12 février.*

Présents : MM. Ginoux, *président* ; Dumas, Viguié, Liotard, Bigot, Tribes, Q. des Rivières, Brun, Lenthéric, Puech, Faudon, de Grisy, Doze, Deloche, membres titulaires ; Bondurand, membre non-résidant ; Laval, associé-correspondant ; et l'abbé Azais, *secrétaire-perpétuel*.

Le proces-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire-perpétuel dépose les ouvrages suivants :

*Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts, de Clermont-Ferrand*, t. XVI.

*Mémoires de la Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer*, t. IV, 1870 à 1872.

*Mémoires de la Société centrale d'agriculture de France*, 1874.

*Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur. Côte-d'Or. Onzième année*, 1874.

*Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts, du département de la Lozère. Octobre et novembre*, 1875.

*Revue Savoisienne. Janvier 1876.*

*Le Courrier de Vaugelas.* N° 19, 1876.

*Le cimetière de Caroude et la coexistence de l'usage des instruments de pierre avec ceux de bronze et de fer jusqu'à l'époque mérovingienne*, par M. Millescamps.

*Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme.* 56<sup>e</sup> livraison, 1876.

*Mémoires de la Société Eduenne.* Nouvelle série, t. iv, 1875.

M. le ministre de l'instruction publique, voulant favoriser la publication des documents inédits relatifs aux états généraux du xiv<sup>e</sup> au xvii<sup>e</sup> siècle, demande qu'on lui fasse connaître les documents manuscrits qui se trouvent dans les archives départementales, et ceux qui pourraient exister dans les collections particulières.

M. Liotard, trésorier, rend compte de la situation financière de l'Académie. Nos recettes se composent de 1,555 fr. de cotisations, provenant des membres résidents, non-résidents, associés-correspondants et droits de diplôme ; de 1,600 fr. de subventions accordées par le ministère, le département et la ville ; de 32 fr. 50 produit de la vente de nos Mémoires et de nos Procès-Verbaux, et d'un excédant de 197 fr. de l'année précédente. Il n'y a que cinq cotisations en souffrance.

Nos dépenses, qui se composent des jetons de présence accordés aux membres qui assistent aux séances, du 1<sup>er</sup> prix et de deux seconds prix accordés aux lauréats du dernier concours, des frais d'impression de nos Mémoires et

d'autres frais accessoires , s'élèvent à 3,095 fr. 60.

L'Académie rend hommage au zèle qu'a montré M. le trésorier pour la gestion de ses finances et lui vote des remerciements.

M. de *Grisy* donne lecture de la première partie de son étude sur *Fénelon missionnaire et prédicateur*.

Ce qui fait le charme et l'unité des *Dialogues sur l'éloquence* et des trop rares sermons, écrits ou improvisés, de Fénelon, c'est qu'ils portent tous la marque d'une vocation particulière. Si l'abbé de Fénelon tient de ses origines la noblesse et la fortune, tout jeune il se passionne pour les grands orateurs de l'antiquité, et brûle, le temps venu, de convertir les pécheurs et d'éclairer les infidèles. De là ses premiers travaux sur l'éloquence, et les œuvres non moins admirables de son apostolat. On ne peut étudier ceux-là sans y trouver la théorie oratoire dont les autres, dans le détail et dans l'ensemble, ne sont que l'application pratique et rigoureuse. Les *Dialogues*, en effet, là surtout où ils traitent de l'éloquence de la chaire, retracent, à ce qu'il semble, les lignes délicates d'un portrait, lequel, à le regarder de près, est celui de Fénelon prédicateur. De même les sermons, qu'ils soient achevés ou à l'état de plans imparfaits, sont l'expression frappante de cet idéal du missionnaire, c'est-à-dire de ce prêtre dont le cœur battait si fort, dès l'adolescence, pour le salut de ses semblables. On essaiera donc, dans

une étude spéciale, de comprendre et de juger des ouvrages où Fénelon, toujours écrivain supérieur, s'inspire, comme orateur, d'un certain modèle formé d'après les anciens, et auquel il communique, d'après lui-même, une poésie et une vérité extraordinaires.

.....

Fénelon, et c'est là un point essentiel qu'il importe de remarquer, met en ses *Dialogues*, l'un de ses premiers ouvrages, l'esprit et l'imagination du missionnaire ; c'est cette vocation qui les explique et les justifie. Né pour l'action autant que pour l'étude, Fénelon agit sous l'inspiration de l'amour divin ; et il écrit sur l'éloquence de la chaire en disciple nourri des doctrines de S. Augustin. La forme, qu'il donne à son traité, cette forme de *Dialogues*, il l'emprunte autant à celui-ci qu'au maître commun, à Platon, dont l'évêque d'Hippone suit de préférence la sublime et poétique méthode. Pour le fond, c'est à la méditation qu'il le doit, et à cette idée du prédicateur tel qu'il le conçoit et tel qu'il voudrait être lui-même. Dès le commencement, il s'efforce « d'arracher le moi des derniers replis du cœur... ». Il a soif « d'annoncer le Seigneur à ceux qui l'ignorent, d'en rappeler le souvenir à ceux qui l'oublient... ». Il brûle de « communiquer aux autres cette science et cet amour céleste... », de l'annoncer à tous les peuples de l'univers... ». Il veut « passer au-delà des mers, jusqu'au bout de la terre, pour faire connaître et aimer le Père commun aux peuples qui ont oublié sa grandeur... ». Ainsi, non

content de donner, sous la plus agréable des formes, les préceptes d'une théorie que son esprit plein de ressources fait jaillir des profondeurs mêmes de la tradition, Fénelon s'apprête à l'autoriser de son exemple, et à mettre au service de l'éloquence une parole qui paraîtra originale, dans le temps ou le langage de la chaire atteignait au plus haut point de la perfection. Cet idéal auquel il s'attache, qu'il ne cesse de poursuivre, Fénelon va le réaliser, on sait comment, dans ces merveilleux discours qui nous restent. Bien mieux, ses écrits de spiritualité, ses lettres de direction, en réfléchiront aussi les traits délicats et la grâce incomparable. En le cherchant avec soin, on le retrouve jusqu'en ces écrits où la piété d'un saint s'exprime dans la langue des orateurs ; et partout il est conforme à l'esprit des *Dialogues sur l'éloquence*. Mais, il faut le dire, c'est bien sans prétention littéraire que Fénelon veut prêcher l'évangile aux nations. En effet, comme missionnaire, animé par Dieu même à la conquête des âmes, il a pour modèle le Christ, et avec le Christ, Moïse et les Prophètes, dont il prendra si heureusement les expressions. A l'exemple de ces divins docteurs, il n'a d'autre ambition déclarée que d'être familier et populaire ; que d'atteindre naturellement et sans effort à la persuasion. Comme les apôtres, il choisira, afin d'opérer le salut des chrétiens, tout ce qui est noble, vif et touchant ; et par là son accent, plein d'un enthousiasme lyrique, aura quelquefois la magnificence et la simplicité profonde des deux Testaments. Que veut-il en-

core, cet apôtre des temps nouveaux, sinon recommencer pour sa part, au moyen de la conversion des peuples, le grand miracle du christianisme ; établir sur la terre « le royaume de Dieu qui vient du ciel », et qui « devait soumettre au vrai Dieu toutes les nations de l'univers ». Ne sait-il pas « que les philosophes avaient raisonné sans convertir les hommes et sans se convertir eux-mêmes ? » Aussi appuiera-t-il le moins possible la prédication de l'Évangile sur les fondements fragiles de la nature. Car le prodige de l'éloquence chrétienne, de celle qu'il porte en lui, c'est de s'ouvrir les cœurs, non à force de raisonnements, mais par une sorte de persuasion qui vient « de l'opération de la grâce ».....

.....

Ce qu'il faut d'abord remarquer, c'est que Fénelon, à le juger par ses sermons n'est pas, en théorie du moins, de cette grande école dont Bossuet et Bourdaloue sont les chefs et qui n'a point eu de rivale après eux. Le sermon n'est pas pour lui, dans sa constitution propre, ce qu'il fut pour ces modèles tout classiques et durables : tandis que ceux-ci donnent à ce genre d'éloquence une forme régulière, Fénelon, par un effort de son génie, brise cette forme arrêtée, et fait remonter le sermon aux sources primitives. Sa parole, dégagée de toute convention étroite, s'affranchit là où celle de Bourdaloue reste comme assujettie à des règles fixes et déterminées. Sans porter atteinte aux fondements de la théologie, sans modifier en rien la morale chrétienne, Fénelon tente

néanmoins de construire, sur un plan élargi, original et neuf, tout l'édifice de la prédication. En même temps peut-être qu'il songe à lui-même, et qu'il se flatte dans sa tentative, quand il compose ses *Dialogues*, il étend plus loin ses regards, et déplace les limites d'un art, celui du sermon, lequel se renferme, à ses yeux, dans le cercle trop restreint d'une théorie absolue et tenue pour infranchissable. C'est aussi le lettré, l'homme d'esprit qui exerce sa critique sur un genre qu'il croit susceptible de changement.....

.....  
Ainsi Fénelon, cet esprit si fin, si pénétrant, d'un goût si exercé, se prit à juger par comparaison les anciens prédicateurs et les modernes; les uns qu'il avait approfondis, les autres qu'il écoutait chaque jour avec tout le monde, et sur lesquels il portait déjà une sentence motivée, mais très-sévère. Aux premiers, c'est-à-dire aux Pères de l'Eglise, il accorde l'autorité de la doctrine et les qualités qui distinguent les modèles. Quant à leurs défauts, il les impute au siècle ou ils ont paru. Cependant, s'il les critique, on sent bien qu'il s'y résigne, plutôt en avocat qui défend sa cause et cherche à sauver son client, qu'en juge vraiment armé des rigueurs de la justice. Il irait volontiers jusqu'à aimer en eux ce qui est odieux à quiconque met la pureté de la diction au-dessus de toutes choses; on dirait qu'il estime particulièrement, en ces maîtres de l'apologie et de la parole familière, ce je ne sais quoi qui sent les hasards de la lutte et respire le feu du zèle apostolique.

.....

Fénelon, dans ses *Dialogues*, veut donc former, avant tout, comme le dit La Bruyère, « un apôtre qui fait des conversions » ou encore ce que le même écrivain, parlant des Vincents et des Xaviers, appelle « des hommes apostoliques ». Il veut, non sans penser secrètement à lui-même, les préparer « aux grands travaux et aux heureuses missions ». A ses yeux, prêcher, c'est instruire, c'est ouvrir à la lumière les yeux qu'aveugle l'ignorance, c'est rendre meilleurs les hommes que leurs passions dominant, c'est travailler à l'œuvre du bien et de la sanctification, non pas en se servant, comme font les prédicateurs sans mission, d'un art calculé, qui cherche à se montrer, ou des vains oripeaux d'une fausse rhétorique, mais du grand art simple et naturel, de cette éloquence qui prend sa source au fond du cœur et qui jaillit en flots abondants. Lui aussi il entend que le sermon, en toute rencontre, atteigne son objet, et qu'il soit fait pour les auditeurs. A la société polie, au monde élégant, il réserve les discours qui produisent un bel effet, les morceaux étudiés, les pièces d'éloquence, et l'élévation unie aux charmes de la diction. Mais au peuple, mais à nous tous, que faut-il ? On le verra bientôt par le détail. Il faut, pour que la semence du bien ne tombe pas sur un sol aride, une éloquence à la fois sensible et saisissante ; des raisons qui nous touchent, des images qui nous frappent, une parole qui produise la persuasion. Certes les sermons au temps de Fénelon ne manquaient pas. Jamais peut-être on n'a tant prêché ; néanmoins les conversions étaient



rares, et parmi les gens du siècle quelques-uns seulement firent un heureux éclat. Était-ce assez pour Fénelon, jeune, ardent, dévoré du feu de l'apostolat ? Était-ce assez pour ce disciple assidu des Pères, et surtout de S. Augustin, dont il lisait et méditait les sermons si simples et si familiers ? Était-ce assez enfin pour cet apôtre naissant, qui, sans prétendre, comme on l'avait déjà dit, que le prédicateur ne doit point viser à l'éloquence, tenait pour nécessaire que l'on usât de la parole au moins afin de persuader, de peindre et de toucher ? Sans doute il ne lui sera pas donné de franchir l'espace des mers, et de propager la foi dans toutes les parties du monde. Il n'aura même pas le bonheur, comme S. Augustin, de prêcher le plus souvent dans un petit village de marinière, de laboureurs et de marchands. Cependant, par un instinct merveilleux des besoins de l'homme et de l'avenir des sociétés modernes, il rêve aussi un prédicateur qui, homme de bien et de génie, soit l'apôtre des peuples et le missionnaire des infortunés. S'il remonte jusqu'aux Pères avec tant de persistance, c'est qu'ils ont créé et tiré de leur fonds apostolique la touchante homélie, l'instruction vive, courte et pittoresque ; c'est qu'ils ont su parler divinement la langue commune et populaire, descendre dignement jusqu'aux foules attentives et pressées sous le feu de leurs regards ; c'est qu'enfin ils ont fait servir les plus belles ressources de leur esprit à la propagation universelle des vérités du christianisme.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Séance du 26 février 1876.*

Présents : MM. Im-Thurn , *vice-président*, remplissant les fonctions de président ; Dumas , Aures , Germer-Durand, Liotard, Bigot, Q. des Rivières, Brun, Lenthéric, Verdier, Gouazé, Puech, Pelon, Faudon, Bolze, de Grisy, Deloche, Dauphiné, membres résidants ; Bon-durand, membre non-résidant ; Laval, associé-correspondant ; et l'abbé Azais, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Chabouillet, secrétaire de la section d'archéologie du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, écrit au président de l'Académie du Gard pour l'informer que notre compagnie est désignée par le Comité pour recevoir une des trois médailles d'or, de mille francs chacune, réservées aux sociétés qui ont le plus contribué aux progrès de l'archéologie. L'annonce de ce prix, qui vient récompenser soit les fouilles archéologiques, soit les études épigraphiques faites par l'Académie, est accueillie avec joie, et le secrétaire-perpétuel est chargé de transmettre au Comité des travaux historiques les remerciements de notre société.

Le secrétaire-perpétuel dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

*Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.* Second et troisième trimestres de 1875.

*Romania*, n° 17, janvier 1876.

*Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, t. VII<sup>e</sup>.

*La musique à Abbeville, 1875-1876.*  
Souvenirs d'un musicien

*Dona Blanca.* Poésie dramatique,  
par Antonin Martin.

*Bulletin de la Société académique de Boulogne.* Années 1871-1872

*Académie d'Amiens.* Notice sur J.-B. Obry.

*La Cèze.* Journal hebdomadaire non politique de Bagnols.

M. le Ministre de l'Instruction publique informe l'Académie du Gard que, par un arrêté en date du 20 janvier dernier, il a décidé que la 14<sup>e</sup> réunion des délégués des Sociétés savantes des départements aurait lieu à la Sorbonne, au mois d'avril 1876, et que des séances de lectures et de conférences publiques seraient faites, pendant les journées des mercredi 19, jeudi 20 et vendredi 21 avril.

Le samedi 22 avril, M. le Ministre présidera la séance générale, dans laquelle seront distribués les récompenses et encouragements accordés aux Sociétés savantes et aux savants.

Les membres de l'Académie qui désiraient assister à ces séances sont invités à se faire inscrire au plus tôt.

M. E. GERMER-DURAND fait part à l'Académie de la découverte d'une importante inscription :

« Le 25 janvier dernier, dit-il, je fus averti par M. Bard, concierge de la Maison-Carrée, que des paveurs, en réparant la banquette d'un trottoir, rue de la Lampèze, non loin du *Castellum divisorium*, avaient remarqué une pierre sur deux faces de laquelle étaient gravés des caractères « indéchiffrables ». M. de Bérard, sous-bibliothécaire, s'étant transporté immédiatement sur les lieux, revint bientôt avec un ouvrier portant la pierre sur son épaule ; et c'est ainsi que, moyennant un honnête pourboire donné à ce paveur, notre collection s'est enrichie d'un monument dont j'étais loin tout d'abord de soupçonner le prix. Car ce n'est qu'après vingt-quatre heures d'efforts et d'essais de déchiffrement, poursuivis avec obstination, de concert avec mon fils François, sur l'estampage que nous en avons tiré, que je commençai à y voir un peu clair. Ce qui m'avait rendu, pendant quelque temps, toute lecture impossible, c'est que je voulais lire les deux faces inscrites indépendamment l'une de l'autre. Ce n'est que lorsque mon collaborateur m'eut suggéré l'idée de suivre les lignes d'une face sur l'autre, que je vis apparaître, en caractères grecs d'un archaïsme tout particulier, un texte dont la physionomie celtique me parut évi-

dente, surtout quand j'y eus constaté la présence du verbe ΔΕΔΕ et de l'adverbe ΒΡΑΤΟΥΔΕ, déjà connus par l'inscription de notre Nymphée, si savamment étudiée par M. Aurès et si heureusement traduite par M. Ad. Pictet.

» Une fois en possession d'une lecture incontestable, il était naturel d'essayer une interprétation. Je l'ai fait, et sans chance d'erreur pour les trois premières lignes, dont l'analogie avec l'inscription du Nymphée est tout à fait frappante. Mais quand il s'est agi d'aller plus loin, je n'ai pas osé me risquer dans les conjectures, et je laisse aux savants spéciaux, aux celtistes de profession, à nous apprendre quels sont les objets que *Cassitalus, de Vers, a offerts sur l'ordre de ?...*

» J'ai dit que le caractère grec de cette inscription est d'un archaïsme extrêmement prononcé. En effet, bien que celle du Nymphée soit déjà remarquable sous ce rapport et qu'on y rencontre des Δ, des Β, des Ρ, d'une forme singulière, elle ne contient pas de Ε (sigma carré) tandis que l'inscription de *Cassitalus* n'en connaît point d'autre. Aussi croyons-nous que le texte celtique que nous venons de recueillir est le plus ancien de ceux qui sont connus, et que, chronologiquement, il prime, et de beaucoup, l'inscription des *Matrebo Namausicabo*, laquelle était jusqu'à présent considérée comme la plus ancienne.

» Afin de mettre ce texte à la disposition de ceux qu'il peut intéresser, mon fils s'est empressé de faire parvenir au Ministre, pour le Comité des Sociétés savantes · 1° un estampage en papier ; et

2° quelques jours après, un moulage en plâtre des deux faces de ce pilastre qui portent l'inscription.

» Cette heureuse découverte porte à cinq le chiffre des inscriptions celtiques en caractères grecs trouvées dans le midi : 1 à Vaison ; 2 à Saint-Rémy ; et 2 à Nîmes.

M. AURÈS fait remarquer que toutes les inscriptions celtiques trouvées dans le Midi sont en caractères grecs ; tandis que toutes celles qui ont été trouvées dans le centre ou le nord, au nombre de huit, sont en caractères latins.

» M. de Barthélemy, averti par cette communication, a prié M. Aurès de faire exécuter, pour le Musée de Saint-Germain, un fac-simile complet de la pierre.

M. Ch. LIOTARD dépose sur le bureau une arme en bronze, remarquable par sa belle conservation, et que le propriétaire propose à la ville d'acquérir pour ses collections. Cette arme, que M. Germer-Durand pense être un glaive mithriaque, couteau destiné à égorger le taureau dans le sacrifice du taurobole, aurait été trouvée, d'après le dire du propriétaire, non loin de la Tourmagne, sous un *clapas*.

MM Aurès et Germer-Durand estiment qu'il serait bon de se procurer quelques renseignements plus précis sur le lieu, la date et les circonstances de la découverte de « cette belle antique »

M. GOUAZÉ donne lecture d'une intéressante notice sur notre regretté confrère M. Leon Blanchard, trop tôt enlevé aux travaux de l'Académie. Il rappelle les

discours remarquables du magistrat sur les anciennes institutions judiciaires de Nîmes, prononcés aux rentrées solennelles de la Cour d'Appel, et la lecture si attachante de l'académicien sur *le Juge du point d'honneur à Nîmes*.

M. de GRISY lit la seconde partie de son étude sur *Fénelon missionnaire et prédicateur*.

Après avoir exposé, dans la deuxième partie de son étude, la doctrine des *Dialogues sur l'éloquence*, M. de Grisy, passant de la théorie à l'application, montre Fénelon mettant lui-même en pratique les préceptes qu'il vient de donner sur l'art si délicat de la prédication. Puis, M. de Grisy fait une revue exacte des sermons et des plans de sermons qu'a laissés Fénelon ; et, avant de conclure, il résume ainsi son jugement sur Fénelon considéré comme prédicateur :

« Trois périodes, ce me semble, ont marqué la carrière oratoire de Fénelon. Il y a d'abord la période d'enthousiasme, que résume, dans sa ferveur poétique, le *Sermon pour la fête de l'Épiphanie*. Ce qui fait de ce sermon le type achevé de tous ceux que prononça l'abbé de Fénelon avant et un peu après 1685, c'est le lieu où il fut prêché, l'église des missions étrangères, l'auditoire, où se trouvaient les ambassadeurs de Siam, ce pays déjà conquis à l'évangile par le dévouement des missionnaires, enfin le style et les figures, la sublimité et la véhémence de l'Écriture, qui sont comme autant de signes par lesquels se trahit la vocation du

jeune et charitable apôtre. Depuis dix ans, Fénelon instruisait et dirigeait les âmes. A peine élevé au sacerdoce, il brûle d'évangéliser les peuples ; sa parole a déjà ce tour vif et passionné qu'il portera jusque dans l'homélie. Aussi, quand il lui fut donné « d'épancher enfin son cœur devant ces autels des missions », c'est, ainsi qu'il l'a dit, « dans un transport de joie » qu'il prêcha « dans une maison d'où sortent les hommes par qui les restes de la gentilité entendent l'heureuse nouvelle ». Faut-il s'étonner si un tel discours, prononcé par une telle bouche, est plutôt un hymne, une prière, qu'un sermon étudié et méthodique ? Si le prédicateur que sa faiblesse retient si loin des « extrémités de l'Orient », et que n'eussent arrêté ni « les sables brûlants, ni les montagnes, ni les côtes barbares », mit toute son âme et toute l'abondance de son inspiration en ce discours qui est, du commencement à la fin, une adorable mélodie, où la piété la plus profonde se mêle au prosélytisme du plus noble apostolat ? D'ailleurs, la même année, au sein du royaume, Fénelon, que ses études, sa vocation et surtout sa charité, y préparaient si bien, allait, missionnaire du roi, montrer l'évangile aux provinces et réconcilier avec le catholicisme ses frères séparés du Poitou. Il y allait sans autre escorte que ses collègues, arme de sa douceur ; et il y poursuivit cette œuvre si chère à sa jeunesse, celle de mettre la parole au service de la foi catholique et du salut des hommes. Bientôt à la Rochelle, il obtint, par la force seule de la persuasion, un triomphe éclatant sur les dissidents, parmi



lesquels Fénelon et ses missionnaires « semblaient faire renaître les temps de la primitive église ». Et de toutes ces instructions, de tous ces appels à l'esprit de concorde et d'amour, que nous est-il resté ? Un discours admirable, et, avec le témoignage unanime des contemporains, quelques fragments de sermons qui suffisent à démontrer qu'avant et après 1685, il y eut dans Fénelon un missionnaire de génie, un disciple de François Xavier, et sur la terre de France un apôtre digne de faire reflourir les plages brûlantes de l'Inde et du Japon.

A la période d'enthousiasme succède la période de recueillement, où Fénelon se livre tout ensemble « à son goût pour le mystique » et à la composition du petit nombre de sermons et de panégyriques qu'il prêcha depuis 1685 et jusqu'à son élévation au siège archiépiscopal de Cambrai, en 1694. Ces sermons ne portent point de date, il est vrai ; mais, outre qu'ils ont été publiés dans un certain ordre, ils sont bien d'une époque où l'abbé de Fénelon, assujéti aux devoirs de sa charge (1689-1694), pouvait cependant se faire entendre dans quelque cérémonie religieuse, ou célébrer les vertus et les actions de quelque saint personnage. Quant au style de ces divers discours, sans cesser d'être facile, délicat, élevé, il n'a plus, continûment au moins, cette véhémence, cette harmonie, cette beauté toute lyrique qui font du *Sermon pour la fête de l'Épiphanie* un chef-d'œuvre inimitable. Là, au contraire, nous sommes en plein sermon plus ou moins étudié, mais d'un caractère, toutefois, grave,

méthodique et reposé. La diction en est toujours élégante et pure, le ton pourtant en est plus ordinairement calme et mesuré, le fond plus solide, la dialectique plus serrée et plus pressante ; ce sont évidemment des œuvres de la maturité, en un mot, du plein recueillement. Ce qui les rattache à la première période, et ce qui les distingue essentiellement de la dernière, c'est leur composition même où on ne retrouve ni les brillantes figures du *Sermon pour l'Épiphanie* ni surtout ce qui frappe dans les *plans*, c'est à savoir les vérités de sentiment, les mouvements attendris, le riche assemblage des textes et des citations, et particulièrement la familiarité et l'abandon de l'homélie.

La dernière période, celle qu'on pourrait appeler finissante, est remplie par les sermons dont les plans nous restent, par une foule d'homélies, d'instructions ou prônes qui nous manquent, par le discours pour le sacre de l'électeur de Cologne, enfin par les mandements de Fénelon donnés à Cambrai, depuis 1701 jusqu'à 1703. Ce que recherche alors Fénelon, ou plutôt ce qu'il pratique le plus volontiers, c'est la simplicité familière, affectueuse et sensible, non sans art, mais naturelle et sans apprêt, c'est l'éloquence sobre de gestes. On le voit instruisant le « cher troupeau », racontant, s'insinuant, s'élevant par endroits à un enthousiasme soudain, appuyant sur certaines choses, et employant, comme il le dit, « une mesure courte et impétueuse pour signifier ce qui est vif et ardent ». Il dut, au cours de ces dernières années de son apostolat, parler d'abondance, tout rempli qu'il était

de son sujet ; car, ainsi qu'il le prescrit, il se faisait un ordre dans l'esprit, rangeait toutes ses preuves, et préparait un certain nombre de figures touchantes. « Ses transitions, dira-t-on, ne seront pas si fines » ; n'importe. « Outre qu'il peut les avoir préparées sans les apprendre par cœur, de plus ces négligences lui seront communes avec les plus éloquents orateurs de l'antiquité, qui ont cru qu'il fallait par là imiter souvent la nature, et ne montrer pas une trop grande préparation ». Du reste, avec son imagination si fertile, avec son ingénieux esprit, Fénelon pouvait, à son gré, varier à l'infini le plan et les formes de son discours. Témoin ce sermon qu'il avait préparé pour le jour de l'Annonciation, le jour même où le comte de Fénelon, son neveu, lui apprit le bref rendu à Rome contre le livre des *Maximes des Saints*. « Il change aussitôt son plan, dit un biographe, se recueille quelques instants, et fait une allocution à ses frères sur l'obéissance que nous devons tous à nos supérieurs ; sa présence d'esprit, le calme et la tranquillité d'âme qu'il montra dans cette occasion singulière et sans exemple..... arrachèrent des larmes à tous les assistants ».

C'est au cours de cette période que Fénelon put mettre en exemple les préceptes de ses *Dialogues*, agir en pasteur, et montrer à son troupeau un esprit vraiment sacerdotal. Tous les carêmes, il portait la parole dans quelque une des églises de Cambrai. Au jour des grandes fêtes, il ne manquait jamais d'adresser aux fidèles assemblés dans l'église cathédrale, des exhortations aussi simples que persua-

sives. « On courait, dit-on, à ses sermons ». Il réalisait alors cet idéal de prédicateur qui doit être « un père qui parle à ses enfants avec tendresse ». Seul, il donnait communément « la pâture » au troupeau « selon ses besoins ». « Quel beau spectacle, dit un écrivain, de voir l'archevêque de Cambrai monter dans la modeste chaire d'une église de campagne pour annoncer la parole divine à de pauvres agriculteurs, appropriant son langage à la simplicité de leurs mœurs et ne dépassant jamais les bornes dans lesquelles le circonscrivait l'intelligence de son auditoire. A peine descendu, ce grand homme ne dédaignait pas de réunir les enfants de ces humbles villageois, et les instruisait. . . . il était en même temps leur évêque et leur catéchiste ». Il fuyait donc, surtout quand il instruisait, au cours de ses tournées diocésaines, ce qu'il appelle la « spéculation », sachant bien quelle est la grâce attachée à la voix du pasteur, s'il sait « entrer dans les difficultés, se proportionner aux esprits, et parler d'une manière convenable aux besoins de ses auditeurs ». Et, ce qui est plus touchant, et paraît l'effet d'une vraie vocation, c'est que Fénelon portera jusqu'au sacrifice le soin et le zèle qu'il eut toute sa vie pour les âmes confiées à sa direction. Attristé par la mort de tous les siens, seul à soutenir le poids de la disgrâce, mais toujours dévoué aux peuples qu'il évangélisait, il trouve, dans son dévouement même, la cause d'une mort prochaine et vivement souhaitée. « Peu de semaines avant sa maladie, dit Saint-Simon, il fit un court voyage de visites

épiscopales, il versa dans un endroit dangereux ; personne ne fut blessé, mais l'archevêque aperçut toute la gravité du péril... Il arriva fort incommodé à Cambrai, la fièvre survint, et Fénelon vit que son heure dernière était arrivée ». Ainsi mourut ce pasteur qui terminait un de ses sermons en disant à Dieu : « Quand j'aurais délivré mon âme, je ne serais point consolé en ne servant point mon cher troupeau ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

~~~~~

.

.

▲

*Séance du 11 mars 1876.*

Présents : MM. Ginoux, *président* ; Dumas, Liotard, Bigot, Q. des Rivières, Brun, Puech, Pelon, Gaidan, Faudon, Bolze, de Grisy, Carcassonne, Meynard-Auquier, Deloche, Dauphiné, titulaires résidants ; Bondurand, titulaire non-résidant ; Laval, associé-correspondant ; et l'abbé Azais, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire-perpétuel dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

M. l'abbé Suchet, président de l'Académie de Besançon, fait hommage à l'Académie du Gard de plusieurs études historiques qu'il a publiées :

1° *Pontarlier en 1639*, broch. in-8°.

2° *Sœur Marthe*, religieuse hospitalière, broch. in-8°, Besançon, 1870.

3° *Dominique Parrenin*, savant missionnaire de Pékin ; discours prononcé au Russey, le 17 mai 1864. Besançon, broch. in-8°, 1864.

4° *Histoire de Notre-Dame des malades, à Ornans* (Extr. des *Annales franc-comtoises*, mars et avril 1865). Broch. in-8°, Besançon, 1865).

5° Discours prononcé à la séance générale de l'Académie de Besançon (27 janvier 1876) sur l'entrevue de François I<sup>er</sup> et de Charles-Quint, à Aiguesmortes (Extr. de l'*Union franc-comtoise*, 27 février et 1<sup>er</sup> mars 1876).

6° *La Pomme de terre en Franche-Comté*, broch. in-8°. Besançon (sans date).

*Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons*. Tome iv, 2<sup>e</sup> série.

*Recueil des publications de la Société nationale havraise d'études diverses*, 10<sup>e</sup> année. 1875.

*Bulletin de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure*. Tome 14<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres de l'année 1875.

*Mémoires de la Société des sciences naturelles et historiques, des lettres et Beaux-Arts de Cannes et de l'arrondissement de Grasse*. Tome iv. 1874.

*Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*. Tome 14. 1875.

*Bulletin de la Société industrielle de Flers (Orne)* 1<sup>re</sup> année, n<sup>os</sup> 3 et 4 de 1875.

*Bulletin de la Société protectrice des animaux*. Décembre 1875.

Lecture est donnée d'une lettre de M. le préfet, convoquant les membres de l'Académie aux prières publiques qui doivent avoir lieu, le dimanche 12 mars, en exécution de l'article 1<sup>er</sup> de la loi constitutionnelle.

Le secrétaire-perpétuel communique une lettre de M. Wallon, ministre de l'ins-

truction publique, qui annonce à l'Académie du Gard qu'elle a été désignée, par la section d'archéologie du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, pour recevoir une récompense de mille francs, comme ayant puissamment contribué, par ses travaux, aux progrès de l'archéologie.

L'Académie est instamment priée de charger un délégué de recevoir la médaille de bronze qui sera décernée à la Sorbonne, le 22 avril.

M. Liotard offre à l'Académie, de la part de la famille, le portrait de notre regretté confrère, M. Rédarès, en son vivant secrétaire-adjoint.

L'Académie accepte avec reconnaissance ce souvenir qui lui rappelle un confrère qui lui est resté bien cher, et elle charge le secrétaire-perpétuel de transmettre ses remerciements à M<sup>me</sup> Rédarès.

M. BONDURAND lit une partie de son *Etude sur l'Economiste Bastiat*.

L'auteur s'efforce d'abord de montrer que l'économie politique est une science exacte, quoi qu'on en ait dit, et il rappelle les grands résultats qu'elle a dégagés par la méthode expérimentale.

Abordant ensuite la question du capital, il établit avec Bastiat le rôle prépondérant du capital dans le progrès humain et les bienfaits sans mesure dont nous lui sommes redevables.

« L'intérêt dominant de tous les hommes, dit Bastiat, est de favoriser la rapide formation du capital. Le capital s'accroît



pour ainsi dire, de lui-même sous la triple influence de l'activité, de la frugalité et de la sécurité. Il travaille, depuis le commencement, à affranchir les hommes du joug de l'ignorance, du besoin et du despotisme. Effrayer le capital, c'est river une triple chaîne aux bras de l'humanité.

« Si Bastiat n'a pas toujours été heureux dans son application de l'idée de justice aux théories de l'économie politique (notamment en ce qui concerne la propriété foncière), ici il a usé en maître de moyens qui l'avaient mal servi ailleurs. Il a bien vu que, pour le capital et le crédit, pour la rémunération du travail actuel ou antérieur, l'harmonie morale se rencontre avec l'harmonie supérieure de la science. Il avait d'autant mieux le droit de se faire de la morale une alliée, qu'il avait voué sa vie à un ardent apostolat. S'il s'était, dans la théorie qui nous occupe, conformé à cette philosophie sévère qui rejette pour la science les secours étrangers, et veut tirer ses constructions du seul objet de ses investigations, nous aurions perdu des pages admirables, et il serait demeuré incomplet. Son beau talent se serait arraché une aile. Tout en reconnaissant la supériorité de la méthode exacte dans l'élaboration spéculative, n'exigeons pas que le polémiste s'y renferme. Applaudissons-le, au contraire, de choisir ses armes de la manière qui peut le mieux servir son originalité, alors que c'est pour aller à un triomphe certain. Bastiat sait invoquer les principes qui s'imposent au cœur de l'homme ; il pro-

nonce les grands noms de justice et de liberté avec une émotion communicative, qui fait de lui le premier des propagateurs de l'économie politique ».

M. Bondurand passe à la théorie de l'intérêt du capital, et rappelle les obstacles que le crédit a rencontrés, les proscriptions dont il a été l'objet jusqu'à nos jours. L'intérêt est actuellement entièrement réhabilité dans la science.

« Puisqu'on vend l'argent, dit Turgot (car le donner en échange des autres marchandises, c'est le vendre), pourquoi ne le louerait-on pas comme tout produit? Par quel étrange caprice la morale ou la loi prohiberait-elle un contrat libre entre deux parties, qui toutes deux y trouvent leur avantage? Et peut-on douter qu'elles l'y trouvent, puisqu'elles n'ont pas d'autre motif pour s'y déterminer? » M. Bondurand esquisse à grands traits la célèbre polémique entre Bastiat et Proudhon sur la *Gratuité du crédit*.

Il termine ainsi :

« Bastiat est une figure aux aspects multiples, qui ne se révèle que par son oeuvre entière. Dans le cours d'une existence consacrée à la science, il a traversé bien des luttes et bien des épreuves. Ses derniers écrits sont empreints d'une tristesse résignée, qui succède à l'enjouement et aux vives saillies des premiers jours. Dans ses *Harmonies économiques*, le deuil côtoie les sommets de la spéculation, et cet esprit charmant, qui avait égréné tant de perles, prend une teinte

grave et presque religieuse, à mesure qu'il s'élève. C'est que la mort n'est pas loin. Elle le saisira jeune encore et dans la pleine activité de sa pensée. Des lignes ponctuées, des lacunes trahissent une main défaillante, et provoquent une profonde sympathie. On avait commencé par sourire avec les *Pamphlets* et les *Sophismes*; on se prend à méditer avec les *Harmonies*. Browning a dit que l'objet le plus digne d'être montré aux hommes est une âme humaine : on en trouvera une dans ce livre.

« S'il ne nous a pas été permis, à propos d'une question spéciale, d'apprécier Bastiat avec l'étendue que comportaient les faces diverses de son talent, du moins nous sommes-nous efforcé de ne rien omettre de ce qui pouvait caractériser ses vues sur cette question même. Ces vues se ramènent toutes à la conception primordiale de l'harmonie des grandes lois providentielles; et cette conception, qui se retrouve dans toutes les théories de Bastiat, est ce qui donne à son œuvre sa puissante unité. La science contemporaine les a consacrées, et les réserves qu'elle a pu faire sur certains points ne l'ont pas empêchée de considérer Bastiat comme un des maîtres de l'économie politique, et à coup sûr comme son propagateur le plus brillant et le plus irrésistible.

« Bastiat est venu avant que l'on songeât à établir la grande et féconde distinction entre la *science* et l'*art* en économie politique. Sa méthode aurait gagné à la connaître et à la pratiquer. Il lui eût été

difficile, cependant, d'atteindre plus haut qu'il ne l'a fait dans ses *Harmonies*, et d'attacher des flèches plus aiguës au flanc des préjugés qui couraient les salons, la rue et les assemblées politiques.

« Lorsque, dans notre pays, on a de l'esprit autant qu'on a de cœur et de science, et qu'on met cet esprit au service de la sagesse, de la raison et de la liberté, on est sûr d'obtenir une récompense plus enviable que la gloire bruyante et la popularité des réformateurs : c'est le suffrage des penseurs et des honnêtes gens. Cette récompense, pour laquelle il n'est pas de sacrifice auquel on ne dût consentir, la mémoire de Bastiat l'a conquise sans conteste ».

M. Bigot donne lecture d'une poésie patoise de M. *Paul Félix*, associé-correspondant, intitulée : *Lou masié dé Jupiter*, qui est un encouragement au travail.

M. GAIDAN rend compte des *Idylles* de M. Ludovic de Vauzelles, associé-correspondant.

« L'auteur de ces *Idylles* avait, dès l'âge de quinze ans, donné un recueil de vers, qu'honora de ses éloges le Klopstock français, l'auteur de la *Divine épopée*. On ne s'abreuve pas, au départ, à la coupe de poésie pour s'en sevrer en avançant dans la vie, et je ne suis pas étonné de retrouver le poète dans le magistrat.

« Ce n'est pourtant point aux loisirs que laissent même les plus graves fonctions

que nous devons ce livre, mais aux suites d'une épreuve douloureuse. M. de Vauzelles, frappé dans ses forces et dans ses espérances par la perte de son fils unique, résigna des fonctions qu'il occupait depuis vingt ans, pour aller demander aux plages souriantes du midi la santé du corps et l'apaisement de l'âme. Menton, qu'il avait visité en 1865, le reçut de nouveau en 1873; c'est là, nous dit-il, qu'il fut amené à composer ces tableaux et qu'il en trouva le cadre et le sujet.

« Une douzaine de pièces, qui ne sont pas toutes des pastorales, composent ce recueil, et celles qui justifient ce titre, n'ont de l'idylle antique que les traits que nos mœurs peuvent admettre; elles n'ont rien gardé des langueurs amoureuses, des ardeurs passionnées de ce monde adolescent de Théocrite, de Moschus et de Bion, que le génie du plus grec des poètes modernes a fait revivre dans quelques morceaux achevés et dans des lambeaux immortels. L'auteur nous offre, sous le nom d'idylles, qu'il avait pourtant le droit de donner à ces tableaux, des scènes d'une gravité douce et touchante, dont quelques-unes vont jusqu'au sourire; puis de petits poèmes où trouvent place les pensées les plus élevées et les méditations d'une âme où retentit encore l'écho non apaisé d'une profonde douleur. Il nous intéresse à des pêcheurs, à des marins, à des bergers Brigasques, descendus des sommets alpestres qui séparent l'Italie de la France; à de jeunes filles de Menton; oliveuses ou porteuses d'oranges; aux pauvres habitants des villages féodaux, endormis au pied de

Castellar, de Sainte-Agnès, de Gorbio, nids d'aigles en ruines, qui défendirent longtemps ces plages contre l'envahisseur barbaresque. Il nous fait coudoyer aussi, sur ce promontoire gracieux, entre les montagnes et la mer, d'autres envahisseurs qu'il attire et dont il ne se défend pas : des Anglais, des Russes, des Allemands. Et nous gémissons avec lui de voir disparaître ou reculer les champs d'orangers et de citronniers devant de nombreux hôtels bien moins poétiques et moins embaumés qu'eux.

« Je désire signaler à votre attention les principales pièces du recueil, celles surtout qui justifient l'épigraphe que l'auteur emprunte à Virgile.

*Qualis populea mœrens Philomela sub umbra.*

« En face de la splendide indifférence de la nature pour nos souffrances et pour nos affections brisées, ces poèmes agitent le problème éternel de la vie et de la mort et du mystérieux au-delà.

Les *Pêcheurs de Menton*, les *Deux amis*, le *Malade des bords de la Néwa*, sont dans cette catégorie. Viennent après quelques pièces d'un caractère très-élevé ; en première ligne, celle intitulée *Patrie*, grand et sérieux mot, et qui a noblement inspiré l'auteur. M. de Vauzelles a eu de plus l'excellente pensée d'en placer la scène dans ces localités qu'on accusait de séparatisme. *La fille des comtes de Gorbio*, l'unique rejeton d'une famille illustre, dans la plus grande pauvreté, aide encore les malheureux autour d'elle,

Du chanvre qu'elle étire et file sans relâche ;

et, par orgueil de son nom, refuse la main d'un riche négociant de Menton. C'est là peut-être une création originale et fière du poète ; mais, si c'est un portrait, c'est, de nos temps, une rare merveille.

« L'esprit du poète enfin rasséréiné a réfléchi des scènes moins sévères ; nous mentionnons dans cet ordre : *le retour du Marin, le berger de Tende, la jeune fille de Cabrolles, et les prétendants de Nicette*. Celle-ci, une charmante pastorale, où deux amoureux, en des chants alternes, se disputent le cœur et la main de la jeune fille, laquelle, après les avoir longtemps écoutés, ne conclut pas comme le vieux Palémon, *non nostrum inter vos etc.*, au grand désespoir de l'un des rivaux. Ensuite une façon de saynète, les *Demoiselles*, dont les personnages, en disparaissant, emportent la conclusion, gracieux échange de propos où je note, sur Menton, cette boutade :

Depuis que l'indigène au Suisse l'a vendu,  
Le seul fruit qu'on y cueille est le fruit défendu.

et celle-ci, qui la contredit un peu :

Que la vie à Menton ne saurait être douce,  
Entre le flot qui gemit et l'étranger qui tousse ;

mais cette boutade ne prouve que ce que j'ai avancé plus haut, que la gravité du poète n'est pas exclusive du sourire.

« Je ne puis me dispenser de citer : *Les porteuses d'oranges*, l'idylle du recueil la plus antique comme expression de la souffrance d'amour, et qui fait ressouve-

nir de la Lydé d'André Chenier, avec cette différence que Tavelina, l'héroïne, s'efforce d'arracher de son cœur le trait qui l'a blessée, et que la payenne Lydé, tout entière à sa passion, est bien éloignée de la combattre. Les plaintes de la *Porteuse d'oranges* ne sont sans doute qu'un écho affaibli des vers troublants d'André Chenier. Mais n'est-ce pas un mérite encore que de rappeler cet adorable poète (qu'il m'est interdit de citer ici, et à ce sujet), dans un livre d'idylles qui peut rester ouvert à toutes ses pages sur la table de la famille ?

« Un dernier chant, où le disciple invoque son maître, l'harmonieux *Soumet*, termine le recueil ; l'auteur l'interroge sur ce qu'il doit tenter, et sur le monde invisible dont il est l'hôte. Et l'esprit lui répond :

Qu'il n'est aucun milieu  
Entre vivre et mourir, ne point voir et voir Dieu.  
Tu vis, sache ignorer ce que le monde ignore.  
Au soleil du printemps laisse ton vers éclore ;  
Que, tantôt sur la terre et tantôt dans les cieux,  
Papillon éclatant, il amuse les yeux.  
L'écolier, le savant lui tendront plus d'un piège,  
Peut-être le cloueront sur un trône de hége ;  
Mais, si son aile ardente a traversé l'azur,  
Il ressuscitera tôt ou tard, sois-en sûr.

« Je fais des vœux pour que cet oracle ne mente pas ; mais un si rapide oubli atteint, de nos temps, des œuvres poétiques même belles, — et celles du mélodieux *Soumet* en sont une preuve, — que je n'ose rien affirmer à cet égard. Quoi qu'il en soit, je serais heureux si ce rapide examen vous a fait connaître ce charmant



petit volume. Je l'ai lu avec d'autant plus de plaisir qu'il a remis sous mes yeux et dans ma pensée ce beau pays de Menton, que j'ai parcouru presque à la même époque que M. de Vauzelles ; assurément ce souvenir ne m'a pas gâté les poèmes, mais j'ai la conviction qu'ils seront appréciés pour leur seule valeur par tous les amateurs de la bonne et saine poésie. Des descriptions dignes de ce fragment de l'Italie, désormais bien à nous, des pensées élevées ou gracieuses, dans une forme toujours élégante, une exécution irréprochable, font de ce recueil une œuvre d'une réelle distinction ; et je ne doute pas que tout lecteur attentif de ces pages n'y trouve *cette haute distraction intellectuelle* qu'y cherchait l'auteur en les composant ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.



*Séance du 25 mars 1876.*

Présents : MM. Im-Thurn, *vice-président* ; Dumas, Aurès, Liotard, Bigot, Q. des Rivières, Brun, Lenthéric, Verdier, Puech, Pelon, Faudon, Bolze, de Grisy, Carcassonne, Deloche, Dauphiné, membres titulaires ; Laval, associé-correspondant ; et l'abbé Azaïs, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Ginoux fait exprimer le regret qu'il éprouve d'être empêché d'assister à la séance.

Le secrétaire-perpétuel dépose les ouvrages suivants :

*Institut des provinces de France. Documents et informations diverses. N° 1, 1876.*

*Mémoires de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens. 3<sup>e</sup> série, 1875.*

*Mémoires de l'Académie de Maine-et-Loire. Tome xxxii.*

*Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny (Jura), 16<sup>e</sup> année, octobre et novembre 1876.*

*Ricérche elettro-dinamiche sulle rotazioni paleogeniche, assiali ed equatoriali, dei declinatori e degl'inclinatori centrifughi e centripeti a punte magnetiche e diamagnetiche.*

L'Académie de Nimes est priée de donner par lettre un jugement de ce mémoire à l'auteur.

*Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.* Tome 8, 1876. 1<sup>er</sup> trimestre.

*Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère.* Tome xxvi, 1875. Décembre.

*Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest.* 4<sup>o</sup> trimestre, 1875.

*Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie.* 96<sup>e</sup> livraison, 1875.

*Bulletin de la Société centrale d'agriculture de France.* 9, 1875.

*La Cèze*, journal hebdomadaire non politique. N<sup>os</sup> 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10.

*Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie.* N<sup>o</sup> 4, 1875.

*Annual report of the trustees of the Museum of comparative zoology at Howard college, in Cambridge.* 1875.

*Revue Savoisiennne.* N<sup>o</sup> 2, février 1876.

*Etudes sur les vignes d'origine américaine qui résistent au phylloxéra*, par M. Millardet, délégué de l'Académie.

*Indications générales sur les vignobles des Charentes*, par M. Maurice Girard, délégué de l'Académie

Diverses publications sur le phylloxéra, de la part de l'Académie des sciences.

M. l'abbé Azaïs rend compte des brochures que M. l'abbé Suchet, président

de l'Académie de Besançon, a adressées à l'Académie du Gard.

« M. l'abbé Suchet, archiprêtre de l'église métropolitaine de Besançon, président de l'Académie de cette ville, qui assistait au mois d'octobre dernier, avec son illustre compatriote Mgr Besson, à une de nos séances, a bien voulu nous envoyer, comme un aimable souvenir de l'accueil qu'il avait reçu dans notre compagnie, quelques brochures qui renferment d'intéressants travaux littéraires et historiques. La poésie vient se mêler avec bonheur à la prose, et nous reconnaissons une plume souple et facile qui se prête agréablement à tous les genres.

« Mais ce qui domine dans ce recueil, ce sont des récits, des épisodes de l'histoire de la Franche-Comté, ce sont des biographies attachantes qui font connaître les hommes célèbres de cette province. On sent dans toutes ces pages un souffle patriotique qui nous révèle combien cette contrée est chère au cœur de ses enfants.

« Je fais un choix dans ce recueil, et je m'arrête d'abord au discours que M. l'abbé Suchet a prononcé, en qualité de président, le 27 janvier 1876, à la séance solennelle de l'Académie de Besançon. Le sujet de ce discours intéresse à la fois la Franche-Comté et le Midi ; c'est une page d'histoire qui leur est commune. L'orateur se propose de raconter la célèbre entrevue de Charles-Quint et de François I<sup>er</sup> dans les murs d'Aigues-mortes. Il avait visité, quelques semaines auparavant, la ville de S. Louis avec ses

admirables remparts et sa plage solitaire, et il avait vu les beaux vers de Reboul en face de la *cit  poitrinaire*, qui semble dormir dans son enceinte, comme un vieux chevalier couch  dans sa pesante armure. Il avait vu scintiller   l'horizon cette mer o  avaient flott  les nombreuses gal res des deux puissants rivaux devenus alli s ; et, d s ce moment, il avait con u la pens e de raconter   ses confr res de Besan on cette entrevue fameuse, dans laquelle Charles-Quint avait   ses c t s le chevalier Grouvelle, une des plus grandes figures historiques de la Franche-Comt  et le premier homme d'Etat de cette  poque. C'est avec tous ces souvenirs,  voqu s avec  -propos, que M. l'abb  Suchet a fait un discours qui est une int ressante page d'histoire pour nous et pour Besan on.

« Un autre travail non moins digne d'int r t, c'est le discours prononc  par M. l'abb  Suchet   l'occasion de l'inauguration du monument  rig    la m moire du c l bre Dominique Parrenin. L'orateur esquisse   grands traits cette belle figure de l' minent j suite, qui fut un missionnaire d vou  et un savant distingu  ; qui, pendant pr s d'un demi-si cle, fut le confident et l'ami des empereurs et des lettr s de la Chine, qui l'avaient choisi pour  tre leur ma tre dans l' tude des sciences : homme vraiment prodigieux, dont la vaste intelligence embrassait toutes les branches des connaissances humaines, les math matiques, la physique, les sciences naturelles, la m decine et l'astronomie, et qui correspondait avec

les savants de l'Europe, dont il traduisait les ouvrages en chinois.

« Nous ne faisons que mentionner une attachante notice sur la sœur Marthe, qui a été, pendant plus de cinquante ans, la providence des pauvres, et qu'on a vue constamment au chevet des malades et de nos soldats blessés, et qui a reçu des témoignages de gratitude de tous les gouvernements qui se sont succédé.

« Nous ne devons pas oublier un intéressant mémoire sur la culture de la pomme de terre en Franche-Comté, qui nous montre que, bien avant que Parmentier eût vulgarisé en France l'usage de ce précieux tubercule, la pomme de terre était cultivée dans cette province et servait à la nourriture des habitants. Ce fut l'Académie de Besançon qui, en 1772, eut la gloire d'encourager les travaux de Parmentier et de le soutenir par un concours sympathique contre les obstacles qu'il eut à vaincre ».

En terminant cette revue des opuscules de M. l'abbé Suchet, le rapporteur donne lecture de quelques pages de sa brochure sur « Pontarlier en 1639 ».

Ces pages rappellent des désastres récents dont ces lieux ont été encore les témoins, et l'auteur donne un libre cours, à cette occasion, à ses sentiments patriotiques.

Après cette lecture, M. l'abbé Azaïs, de concert avec M. Des Rivières et M. Im-Thurn, propose M. l'abbé Suchet comme associé-correspondant.

M. PUECH donne lecture d'une *Notice biographique sur M. le docteur Aug. Pleindoux*, et fait ressortir, dans ce travail, la vie si active et si laborieuse de cet éminent confrère.

M. LENTHÉRIC, rapporteur de la commission du concours, propose la question suivante pour le concours 1876.

L'Académie décernera une médaille d'or, de la valeur de *trois cents francs*, à l'auteur du meilleur mémoire sur l'une des industries actuellement en vigueur dans le département du Gard.

Les concurrents ont une latitude complète pour choisir la nature de cette industrie ; ils devront seulement s'attacher à rendre leur travail accessible à tous et à ne pas lui donner exclusivement un caractère technique, scientifique, industriel, agricole ou financier.

Etudier les origines d'une branche de travail, son développement, ses causes de prospérité ou de décadence, en faire l'histoire, en retracer les vicissitudes, etc. ; en un mot, faire une monographie industrielle ou agricole, intéressant spécialement le Gard, tel est le programme proposé par l'Académie.

Les mémoires doivent être adressés à l'Académie avant le 1<sup>er</sup> mars 1877.

M. AURÈS propose de faire paraître en même temps les programmes des deux concours de poésie et d'archéologie, afin que les concurrents aient plus de temps pour faire des recherches et préparer leurs mémoires

MM. de *Grisy* et *Dauphiné* sont désignés pour faire partie de la commission pour le concours de poésie ; MM. *Aurès* et *Lenthéric* sont appelés à la commission chargée du concours d'archéologie. Les membres de ces deux commissions sont invités à préparer sans retard les programmes du concours.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

---



*Séance du 8 avril 1876.*

Présents : MM. Ginoux , *président* ; Dumas, Salles, Aurès, Liotard, Bigot, Q. des Rivières, Brun, Im-Thurn, Lenthéric, Gouazé, Puech, Gaidan, de Grisy, Brunet, Dauphiné ; Bondurand, membre non-résidant ; Ad. Ricard et V. Laval, associés-correspondants ; et l'abbé Azaïs, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire-perpétuel dépose les ouvrages suivants :

*Revue des Sociétés savantes des départements*, t. II, juillet-août 1875.

*Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*. Concours de 1869 et 1875. Ouvrages couronnés. Tome XIV, 1875.

*Société scientifique et littéraire d'Alais*, année 1874. Tome VI, 2<sup>e</sup> bulletin.

*Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique du département de Constantine*. XVII<sup>e</sup> volume, 1875.

*Annales de la Société d'Emulation du département des Vosges*. Tome XV, 1<sup>er</sup> cahier.

*Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.* N<sup>os</sup> 85 et 86.

*Bulletin de la Société Dunoise: archéologie, histoire, sciences et arts.* N<sup>os</sup> 27 et 28, 1876.

*Bulletin de la Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers.* N<sup>os</sup> 201, 202, 203 et 204 de l'année 1875.

*Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse.* 1874-1875.

*Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes.* 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année.

*Bulletin de la Société protectrice des animaux.* Janvier et février 1876.

*La Cèze,* n<sup>os</sup> 11 et 12.

*Revue Savoisienne.* N<sup>o</sup> 3.

M. l'abbé Azais donne lecture d'une lettre de M. PÉRÈS, membre non résidant, qui accompagne l'envoi d'un mémoire sur *l'Inanité du scepticisme philosophique de notre époque*. Il exprime le désir que ce mémoire soit lu dans une de nos séances, et il appelle sur lui d'une manière spéciale l'attention des confrères qui sont familiarisés avec les études philosophiques.

M, le Ministre de l'instruction publique envoie deux invitations pour assister aux réunions des délégués des sociétés savantes à la Sorbonne. L'une est remise à M. Jules Salles et l'autre à M. l'abbé Azais, qui sont délégués par l'Académie.

M. Aurès communique, de la part de M. E. GERMER-DURAND, une note sur un autel votif très-intéressant qui vient d'être trouvé dans les fouilles entreprises à la Fontaine, près du monument de Reboul.

« Le 4 de ce mois, M. Gérin m'a fait remettre un petit monument fort intéressant, qu'on venait de trouver dans les fouilles qui se font à la Fontaine près de la statue de Reboul : c'est un très-petit autel votif, auquel manquent malheureusement, par suite de la fracture de sa partie supérieure, la première ligne, qui contenait le nom du dédicant, et une partie de la seconde ligne. — Voici ce que je lis sur la face antérieure :

· · · · ·  
L[AR·AV]GVS[T  
M I N I R V Æ  
V · S · L · M ·

..... *L[ar(ibus) Au]gus[t(is)], Minervae  
V(otum) S(olvit) L(ubens) M(erito).*

« N. accomplit avec reconnaissance le vœu qu'il avait fait aux Lares augustes et à Minerve ».

« Sur la face latérale droite, est sculpté un bouclier traversé par une lance ; sur l'autre face, un caducée.

« Le sol nimois n'avait rendu jusqu'ici que deux autels votifs à Minerve, et de dimensions fort différentes.

« L'un fut trouvé à Nîmes, au commencement du siècle dernier. Minerve y est associée, en seconde ligne, aux Lares augustes et à trois divinités topiques, Némausus, Urnia et Avicantus. Cet autel, de proportions vraiment monumentales, forme encore aujourd'hui l'encoignure de la maison Gervais, dans l'ancien enclos d'Alizon, rue des Bénédictins.

Notre confrère M. Aurès, qui l'a examiné récemment et qui s'est abouché avec le propriétaire, pense qu'il serait possible, moyennant une faible dépense, d'assurer à notre collection épigraphique la possession de ce monument de premier ordre.

« L'autre est un autel domestique, plus grand du double que celui qui vient d'être découvert. Le nom de Minerve y est associé en seconde ligne à celui d'une divinité topique, *Sulivia Idennica*, « la déesse protectrice du bois d'Eyssène ». Cet autel était encastré, au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, dans la chapelle de l'ermitage de Notre-Dame de Laval, commune de Collias, sur la rive gauche du Gardon. Il est aujourd'hui perdu. — Le texte de ces deux inscriptions a été donné par Ménard, t. vii, p. 209 et 470 ».

Le secrétaire-perpétuel remet aux membres de l'Académie un exemplaire d'un ouvrage intitulé : *Aspirations infinies*, que M. Rodier de La Bruguière, membre non-résidant, adresse à chacun de ses confrères.

M. le doct. V. Laval continue la lecture de son mémoire sur les grandes épidémies de Nîmes.

Après avoir fait l'historique de celles de 1578, 1589, 1640, l'auteur, à propos de cette dernière, entre dans quelques explications au sujet du mot *tac*, qu'il a rencontré dans les archives, et dont il a cherché à préciser le sens.

Voici comment s'exprime à ce sujet M. Laval :

« L'épidémie de 1640 touchait à sa fin ; cependant, avant de commencer la quarantaine, le bureau de santé, dont la prudence ne saurait être trop louée, ne voulut rien faire sans avoir au préalable entendu le capitaine de santé qui, mieux que personne, en raison de la nature de ses fonctions, était à même de fournir des renseignements précis sur le véritable état de la ville. En conséquence, le sieur Tallar, qui avait remplacé Charles Rivière dans cette charge, fut appelé, le 1<sup>er</sup> septembre 1640, devant le bureau, pour émettre son avis sur l'opportunité de la proclamation de la quarantaine. Il le fit dans les termes suivants : « Depuis une quinzaine de jours, il ne s'est trouvé que six ou sept malades, et parmi eux un seul ayant un bubon, *qui estoit marque certaine de peste*, laquelle fut reconnue et vérifiée avoir été contractée dans les huttes mêmes, par la fréquentation trop ordinaire et approche trop grande des malades ; que tous les autres n'ont que du *tac*, *sans charbons ni bubons.....* ; ce que le sieur Brun, médecin de la ville, peut confirmer et assurer être véritable pour avoir assisté aux vérifications desdits malades » (1).

» Je ne sais, Messieurs, si le mot *tac* vous était bien familier avant cette lecture ; pour moi, j'avoue en toute humilité qu'avant de le rencontrer dans ce document des Archives de la ville, non-seulement sa signification m'était tout

(1) *Archives municipales. — Délibérations de l'Hôtel de ville de Nîmes, registre L, 21 et 23.*

à fait inconnue, mais que j'ignorais même jusqu'à son existence. Ma curiosité une fois éveillée, je me suis mis à faire des recherches, n'eût-ce été que pour pallier mon ignorance. Les savants archéologues qui m'entendent ne me démentiront pas, j'en suis sûr, si je dis qu'il y a aussi un Dieu pour les chercheurs ; or, c'est le résultat de mes investigations sur le *tac* que je demande la permission de vous résumer brièvement. Ce sera là, sans doute, une petite digression à mon sujet ; mais le *non erat hic locus* d'Horace aura peut-être ici son excuse dans l'importance du fait scientifique ; car il n'est pas indifférent, en médecine surtout, de donner à un mot sa véritable signification ; et je pense que les quelques rares auteurs qui jusqu'à ce jour ont employé ce terme en épidémiologie, ou qui en ont donné la définition, se sont mépris sur son véritable sens.

» Le premier écrivain qui, à ma connaissance du moins, parle du *tac* (dans un sens médical s'entend) est Etienne Pasquier dans ses *Recherches de la France* (1). Il dit : « En l'an mil quatre cens onze, y eut une autre sorte de maladie, dont une infinité de personnes furent touchez, par laquelle l'on perdoit le boire, le manger et le dormir, et toutefois et quantes que le malade mangeoit, il avoit une forte fièvre : ce qu'il mangeoit luy sembloit amer ou puant, tousiours trembloit, et avec ce estoit si las et rompu de ses membres que

(1) Paris, 1665, p. 375.

l'on ne l'osoit toucher en quelque part que ce fust : aussi estoit ce mal accompagné d'une forte toux, qui tourmentoit son homme jour et nuit ; laquelle maladie dura trois semaines entières, sans qu'aucune personne en mourust. Bien est vray que, par la véhémence de la toux, plusieurs hommes se rompirent par les génitoires et plusieurs femmes grosses accouchèrent avant le terme. Et quantes venoient au guérir, ils jettoient grande effusion de sang par la bouche, le nez et le fondement, sans qu'aucun médecin peust juger dont procédoit ce mal, sinon d'une générale contagion de l'air, dont la cause leur estoit cachée. Cette maladie fut appelée le *tac* : et tel autrefois a souhaité, par risée ou imprécation, le mal du *tac* à son compagnon, qui ne sçavoit que c'estoit ».

» On lit d'autre part dans Félibien (1) : « En 1414, il régna un vent de bise si contagieux, qu'il causoit une maladie presque générale qu'on appeloit *coqueluche*, le *tac* ou le *horion*. C'estoit une espèce de rhume, qui causa un tel enrouement que le Parlement et le Chastelet furent obligez d'interrompre leurs séances. On dormoit peu et l'on souffroit de grandes douleurs à la teste, aux reins et par tout le reste du corps. Mais le mal ne fut mortel que pour les vicilles gens de toute condition ».

» Telles sont les deux principales autorités sur lesquelles s'appuient les épidémiologistes modernes pour faire le *tac*

(1) *Histoire de Paris*, t. II, p. 776.

synonyme de « coqueluche ». Le professeur Charles Anglada adopte lui-même cette opinion. Après avoir, en effet, énuméré, dans l'introduction de son livre, les différentes maladies épidémiques dont il se propose de faire l'histoire, il ajoute : « On s'étonnera peut-être de ne pas trouver, dans l'énumération qu'on vient de lire, une épidémie qui a plusieurs fois parcouru le monde depuis le xv<sup>e</sup> siècle, sous les noms d'*influenza*, *coquette*, *petite-poste*, *follette*, *tac*, *horion*, *grippe*.... etc. » (1). Tel est aussi l'avis du savant Littré.

» Je ne saurais partager cette manière de voir. Pasquier et Félibien, qui, en définitive, ont donné la relation de cette épidémie, l'un plus d'un siècle et demi, l'autre plus de deux cents ans après qu'elle s'était manifestée, lui ont fort improprement donné le nom de *tac* ; et s'ils l'ont fait, confiants dans des traditions médicales encore vivantes de leur temps ou d'après des écrits contemporains, c'est qu'alors ce mot désigna dans le midi et dans le nord deux maladies complètement différentes, et fut dévié accidentellement, dans ces derniers pays, de sa véritable signification. Car, enfin, n'est-il pas au moins bizarre que, tandis que le *tac* exprime aujourd'hui « une sorte de gale qui est une phlegmasie éruptive et contagieuse de la peau, à laquelle le cheval, le chien et le mouton sont le plus

(1) *Etudes sur les maladies nouvelles et les maladies éteintes, pour servir à l'histoire des évolutions séculaires de la pathologie*, par Ch. Anglada. Paris, 1869.



sujets (1) » ; que Rabelais dit aussi : « L'un y avoit (au visage) la picote, l'autre le tac » (2) ; que Pasquier lui-même écrit autre part : « Afin de t'admonester de rechef qu'à l'advenir tu laisses le tac et la souilleure de ces paroles injurieuses », etc.... (3) ; que tous les auteurs non-médicaux ont toujours employé ce mot, tant au propre qu'au figuré, dans le sens de « tache, macule, souillure, plaques de coloration autre que le fond qui les supporte », etc. ; que, tandis enfin que la salamandre aquatique ou triton ne porte, dans le vulgaire, le nom de *tac* que précisément parce que sa peau est tachetée : n'est-il pas au moins bizarre, dis-je, que, dans le langage médical, on applique ce terme à un ensemble de symptômes parfaitement définis et auquel manque celui qui devrait en être forcément la caractéristique ?

» Je le répète, ou bien Pasquier et ceux qui l'ont reproduit se trompent, ou bien la maladie, qui, à n'en pas douter, avait passé des provinces méridionales à Paris et dans le nord de la France, s'était, dans cette longue pérégrination, modifiée peu à peu dans ses allures, et, changeant ainsi de forme et de caractères, n'avait pas changé de nom. Dans le Languedoc au contraire et dans la Provence, le *tac* conserva toujours, depuis le xiv<sup>e</sup> siècle, son vrai sens primitif et étymologique, et ser-

(1) E. Littré, *Grand Dictionnaire de la langue française*, Paris, 1869.

(2) Rabelais, iv, 52.

(3) E. Pasquier, *Lettres*, t. III, p. 863. ,

vit, dans tous les temps, à désigner la même manifestation épidémique. Celle-là n'était autre que la fièvre pestilentielle proprement dite, appelée aussi fièvre maligne, fièvre pourprée, et dont le symptôme principal était une éruption de pétéchies ou de taches exanthématiques : « ..... *denique maculæ purpureæ pulicum morsibus similes, peticulæ vel petechiæ a recentioribus appellatæ, proprie et peculiariter febrem malignam significant. In nullo enim alio febris genere reperiuntur* » (1). Mais voici de cette fièvre une description plus saisissante encore. Nous la devons à Pierre Formi, qui exerçait la médecine à Nîmes dans la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle. « Le caractère le plus commun, dit-il, de cette fièvre maligne, vénéneuse et contagieuse, est une chaleur en son commencement fort petite, une douleur de teste, une envie de vomir, des légères défaillances de cœur; des frissons qui de temps en temps se ressentent par tout le corps, et un anéantissement de forces sans aucune cause apparente. Son progres se fait reconnoistre par l'augmentation des mesmes symptômes, et son estat et sa vigueur paroissent, ou au cinquieme ou au sixième et quelquefois au huitième jour de la maladie, auquel temps les malades sont extraordinairement agitez d'inquiétudes et de frayeurs, et d'un délire devancé par la rougeur de la face, et des menuës venes

(8) *Lazari Riverii praxeos medicæ*, lib. xvii. *Caput I de febre pestilenti*, p. 331. Edition de Lyon, 1663.

semées dans le blanc de l'œil. Le poux est fréquent et débile, accompagné le plus souvent de petites retractions, d'éphydroses, et de *quantité de taches pourprées qui paroissent dessus la peau*. Les urines sont quasi semblables à celles des sains, si ce n'est qu'elles se troublent fort peu de temps après que les malades les ont rendues, et se trouvent chargées d'une hypostase épaisse, verdâtre, noire ou livide. Les déjections sont la plus part bilieuses, et souvent grisâtres, suivies d'un grand nombre de vers, qui sortent quelques fois morts, quelques fois vivans par le nez, par la bouche et par le fondement. Les vomissemans sont aussi fréquans, gluans, viscidos et pituiteus, mais le plus souvent bilieux et jaunastres » (1).

» Tel était véritablement le *tac* au point de vue de la symptomatologie. A ceux qui en douteraient, je ne saurais fournir un meilleur argument en faveur de ma thèse, que de leur rappeler le sens même que le mot *tac* a actuellement encore dans la langue du peuple de nos provinces méditerranéennes. On lit, en effet, dans le dictionnaire provençal français du docteur S.-J. Honorat, publié à Digne (Basses-Alpes), 1847 : « *roussari* ou *tac*, pourpre, maladie exanthématique, qui se manifeste par de petites taches rouges de la grosseur d'un grain de millet et quel-

(1) *L'idée de la fièvre épidémique qui, depuis le commencement de cette année.... etc.* ; par Pierre Formi, docteur en l'Université de Montpellier. A Nismes, 1686.

quefois comme des piqûres de puces ». Inutile d'ajouter que le mot *tac* est ici employé pour *taca* ou *taco*, mot provençal et languedocien (1), qui veut dire une «tache» quelconque, et qui vient lui-même, suivant mon opinion, de l'arabe *taca*, «tache» ou du bas-breton *tach*, «souillure», et non du latin *tactus* «toucher», comme le prétend Littré. Le substantif français *tache* et le verbe *tacher* n'ont d'ailleurs pas d'autre origine.

» Quant à la filiation du *tac*, il est incontestable qu'il procédait de la peste, dont il n'était en somme qu'une forme modifiée et atténuée. Il suffit, pour se convaincre de cette vérité, de rapprocher la description de Pierre Formi de celle que les meilleurs auteurs ont donnée de la peste des xv<sup>e</sup>, xvi<sup>e</sup>, xvii<sup>e</sup>, xviii<sup>e</sup> siècles. Dans la fièvre pourprée comme dans la peste, la phénoménalisation est la même ; dans l'une et dans l'autre, il y a les mêmes exanthèmes ; mais la peste a en plus les *bubons* et les *charbons*, qui sont à la fois le témoignage extérieur de la sursaturation de l'organisme par le virus pestilentiel auquel ils servent comme d'émonctoires, et l'expression tangible des efforts que fait la nature pour chasser le mal au dehors.... Du reste, la place même qu'occupe, dans le document cité plus haut, le mot *tac* à côté des autres mots *bubons* et *charbons*, « qui estoient marque certaine de peste » ; le sens général du passage

(1) Voir également le *Dictionnaire languedocien-français*, de l'abbé de Sauvages. Edition publiée à Alais (Gard), 1821.

tout entier, nous indiquent bien une relation étroite entre le *tac* et la peste proprement dite, en même temps qu'ils nous font voir clairement que ces deux affections n'étaient l'une et l'autre que deux variétés de la même espèce morbide, traduisant : la première, une intoxication légère ; la seconde, un empoisonnement grave ; la nature de la maladie n'en restant pas moins identique dans les deux cas ; et qu'en dernière analyse le *tac* était exactement à la peste ce que la cholérine est au cholera, la varioloïde à la variole. J'ajoute que, de même que jamais la varioloïde ne s'est produite spontanément dans un pays avant que la variole n'y eût paru, de même la fièvre pourprée ou *tac* était inconnue de l'Europe avant la première invasion de la peste à bubons.

» Messieurs, quand une grande épidémie tire à sa fin, on voit peu à peu diminuer le nombre des cas graves au profit des cas légers, et la transition de la période léthifère à la norme de la santé publique n'est ni rapide ni précipitée. Il semble que le fléau épidémique, dont la spécificité au bout d'un certain temps va s'affaiblissant de plus en plus, n'abandonne cependant qu'à regret les populations malheureuses qu'il a tenues si étroitement enlacées dans ses cruelles étreintes, et dans son agonie même il essaie de les frapper encore... ! La peste à bubons ne se conduisait pas autrement, et dans chacune des épidémies auxquelles elle donna naissance, le *tac* fut toujours par rapport à elle ce qu'il fut dans celle de 1640 : l'expression pathologique des derniers efforts du monstre expirant. Bien

plus, si nous 'en croyons Jean Suau, qui était lui aussi un médecin nimois, il arrivait, à ce moment, qu'un grand nombre d'individus, non-seulement de ceux qui avaient été épargnés jusque-là, mais encore parmi les personnes qui avaient été frappées par le fléau et jusqu'aux chirurgiens et aux infirmiers, payaient leur tribut à cette fièvre (1).

» Si, maintenant, je poursuis l'analogie que j'ai signalée entre le tac et la cholérine, je trouve que, comme le choléra n'arrive jamais d'emblée et sans être annoncé par ce syndrome, de même le tac précédait souvent la peste et lui servait de prélude et de période prémonitoire. Indépendamment de plusieurs épidémies de peste qui eurent à Nîmes cette forme progressive, on peut citer, comme exemple de ce fait, ce qui arriva en 1623, où le *tac* se déclara immédiatement après le siège de Montpellier, et fut suivi, à peu de temps de là; d'une épidémie de peste dans tout le bas Languedoc. C'est aussi parce que la peste de Marseille de 1720 avait eu le tac pour première manifestation, qu'on fut induit en erreur et que les médecins de cette ville ne firent remonter le début de l'épidémie qu'au 1<sup>er</sup> août, jour où apparurent les premiers bubons, alors qu'en réalité la contagion y régnait depuis le mois de juin.

» Mais le tac ne se développait pas seulement dans les circonstances précé-

(1) *Traitez contenant la pure et vraie doctrine de la peste, etc., etc.*; composez par maistre Jean Suau, de Nîmes. Paris, 1586, in-8<sup>o</sup>.

dentés, il évoluait quelquefois d'une autre façon et avait un autre rôle. J'ai montré ailleurs (1) comment la peste importée en Europe et en France, en l'année 1348, n'avait pu y devenir endémique, il y avait là une question de terrain ; mais si certaines plantes exotiques parviennent à s'acclimater chez nous en subissant des modifications dans leur taille et dans la qualité de leurs fleurs et de leurs fruits, sauf même à dégénérer ensuite par degrés et à obliger plus tard à renouveler la semence, l'expérience a malheureusement démontré que la peste, grâce à la permanence de causes cosmiques spéciales et de certaines influences morales, politiques et sociales, sur lesquelles je me suis également étendu, trouva aussi dans notre pays *un milieu épidémique favorable* jusqu'à un certain point à sa germination, mais tout en le réduisant dans ses conditions d'existence et de végétation. De là naquit le *tac* ; une fois engendré et passé pour ainsi dire à l'état d'entité pathologique, il prit, pendant plus de quatre siècles, droit de cité parmi nous ; à la fois endémique et épidémique, on le vit, durant toute cette période, constituer, à la faveur des moindres causes occasionnelles adjuvantes, de véritables épidémies locales et saisonnières, qui n'étaient en somme que de véritables épidémies de peste mitigée : telle est celle de

(1) Voir mon mémoire sur les grandes épidémies qui ont régné à Nîmes, depuis le vi<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours.

1666, relatée par Pierre Formi, sous le nom de fièvre épidémique et à laquelle nous avons emprunté les termes de notre description ; ce fut encore le tac qui engendra et perpétua la constitution médicale de ces époques néfastes, grâce à laquelle toutes les maladies, revêtant un caractère de putridité, d'adynamie et de contagiosité, avaient comme un air de famille. C'est lui, enfin, dont l'action dépressive et continue, minant lentement les organismes, débilitait des générations entières et augmentait leur réceptivité pour la véritable peste, tandis que celle-ci, à chaque importation nouvelle, venait augmenter son activité, le renforcer dans son action et pour ainsi dire revivifier les germes ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

---

•



*Séance du 29 avril 1876.*

Présents : MM. Ginoux , *président* ; Dumas, Germer-Durand, Liotard, Bigot, Q. des Rivières , Lenthéric , Verdier , Dombre, Gouazé, Puech, Pelon, Gaidan, Faudon, Bolze, de Grisy, Carcassonne, Meynard-Auquier, Doze et Dauphiné , membres titulaires ; Laval, associé-correspondant ; et l'abbé Azais, secrétaire-perpétuel.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire-perpétuel dépose les ouvrages suivants :

*Mémoires de la Société des antiquaires du centre*, 5<sup>e</sup> volume. 1873-1874.

*Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*. 2<sup>e</sup> semestre 1875.

*Romania*. Avril 1876.

*Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace. Bulletin de la Société et de la station agronomique*, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1875.

*Recueil des mémoires et documents de l'Académie de la Val-d'Isère*. 3<sup>e</sup> volume, 1876.

*Mémoires et documents publiés par la Société archéologique de Rambouillet*. t. III, 1875-1876.

*Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.* 29<sup>e</sup> vol., 1875

*Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de Valenciennes.* Tome 28, vingt-septième année.

*Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.* Janvier et février 1876.

*Le tournoi poétique et littéraire,* avril 1876.

*Bulletin de la Société protectrice des animaux,* mars 1876.

*Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais.* N<sup>o</sup> 87, 1876.

*Bulletin de la Société académique de Brest.* Deuxième série. Tome II. 1874-1875.

*L'Investigateur,* journal de la Société des études historiques. Novembre-décembre 1875, janvier-février 1876.

*Bulletin des sciences de la Société centrale d'agriculture de France.* 1876.

*La Cèze,* journal non politique. N<sup>os</sup> 14, 15 et 16.

*Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes.* Tome III.

*Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.* 2<sup>e</sup> série, t. IV, 1874-1875.

M. le président communique une lettre de M. le maire de Nîmes, annonçant à l'Académie que l'inauguration de la statue du poète Reboul aura lieu le 17 mai. « L'Académie, ajoute M. le maire, sera heureuse de s'associer aux hommages rendus à notre cher et illustre poète, et de

désigner l'un de ses membres pour prendre en son nom la parole ».

L'Académie accueille avec joie la communication de M. le maire et désigne son président pour prendre la parole dans cette circonstance.

M. l'abbé Azaïs, délégué par l'Académie pour assister aux réunions des Sociétés savantes des départements à la Sorbonne, présente de vive voix le compte-rendu des principales lectures qui ont été faites dans ces réunions.

Il signale, dans la section d'archéologie, où notre confrère, M. J. Salles, délégué de l'Académie, figurait comme assesseur, des mémoires sur l'usage des silex à l'époque mérovingienne, sur les monnaies arabes fabriquées à Marseille aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles ; sur une station préhistorique de l'âge de pierre près de Clamecy, dans la Nièvre ; sur les monuments mégalithiques ou celtiques du Morhiban ; sur la restitution d'un milliaire qu'on devra appeler le milliaire de Saint-Florent-sur-Cher ; sur l'oppidum gaulois de Château-Vieux (Creuse) ; sur la numismatique gauloise et les médailles anépigraphes de la Gaule-Belgique.

M. l'abbé Azaïs signale, dans la section d'histoire, dont il a suivi les séances, un travail sur l'instruction publique dans les Hautes-Cévennes, avant et après 1789 ; sur les relations de la France avec le Portugal, au temps de Mazarin, d'après des documents inédits ; sur l'invasion de la France en 1707, ou chronique de la campagne de Provence et du siège de Toulon ; sur le provençalisme de la lan-

gue de Molière ; sur la correspondance inédite de Louis XIV et de la République helvétique, après la réunion de l'Alsace et de la Franche-Comté ; sur l'origine de l'imprimerie en Saintonge et en Aunis ; sur le cartulaire de Saint-Guilhem-du-Désert.

Une des lectures les plus intéressantes a été celle de M. Capmas, membre de l'Académie de Dijon, sur les premiers éditeurs de Mme de Sévigné, faisant suite à sa lecture de l'année précédente sur la découverte d'un manuscrit contenant un grand nombre de lettres de M<sup>me</sup> de Sévigné, dont plusieurs inédites. Il a fait ressortir les services que ce manuscrit pouvait rendre pour compléter, corriger et rectifier les premières éditions de la célèbre épistolière.

M. l'abbé Azaïs rend compte ensuite de l'Assemblée générale présidée par M. le ministre de l'instruction publique. Il donne lecture du remarquable rapport de M. Chabouillet sur les travaux archéologiques de l'Académie du Gard. Cette lecture est accueillie, par tous ses collègues, avec un sentiment de vive gratitude pour l'auteur d'un rapport aussi flatteur et aussi bienveillant pour notre compagnie. M. l'abbé Azaïs fait passer sous les yeux de ses confrères la belle médaille en bronze qui accompagne le prix de mille francs décerné à notre Académie, dans la séance générale, par M. le ministre de l'Instruction publique.

M. C. LIOTARD soumet à l'Académie une *Etude sur le néologisme* et débute ainsi :

« Je ne viens pas attaquer, encore moins

condamner le néologisme : je voudrais seulement rappeler, d'après d'excellents critiques de tous les temps, et confirmer en ce jour par quelques exemples, dans quelles circonstances, dans quelles proportions et conditions il convient d'y avoir recours, et contre quels abus il y a lieu de se prémunir dans ce genre d'innovations.

» Le néologisme créé sous l'impulsion de la nécessité me paraît parfaitement acceptable, mais le seul acceptable. Encore faudra-t-il que la composition du mot nouveau concorde avec le génie de notre langue, trop souvent méconnu dans les combinaisons où se rencontrent des emprunts à deux idiomes étrangers.

» On peut appeler néologisme l'invention d'un mot nouveau, simple ou composé, comme aussi une alliance de mots hardie et inusitée. Tel était dans le premier sens le célèbre *invaincu* de Corneille. La nouveauté n'était pas dans les éléments, mais dans la combinaison. Pourquoi ce mot n'a-t-il pas vécu, appliqué soit aux chefs d'armée soit aux chevaux de course ? La langue du sport n'a pas toujours été aussi bien inspirée.

» Je n'irai pas, pour les éléments de cette étude, fouiller dans les journaux, pas plus dans la petite presse folâtre que dans ces grandes feuilles politiques, dont l'audace en fait de langage est poussée aujourd'hui aux dernières limites, surtout quand il s'agit d'imaginer une qualification injurieuse ou simplement ironique à l'adresse des partis opposés : après *capitulard* et *légitimard*, ils sont allés jusqu'à *appel-aupeuplard* ! ils ont porté le culte de l'insulte au dernier degré du mauvais

goût et de l'insanité ; leur langue demandera bientôt un supplément particulier aux vocabulaires d'argot.

» Laissons donc de côté ces locutions qui ne sont pas justiciables de la grammaire ; je ne puiserai mes exemples que chez les écrivains les plus sobres, les plus corrects, en un mot, dans la littérature d'élite.

» Parmi ces locutions nouvelles hasardées qui réclament ou attendent la consécration du temps, il en est qui se sont risquées timidement, soulignées dans la phrase qui les contient et comme accompagnées d'un point d'interrogation. Mais combien d'autres qui s'étalent le front haut et d'un air vainqueur, avec la prétention de s'imposer par la noblesse ou la notoriété de l'inventeur ?

» O Dumarsais ! que sont devenues vos honnêtes et timides réserves ? vous qui recommandiez d'accompagner les expressions ou tournures un peu trop hardies d'un correctif connu : *si l'on peut dire, si je puis parler ainsi*. O Vaugelas ! que sont devenus vos scrupules, vous qui vouliez attendre, pour prononcer l'admission d'un mot dans le beau langage, qu'il eût reçu l'approbation de Malherbe ou la consécration de Coeffeteau ? Que nous sommes loin aujourd'hui de ces restrictions et de ces précautions oratoires ! Faut-il s'en plaindre, faut-il s'en louer ? La langue française a-t-elle perdu, a-t-elle gagné à l'introduction d'une foule d'éléments nouveaux, dont un grand nombre empruntés à l'étranger, et à la proscription d'une quantité d'expressions traitées de surannées parce

qu'elles remontent au xvi<sup>e</sup> siècle. Je suis, pour mon compte, fort tenté de dire avec Vaugelas :

« J'ai toujours regret aux mots et aux termes retranchés de notre langue, que l'on appauvrit d'autant ».

(Vaugelas. *Remarques*, p. 252).

» Quant à l'introduction des termes nouveaux, je comprends que les amateurs effrénés du sport et du Jockey-Club empruntent à nos aimables voisins d'Outre-Manche les termes spéciaux d'un art où ils sont passés maîtres, et que nos aïeux ne pratiquaient pas avec le même degré de perfection ; qu'ils importent dans notre langage une technologie spéciale adaptée à un usage nouveau. La langue reflète les mœurs, rien de plus naturel. — Que les découvertes merveilleuses dont s'enrichissent journellement les sciences naturelles et l'industrie exigent des dénominations nouvelles, rien de mieux : on invente le mot comme la chose.

» Mais la littérature n'a pas les mêmes excuses, ou plutôt les mêmes motifs : pour traiter les sujets éternellement vrais qui sont du domaine de la poésie, du roman, de l'art oratoire, de la philosophie, de la critique, s'aperçoit-on qu'il manque quelque chose à la phrase de Pascal, de Bossuet, de Lesage, de Racine, de La Fontaine ? La langue de ces maîtres immortels ne se prête-t-elle pas merveilleusement à rendre toutes les grâces et toutes les splendeurs ?

» Qu'il y ait une langue des affaires, une langue de l'industrie et de l'atelier, permis à elle d'affecter jusqu'à un certain

point les termes d'un argot compréhensible aux seuls adeptes ; mais, pour la langue littéraire, qu'il me soit permis de désirer une fixité, sinon une immutabilité, qui me garantisse contre les fantaisies excessives et les excentricités ».

A quelques principes empruntés — chez les anciens — à Cicéron, Quintilien, Horace ; — chez les écrivains modernes ; à Du Bellay, Henri Estienne, Sylvestre de Sacy, etc., M. Liotard ajoute cette page remarquable de M. Forgues :

» Nous ne rêvons pas l'extinction totale des classes malfaisantes ; et, tant qu'elles subsisteront, un idiome particulier leur sera indispensable. Mais, cet idiome, on ne le leur disputera plus comme aujourd'hui, et ce n'est point à elles que les novateurs iront demander les richesses dont ils voudront grossir le trésor des langues adultes et déjà formées : d'autres sources leur seront offertes, bien autrement abondantes et saines. Le rajeunissement des archaïsmes injustement tombés en désuétude ; l'adaptation graduelle et sagement limitée de la technologie scientifique aux nécessités progressives de la langue courante, ou de celle qui constitue le monopole des poètes, — le droit de bourgeoisie concédé de temps en temps à quelques rusticités pittoresques, — les lettres de grande naturalisation données, *après mûr examen*, à tel mot étranger, dont nous ne possédons pas l'équivalent — n'y aurait-il pas là de quoi remplacer avantageusement les leçons de style qu'on demande au turf, à l'écurie, aux prisons même, et les em-



prunts qu'on fait à tous grossiers idiomes » ?

On ne saurait mieux dire et, nous sommes parfaitement de cet avis.

L'auteur ajoute :

« Le génie gaulois, accessible à toutes sortes de séduction, complaisant aux nouveautés les plus diverses, n'en prévaut pas moins à la longue contre tout ce qui est excessif et illogique..... Le jour n'est donc pas loin, selon nous, où le monde saura résolument purifier son langage des expressions empruntées à la Bohême ».

» *Fiat*, je voudrais pouvoir dire *voluntas tua* ; mais il ne s'agit ici que d'une espérance. — En attendant ce beau jour, voyons, par de notables exemples, comment se comportent, en fait d'innovations, nos contemporains les plus accrédités.

C'est sur des notes de plus de quinze ans que je vais puiser mes exemples.

Parmi ces exemples, nous en signalerons quelques-uns des plus saillants :

#### ÉPERDUMENT. Substantif.

« Elle enviait les existences tumultueuses, les nuits masquées, les insolents plaisirs avec tous les *éperduments* qu'elle ne connaissait pas et qu'ils devaient donner ».

( Flaubert, *Mme Bovary*, p. 63 ).

#### ENDORMEMENT.

« C'étaient de longs repas, où ces bour-

geois riches s'attardaient avec des lenteurs, des lassitudes, des *endormements* de paysans ».

( Alph. Daudet, *Fromont et Risler*, liv. 1, chap. v, p. 72 ).

» Voilà deux mots, sinon congénères, qui ont du moins assez d'analogie de situation et de composition. Avant de jeter la pierre à leurs auteurs, tous les deux habiles à peindre les passions désordonnées, dont les actes, les sentiments, les excès ont été si souvent, si puissamment décrits qu'ils ne sembleraient pas devoir appeler de nouvelles formes de langage, il faut encore se demander si, dans les deux circonstances que je rappelle, nous trouverions facilement des équivalents aux deux substantifs que j'hésite à incriminer.

#### DÉVELOUTÉ. TRANSVERBÉRER.

Ernest Renan a un bien joli mot tenté dans sa dernière publication sur les légendes de Bretagne (*Souvenirs d'enfance*).

« Maintenant, avec ma pauvre âme *déveloutée* de cinquante ans, cette impression dure encore ». (*Rev. des Deux-Mondes*, 15 mars 1876, p. 246 ).

Je trouve charmante cette comparaison avec le duvet de la pêche qui a disparu.

Il me semble moins heureux, quelques pages plus loin :

» Le vieux père attribuait à une faiblesse d'esprit ce qui était le résultat

des ravages intimes de rêves impossibles en un cœur que l'amour avait *transverbéré* ».

*Transpercé* se dit habituellement dans le même cas.

#### AUTODIDACTE.

Il est bon, en principe, de désigner par un mot ce qui exigerait une périphrase un peu longue; mais il est encore meilleur, en créant ce mot, de se préserver des formes dures et mal sonnantes. Tel est *autodidacte* pour désigner les hommes qui ont fait eux-mêmes leur éducation, qui ont été leurs propres instituteurs: le général Hoche, Jules Janin.

Un anonyme de *l'Intermédiaire* donne ce nom à Rétif de la Bretonne et propose de ranger dans la même catégorie J.-J. Rousseau; mais il n'est pas heureux dans l'expression de son idée: *autodidacte*.

Ce n'est pas le cas d'invoquer ici la tolérance de Quintilien, qui permet de pécher *suavitatis causa*.

#### EXFOGATION.

« Mais là où il trouvait le calme, le rassérénement des facultés, après l'*exfogation* des instincts, je ne trouvais que la honte de moi-même et une profonde tristesse ».

(George Sand. — *Pierre qui roule*. — *Rev. des Deux-Mondes* du 15 juillet 1869, p. 286).

Ce terme ne me déplait pas, et je le passerais plus volontiers que bien d'autres: mais j'admettrais moins volontiers l'observation dont l'auteur croit devoir

timidement l'accompagner, dans une note ainsi conçue :

» J'ai retenu ce mot du récit de Laurence parce qu'il m'a frappé — je ne le crois pas français, je désirerais qu'il le fût. — C'était, sans doute, de la part de mon narrateur un souvenir de l'Italie, dont le verbe *sfogarsi*, admirablement expressif, n'a pas d'équivalent dans notre langue ».

Nous n'avons pas le verbe, il est vrai ; mais n'avons-nous pas *fougue* et *fougueux* ? *Sfogato* terme de musique est aussi devenu tout à fait français.

#### VIRGINISME.

» Un écrivain à peu près inconnu, M. Sibille (peut-être un pseudonyme), traducteur de l'*Essai sur les vieilles filles*, de l'anglais de Hayley, se montre tout d'abord très-embarrassé pour trouver un terme qui désigne convenablement cette condition intéressante de l'état-civil que Gray avait appelée une *vieille fille en culottes*. Après avoir risqué les expressions de *vierge ridée*, et de *vierge automnale*, il se décide, pour désigner l'état et la corporation, à employer la périphrase de *virginisme suranné*.

Le mot n'a rien de choquant, il est bien fait, c'est-à-dire correctement composé, et, employé d'ailleurs avec cette timidité qui rappelle les précautions oratoires recommandées par l'auteur des *Tropes*.

Le *virginisme suranné* me rappelle aussi (dans un autre ordre d'idées, par exemple) le *publicisme* des femmes de

Rétif, le réformateur à outrance, mais réformateur malheureux, des mœurs et du langage. Parmi les mots forgés par lui et par son contemporain et confrère Mercier, il en est de moins réussis ; — et qui peut assurer d'ailleurs, à l'apparition d'une de ces formes étranges que j'interroge, quelle en sera la fortune dans un certain avenir ?

Je reviens à *virginisme*. Le mot n'a pas fait fortune. Il ne lui a peut-être manqué que d'être lancé par un écrivain plus autorisé ; il n'aurait pas fait double emploi avec *virginité*, qui indique l'état physiologique, tandis que le mot nouveau aurait représenté, par analogie avec *eclectisme*, *sensualisme*, *paupérisme*, un état social, comme une espèce d'institution.

Et à ce propos, veuillez remarquer que, comme il est des enfants mal venus, des ustensiles mal réussis, il est aussi des mots frappés d'un vice constitutif, irréguliers de naissance et qui n'en ont pas moins survécu et prospéré. Ceux de la technologie scolastique, créés systématiquement, sont généralement bons ; mais parmi ceux qui appartiennent à la langue des salons, il n'en existe pas mal de reprochables ; et ce n'est pas sans un certain chagrin que je me vois obligé de ranger, dans cette classe d'irréguliers, notre cher qualificatif de *bibliophile* ; c'est *philobible* qu'il aurait fallu dire. Le radical *phil* a le sens actif placé en tête, et le sens passif placé en queue. *Philosophe*, *philanthrope*, *philhellènes*, « qui aime la sagesse ou la science, qui aime les hommes, les Hellènes » ; tandis que *Philothée* doit signifier « qui aime Dieu »,

*Théophile* présente le sens passif, « aimé de Dieu ».

*Bibliophile* signifie donc régulièrement « aimé des livres ».

M. Alph. DUMAS demande la parole pour rappeler à ses confrères, qu'il a toujours été dans les traditions de l'Académie de rendre compte des ouvrages et mémoires qui lui sont adressés en hommage par les auteurs directement, ou font partie des recueils des Sociétés échangeant avec nous leurs publications; et que, depuis quelques années, cet usage a été un peu mis en oubli. Pour lui, il se charge du dernier volume publié par la Société de Constantine.

M. GERMER-DURAND appuie vivement cette réclamation, qui lui paraît fondée; et, pour y faire droit immédiatement, il appelle l'attention de ses confrères sur un intéressant travail de topographie historique (*les Rues de Bagnols*) publié, dans une série de numéros du journal littéraire *la Cèze*, que l'Académie reçoit depuis quelques mois, et dont l'auteur est un de nos membres non-résidants, M. *Léon Alègre*, fondateur et conservateur du Musée-Bibliothèque de Bagnols. Il signale encore quelques autres travaux insérés dans la même feuille, et entre autres des articles de M. *le docteur Saint-Auban* sur le phylloxéra.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Séance du 6 mai 1876.*

Présents : MM. Ginoux , *président* ; Dumas, Aurès, Germer-Durand, Liotard, Bigot, Q. des Rivières, Lenthéric, Verdier, Puech, Pelon, Gaidan, Faudon, Bolze, de Grisy, Meynard-Auquier, Doze, Dauphiné, membres titulaires ; Laval, associé-correspondant ; et l'abbé Azaïs, secrétaire-perpétuel.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté,

Le secrétaire dépose les ouvrages suivants :

*Cartulaire de Remoulins*, recueilli, classé, annoté et publié par M. Charvet, membre non-résidant de l'Académie du Gard. Second fascicule.

*La Rampelado*, de Louis Roumieux, de Nimes. Segoundo edicioun, revisto, castigado e oumentado d'un avan-prépau, par J. Roumanille. 1876.

*Bulletin de la Société industrielle de Flers* (Orne). 2<sup>e</sup> année, janvier et mars 1876.

*Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*. 37<sup>e</sup> livraison. 1876.

*Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure.* Deuxième semestre 1875.

*Revue Savoisiennne.* 17<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 4. Avril 1876.

*La Cèze*, journal hebdomadaire non politique.

M. Paul de Rouville, professeur à la Faculté des sciences de Montpellier, associé-correspondant de notre compagnie, qui avait bien voulu se charger de faire la notice biographique de notre éminent confrère, M. Emilien Dumas, fait connaître que l'état de sa santé le met dans l'impossibilité de remplir la mission qui lui a été confiée, et propose à l'Académie de confier ce travail à M. Lombard-Dumas, gendre de notre docte et regretté confrère. Le secrétaire-perpétuel est chargé de transmettre à M. Lombard-Dumas ce désir, qui est aussi celui de l'Académie.

M. de Berluc-Pérussis, secrétaire annuel de l'Académie d'Aix, désirant combler les lacunes qui déparent la collection des *Mémoires de l'Académie du Gard* que possède la bibliothèque de la société d'Aix, nous demande de l'aider à remplir les vides par l'envoi des volumes qui manquent. La demande de M. de Berluc-Pérussis est transmise à M. l'archiviste.

M. de Berluc-Pérussis exprime en même temps, au nom de l'Académie d'Aix, le désir de rendre un dernier hommage à la mémoire de Reboul, en se faisant représenter aux fêtes qui auront lieu à l'occasion de l'inauguration de la statue de notre grand et cher poète. Il rappelle



que notre illustre compatriote était inscrit parmi les membres de l'Académie d'Aix, qu'il avait assisté à une de ses séances et lui avait donné les prémices d'une de ses plus belles poésies. M. Liotard se charge de transmettre à M. de Berluc-Pérussis l'invitation de l'Académie du Gard.

M. l'abbé Suchet, président de l'Académie de Besançon, qui avait adressé à l'Académie du Gard plusieurs brochures sur lesquelles M. l'abbé Azaïs a présenté un rapport, est nommé associé-correspondant.

L'Académie décide qu'elle n'aura pas, cette année, de séance publique et que la fête de Reboul en tiendra lieu.

M. E. GERMER-DURAND donne lecture d'une lettre adressée à l'Académie par notre concitoyen, M. Paul Soleillet, déjà connu par ses tentatives d'exploration dans l'intérieur de l'Afrique et par les conférences qu'il a faites sur ce sujet dans les principales villes de France. M. Soleillet, dans le but de réunir des ressources pour une nouvelle exploration et d'acquies des sympathies à son projet, se prépare à publier un ouvrage intitulé : *l'Avenir de la France en Afrique*, et demande à l'Académie de vouloir bien lui accorder des souscriptions.

L'Académie n'étant pas dans l'habitude de prendre part, comme corps, à quelque souscription que ce soit, il ne saurait être donné suite à cette demande sous cette forme ; mais plusieurs membres estiment qu'il y a lieu d'encourager la vaillante initiative de M. P. Soleillet par des souscriptions individuelles, qui ne

lui seront pas refusées, s'il croit devoir y recourir. Son entreprise, si hardie qu'elle soit, n'a rien d'impraticable.

« Ce n'est pas au moment, dit M. Germer-Durand, où l'Angleterre, cette nation si éminemment pratique et colonisatrice, organise, sous deux formes différentes, l'exploration de l'Afrique centrale ; où Donald Mackenzie tient un meeting à Londres dans le but de former une société qui l'aiderait à ouvrir des communications directes avec le Soudan, région peuplée de vingt millions d'habitants les plus industriels et les plus intelligents de l'Afrique ; — où, à côté de l'expédition Mackenzie, lord Grey et autres notabilités politiques et financières patronnent le projet grandiose, mais difficilement réalisable, de la colonisation de l'Afrique centrale avec l'appui du gouvernement britannique ; — ce n'est pas à ce moment-là qu'une société française comme la nôtre, et qui s'intéresse à tous les progrès, voudrait refuser des encouragements aux nobles efforts d'un compatriote qui a déjà donné, dans une exploration précédente, des preuves d'un véritable courage et d'un sérieux esprit d'entreprise ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.



*Séance du 20 mai 1876.*

Présents : MM. Ginoux , *président* ; Dumas, Aurès, Germer-Durand, Viguié, Liotard, Bigot, Q. Des Rivières, Brun, Lenthéric, Verdier, Gouazé, Pelon, Faudon, de Grisy, Doze et Deloche, membres résidants ; Laval, associé-correspondant ; et l'abbé Azaïs, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire-perpétuel dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

M. Ch. Domergue, membre-titulaire non-résidant, adresse en hommage à l'Académie l'ouvrage qu'il vient de publier sous ce titre : *La saison musicale à Nice. 1875-1876.*

M. Paul Félix, associé-correspondant fait hommage à ses collègues d'un petit poème languedocien intitulé : *Las Mouninetos, embé la révirado en francès vis-à-vis.*

*Les Annales de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire, tome 19, 1875.*

*Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Marseille, 1874-75.*

*Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny (Jura), n<sup>os</sup> 1, 2, 3 de l'année 1876.*

*Revue agricole, industrielle, littéraire et scientifique de Valenciennes, numéros de janvier, février et mars 1876.*

*Société des antiquaires de la Morinie, vingt-quatrième année, 97<sup>e</sup> livraison, 1876.*

*La Cèze, n<sup>os</sup> 17 et 18. 1876.*

M. de Berluc-Pérussis, délégué par l'Académie d'Aix pour assister à l'inauguration de la statue de Reboul, offre en hommage à l'Académie du Gard un recueil de poésies provençales intitulé : *Un bouquet de Campaneto. Dous nouve latin inédi de Fortunat Pin, courouna en At é Moutéu, é révira per A. de Gagnaud.*

*Académie des sciences, arts et belles-lettres de Besançon, 1874-1875.*

*Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, 1874-75.*

M. l'abbé Suchet, président de l'Académie de Besançon, écrit à l'Académie du Gard pour la remercier de l'avoir admis au nombre de ses associés-correspondants. Il ajoute qu'un lien religieux unit déjà depuis longtemps Nîmes à Besançon, et il espère que la confraternité littéraire viendra resserrer encore l'union entre ces deux villes.

M. Lombard-Dumas charge le secrétaire-perpétuel d'exprimer à l'Académie combien il est touché du sentiment qui l'a portée à lui confier la notice biographique de M. Emilien Dumas, son beau-

père. Il tient aussi à nous faire connaître combien il regrette que des raisons de santé aient obligé M. de Rouville à renoncer à un travail qu'il regardait comme une dette vis-à-vis de son ancien maître et son ami, et qu'il aurait accompli avec ce remarquable talent d'exposition que nous lui connaissons.

L'Académie du Gard, voulant donner à M. *Blanchard*, maire de Nîmes, un témoignage de reconnaissance pour la part si active qu'il a prise aux honneurs que la ville a rendus à la mémoire de Reboul, notre illustre confrère, lui confère le titre de membre honoraire.

MM. Ginoux, Germer-Durand et l'abbé Azais proposent M. de Berluc-Pérussis, secrétaire de l'Académie d'Aix et auteur de plusieurs ouvrages, comme associé-correspondant.

M. DELOCHE fait connaître que divers objets de l'époque gallo-romaine ont été trouvés dans un tombeau, aux confins des communes de Saze et de Rochefort.

M. GERMER-DURAND dépose sur le bureau un volume in-8° de 520 pages intitulé : *Poésies diverses de Pierre Grollier*, qu'il a été chargé par l'auteur d'offrir à l'Académie.

« M. P. Grollier, dit-il, typographe montpelliérain et poète octogénaire, a connu notre illustre confrère Reboul, qui a été plus d'une fois le confident de ses honnêtes productions, comme le prouvent les lettres de Reboul, que l'auteur a jointes à son volume en fac-simile. Ses premiers essais ont été encouragés par

deux de nos anciens, Nicot et Pagézy, dont il rappelle le souvenir avec gratitude dans une note de sa préface.

» Trop modeste pour se comparer à Reboul, M. Grollier a toujours éprouvé les plus vives sympathies pour cet ouvrier, qui n'était pas seulement un grand poète, mais un grand chrétien et un fidèle royaliste. Il avait pour lui une sorte de culte. Ce culte, il le garde à sa mémoire. Aussi a-t-il voulu, malgré son grand âge, venir prendre part aux fêtes de l'inauguration. Il était là, l'autre jour, humblement perdu dans la foule, mais jouissant plus que personne du triomphe de celui qu'il a tant aimé et tant admiré. Il a profité de son voyage à Nîmes pour déposer chez moi deux exemplaires (dont l'un à l'adresse de l'Académie) du volume où il a recueilli ses poésies ; car, toute sa vie, Grollier a fait des vers. Et il les a *composés*, non pas comme vous et moi avec la plume ou le crayon, mais le *composteur* à la main, dans ses moments de loisir, les imprimant à quelques exemplaires seulement, ne chantant que pour sa famille et pour un petit nombre d'amis ; car il n'a jamais ambitionné le bruit ni la publicité.

» En appelant la bienveillante attention de mes confrères sur le recueil des *Poésies diverses de Pierre Grollier*, j'ai voulu, non pas faire violence à sa modestie, mais lui donner publiquement un témoignage d'estime qu'il mérite d'autant plus qu'il l'a moins recherché ».

M. DES RIVIÈRES lit une étude sur Aug. Cochin et fait connaître les travaux littéraires et les bonnes œuvres de cet

homme de bien, qu'entouraient de si vives sympathies.

Il analyse et apprécie, dans ce travail, la biographie d'Auguste Cochin par M. de Falloux.

« Dans les temps troublés que nous traversons, dit M. Des Rivières, au milieu de l'affaiblissement des caractères, de l'instabilité des doctrines, de l'ardeur des convoitises, de l'âpreté des ambitions, il est consolant de reposer sa pensée sur la vie d'un homme invariable dans ses principes, passionné pour le bien public jusqu'au sacrifice de sa vie, joignant à une nature richement douée la modestie d'une véritable supériorité, en un mot digne fils de ses pères et fils de ses œuvres.

» Augustin Cochin appartenait à cette ancienne bourgeoisie, opiniâtre au travail, de mœurs austères, où les traditions de famille se perpétuaient de génération en génération avec l'honneur d'un nom plébéien, une fortune modeste et surtout l'estime publique attachée à une réputation sans tache. L'histoire mentionne un Cochin, échevin de Paris sous S. Louis. Les diverses branches de la famille Cochin obtinrent, dans les arts, dans le commerce et au barreau fortune et considération.

» Le comte de Falloux, qui attache un si haut prix aux traditions, aux habitudes héréditaires de la famille, s'est complu à esquisser les principales figures des ancêtres d'Augustin Cochin : c'était montrer à l'avance les qualités que nous allons voir revivre en lui.

» Pierre-Suzanne-Augustin Cochin na-

quit à Paris, le 11 décembre 1823. Il perdit sa mère — M<sup>lle</sup> Benoist — à un âge où on ne soupçonne pas l'étendue de ce malheur. Cette mort brisa le cœur de son mari qui chercha dans la charité une consolation à sa douleur. Il donna le nom de celle qu'il pleurait à celui de ses enfants qui lui ressemblait le plus par les traits du visage et par la douceur de son caractère.

« L'enfant, raconte M. de Falloux, n'avait que trois ans, quand on lui fit quitter le nom de Pierre pour prendre celui d'Augustin. A un âge où tout s'oublie, il garda vivant dans son cœur le souvenir de sa mère : quelques années plus tard, jouant à la campagne dans un jardin, il s'arrêta tout à coup devant une rose et fondit en larmes. On lui demanda quelle était la cause de son chagrin : « Cette rose m'a rappelé ma mère, dit-il ; tout ce qui est beau me fait penser à elle ».

« Augustin n'avait encore que neuf ans qu'il savait donner un tour ingénieux à une pensée venant du cœur. Il fit ses études au collège Rollin; dont il fut un des meilleurs élèves. Il avait hâte de partager les travaux de son père; mais Dieu lui préparait une redoutable épreuve. A peine rentré dans la vieille maison de la rue Saint-Jacques, il vit son père emporté en quelques heures par une maladie violente. Dans ces terribles circonstances, il montra une force d'âme et un jugement au-dessus de son âge. Il n'avait alors que dix-sept ans. — Augustin n'accepta aucun des avantages qui lui étaient assurés par testament. Il ne revendiqua en entier



que la succession des œuvres de charité — En même temps, il suivait les cours de l'École de droit et fondait, avec quelques amis de collège, une conférence de Saint-Vincent-de-Paul ; il en fut élu président et n'avait que dix-huitans. Fréquemment il appelait les ouvriers chez lui, s'entretenait cordialement avec eux et consacrait tous ses dimanches à un patronage d'apprentis. Sa nature infatigable ne se reposait jamais. Il avait aussi organisé une conférence de droit, et il en était un des membres les plus assidus.

» Les vacances même, il les employait dans un but utile : il parcourait les pays étrangers. Il en rapporta trois monographies pleines d'intérêt.

» Au milieu de tous ces travaux, il poursuivait ses études de droit : il fut reçu docteur avec des éloges unanimes.

» Le comte de Falloux trace avec un charme infini le portrait d'Augustin Cochinchin : — une abondante chevelure blonde, des yeux bleus vifs et doux, un sourire cordial, une physionomie et un esprit qui passaient sans effort de l'enjouement à la gravité, tout en lui était attrayant ; tout le rendait séduisant pour le monde, et pouvait lui rendre le monde séducteur.

» Les conseils du comte Benoist-d'Azy eurent sur sa carrière une influence décisive. A l'exemple des jeunes Anglais qui se destinent à la vie politique, devenir un véritable juriconsulte ; savoir bien une chose, mais un peu de toutes les autres ; tel était le plan tracé et qui fut fidèlement suivi.

» Son premier ouvrage fut l'examen cri-

tique du système d'instruction et d'éducation de Pestalozzi, considéré dans ses rapports avec le bien-être et la moralité des classes pauvres : ce sujet était mis au concours par l'Académie, qui décerna une récompense à M. Cochin.

» Après la Révolution de 1848, lorsque Louis Bonaparte fut élu président de la République, le comte de Falloux qui, en acceptant le portefeuille de l'instruction publique, avait posé comme condition expresse la présentation d'une loi sur la liberté d'enseignement, appela le jeune Cochin dans la Commission nommée pour examiner cette grave question. Dans cette commission se trouvaient MM. Thiers, Cousin, Saint-Marc-Girardin, de Montalembert et l'abbé Dupanloup. Quel est ce jeune homme, dirent les anciens, en apercevant M. Cochin assis à la dernière place. Peu de jours après, quand il parla, on fut ravi de sa précoce maturité.

» M. Cochin se délassait de ses fatigues auprès de M. Benoist-d'Azy et auprès de sa cousine M<sup>lle</sup> Adeline Benoist, qui allait porter son nom. Après quelques mois passés au vieux château d'Azy, il revint reprendre ses travaux avec une nouvelle ardeur. Il prodiguait son temps, sa vie et sa fortune.

» M. Cochin avait trop de patriotisme pour rester indifférent aux affaires de son pays. Il n'éprouva pour la Révolution de 1848 ni empressement ni confiance. Il écrivait à M. de Soland : « S'il fallait perdre la vie tous les quatre ans, on aurait beau la reprendre et ne mourir tout à fait qu'à cent ans, on ne pourrait ni

élever un enfant, ni faire une entreprise, ni exploiter une ferme, ni apprendre une science; ce serait pis que mourir : et cette mort est notre vie sociale ».

» M. Cochin oubliait les réflexions que pouvait lui inspirer la politique, en s'occupant avec une ardeur fiévreuse de l'Exposition universelle de 1855. « Constantement préoccupé du bien-être des ouvriers et des classes indigentes, il demanda et obtint qu'un jury spécial fût constitué pour constater à quel degré de bonne fabrication sont arrivés les objets à bon marché ». Il passait les journées entières au Palais de l'Industrie, livré à un travail écrasant. A la fin de l'Exposition, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur.

» Convaincu qu'on n'améliore qu'en aimant, il se livrait avec ardeur à l'étude du paupérisme; un de ses travaux les plus remarquables traite de l'état numérique de la population indigente à Paris.

» L'œuvre capitale de M. Cochin est son beau livre sur l'esclavage. M. de Falloux se complait dans l'exposition et dans l'analyse de ce magnifique sujet. — L'esclavage, loin d'être une source de richesses, est une cause de ruine pour les planteurs dont il est l'œuvre. L'exemple des colonies françaises vient à l'appui; avec l'émancipation elles ont vu naître deux choses : la liberté et la famille. L'histoire des colonies anglaises atteste le même progrès ; en Amérique, le Nord, qui n'avait pris les armes que pour rétablir l'union, a dû, en combattant le Sud, détruire ce qui en faisait la force : l'es-

clavage. En 1870, l'émancipation a été décrétée au Brésil, et M. Cochin peut revendiquer sa part dans ce grand acte; l'Eglise, on le sait, a de tout temps protesté contre l'esclavage. Dans une page éloquente, M. Cochin résume l'action civilisatrice du christianisme sur la terre; cet ouvrage fut immédiatement traduit, commenté, discuté aux Etats-Unis, au Brésil, en Espagne.

» En 1862, M. Cochin accomplit un de ses rêves les plus ardents, le voyage de Rome. Le moment était solennel, Pie IX était réduit à la souveraineté de Rome et du patrimoine de S. Pierre, dernier lambeau de sa grandeur, qui devait bientôt lui être arraché.

» L'audience qu'il obtint du Saint-Père dura trois quarts d'heure; M. Cochin en sortit profondément ému et frappé d'admiration, devant la sainteté, la bonté et la majesté qui rayonnaient dans la personne de Pie IX.

» Absorbé par des occupations incessantes, M. Cochin ne put se rendre à Londres pour la seconde exposition universelle. Mais, ne pouvant prendre un instant de repos, il envoyait au Congrès international réuni à Londres un travail complet sur les ouvriers français. Il y montre combien l'ouvrier moderne est supérieur à l'ouvrier ancien, et cette supériorité il la doit au christianisme qui a ennobli le travail, aux découvertes de la science et à la liberté du travail.

» En 1863, il se porta candidat à la députation. Trop sage pour plaire aux radicaux du temps, et trop indépendant pour le gouvernement, il obtint cependant plus

de voix qu'aucun candidat conservateur.

» Ne pouvant faire entendre sa voix à la tribune en France, il partait, deux mois après, pour Malines, où il prononça ou plutôt improvisa un admirable discours qui fut accueilli avec enthousiasme. Il soutenait cette thèse : « Toutes les sciences prouvent Dieu ; tous les progrès servent Dieu ».

Après avoir rappelé les services que M. Cochin rendit en qualité de membre du conseil d'administration du chemin de fer d'Orléans, et plus tard de la compagnie des glaces de Saint-Gobain, son ardeur à poursuivre sa tâche de prédication en s'occupant des objets à l'usage du peuple, après avoir signalé son merveilleux talent comme orateur, M. Des Rivières continue : « Le pouvoir absolu avait perdu une partie de son prestige, le règne de Napoléon III marchait, par une pente fatale, aux mêmes désastres que celui de Napoléon I<sup>er</sup> ; la guerre avait été déclarée à la Prusse. A la première nouvelle de la défaite de Reischoffen, M. Cochin voulut ramener sa famille à Paris. Là, pour moi, dit-il, est le devoir. Son fils aîné s'enrôla volontairement ; son jeune fils, âgé de seize ans, se mit sous les ordres de M. Henri de l'Espée. — Après les derniers efforts de cette lutte suprême, son front pâle, ses traits altérés, la tristesse de son regard, tout révélait en lui l'impression profonde que lui causait l'humiliation de la France.

» La paix était à peine signée que la démagogie reprit ses tentatives, ajournées plutôt qu'avortées pendant le siège. M. Cochin fut désigné comme otage,

Un ouvrier reconnaissant l'avertit secrètement ; le 20 mars, on se présenta inutilement pour l'arrêter.

» L'Assemblée sortie des élections de 1871 avait fixé sa résidence à Versailles. M. Thiers était président du nouveau gouvernement. On employa beaucoup d'instances auprès de M. Cochin pour lui faire accepter la préfecture de Versailles ; il céda modestement à l'appel fait à son dévouement.

» Il se livra avec ardeur à ses fonctions ; il y porta sa supériorité de vues et un talent d'administration incontestable ; mais il acheva d'y user ses forces. Sa gaieté l'abandonnait. La mort du P. Gratry vint ajouter à sa tristesse, il voulut assister à son convoi. Le lendemain, il éprouva de violentes douleurs à la tête, et c'est là que le mal se fixa.

» Malgré les espérances que les médecins cherchèrent à lui donner, il se prépara à mourir. Une légère amélioration fit concevoir quelque espoir : les associations ouvrières envoyèrent des délégués apporter leurs félicitations. Bientôt la maladie reprit son cours et alla s'aggravant.

» Après avoir béni sa famille et adressé un dernier adieu à ses amis, il demanda l'Extrême-Onction. L'évêque d'Orléans prononça les paroles sublimes de la dernière heure. Après la cérémonie, Aug. Cochin dit encore, d'une voix faible : « Je vais donc enfin retrouver mes amis ». Il perdit ensuite connaissance et, le vendredi 15 mars, il expirait, à neuf heures du soir, après une pénible agonie, lais-

sant une mémoire honorée et bénie, montrant à tous qu'on peut-être « homme de son siècle et aimer la religion, rechercher la science et rester inébranlable dans la foi ».

» Nous avons, dit en terminant M. Des Rivières, suivi fidèlement la biographie de M. de Falloux : qu'il nous soit permis maintenant de porter un jugement sur le travail de l'éminent académicien.

» Si nous examinons le style de M. de Falloux, nous y trouvons l'empreinte du grand siècle : l'expression est juste, correcte, sobre, toujours en harmonie avec la pensée, c'est-à-dire pleine de noblesse et de mesure. Point de phrases à effet, point d'images prétentieuses ; tout est simple, naturel : quelquefois l'émotion de l'auteur révèle l'affection d'un ami pour celui qui avait partagé ses aspirations, ses luttes et ses combats.

» Peut-être désirerait-on un ordre plus rigoureux, plus méthodique dans l'ordonnance des diverses parties de l'ouvrage. Quelques esprits trouveront que les discussions relatives à la polémique du *Correspondant* occupent une trop large place.

» Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de M. le comte de Falloux sera consulté avec fruit par ceux qui voudront étudier cette époque sous le rapport religieux, politique et social. — Il sera lu par tous avec cet intérêt qu'inspire une nature d'élite cherchant, avec la plus pure ardeur, le plus noble idéal, l'alliance de la pensée religieuse avec la liberté politique ».

Il est donné lecture d'une poésie composée par M. l'abbé Th. Blanc, associé-

correspondant, à l'occasion de l'inauguration de la statue de Reboul. Les dernières strophes surtout sont écoutées avec un vif intérêt :

De Nîmes tu seras la gloire la plus pure,  
Tu fus grand par l'esprit et plus grand par le  
[cœur,

O poète chrétien, et la race future  
Saura de ta belle âme admirer la splendeur.

Oui, Reboul, tu vivras ! Ta gloire est immortelle,  
La mort est impuissante à toucher de son aile  
Celui que le génie a marqué de son sceau.  
L'astre qui s'est couché garde encore sa lumière ;  
Quand un grand homme dort dans son lit de  
[poussière,

Sa tombe devient un berceau.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la  
séance est levée.





*Séance du 3 juin 1876.*

Présents : MM. Ginoux, *président* ; Aurès, Germer-Durand, Vignié, Liotard, Bigot, Brun, Lenthéric, Verdier, Dombre, Puech, Pelon, Gaidan, Faudon, Bolze, Carcassonne, Meynard-Auquier, Doze, membres résidants ; Laval, associé-correspondant.

En l'absence de M. l'abbé Azais, *secrétaire-perpétuel*, M. Liotard est prié de vouloir bien remplir les fonctions de secrétaire.

M. le président dépose les ouvrages suivants transmis à l'Académie depuis sa dernière séance :

M. de Berluc-Pérussis fait hommage à l'Académie du Gard des *Souvenirs poétiques* de Fortuné Pin, son parent, publiés par ses soins et précédés d'une biographie de l'auteur, sortie de sa plume.

*Mémoires de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, 1874-75.*

*Bulletin de la Société protectrice des animaux, avril 1876.*

*Revue Savoisienne, mai 1876.*

*La Cèze, journal non politique, nos 19 et 20.*

*Société académique des sciences, arts et belles-lettres, agriculture et industrie*

*de Saint-Quentin*, 3<sup>e</sup> série, tome XIII, 1874-1875.

L'Institut des provinces de France fait connaître qu'il tiendra sa 42<sup>e</sup> session, le 4 septembre 1876, à Autun.

M. Liotard est chargé d'offrir, de la part de M. Blanchard, maire de Nîmes, à ses confrères, le discours qu'il a prononcé, le 17 mai, à la cérémonie de l'inauguration du monument de J. Reboul.

Le même membre dépose aussi une brochure : *Les châteaux de Verfeuil et de la Roque*, par M. Roux (de Goudargues).

M. Regimbeau, inspecteur des forêts à la résidence de Nîmes, fait hommage à l'Académie, par l'intermédiaire de M. Bolze, de deux brochures :

1<sup>o</sup> *Des rapports entre les racines et les branches des arbres, au point de vue de l'acclimatation et des repeuplements artificiels* ;

2<sup>o</sup> *Le Corœbus trifasciatus ou bupreste ravageur du chêne vert*, 1<sup>er</sup> mémoire, 20 octobre 1875.

L'Académie a reçu également :

De la Société d'histoire naturelle de Boston :

1<sup>o</sup> *Mémoires*, vol. II, part III, n<sup>os</sup> 3, 4, 5; part. IV, n<sup>o</sup> 1.

2<sup>o</sup> *Procès-verbaux*, vol. XVI, part. 3, 4; vol. XVII, part. 1, 2.

M. *Lombard - Dumas*, gendre de M. Emilien Dumas, de Sommière, qui conserve, avec des soins pieux et intelligents, les belles collections de notre regretté confrère, est nommé *associé-correspondant* de l'Académie.

M. AURÈS présente le rapport de la commission spéciale nommée pour l'étude de la proposition tendant à rétablir la classe des associés résidants.

Cette proposition se fonde sur la prochaine installation à Nîmes d'une brigade d'artillerie dépendant du 15<sup>e</sup> corps d'armée, qui placera en résidence à Nîmes un corps d'officiers issus de l'École polytechnique et parmi lesquels se rencontreront nécessairement un certain nombre d'hommes spéciaux, capables de fournir à l'Académie d'utiles collaborateurs. La majorité de la commission s'est prononcée en faveur de la proposition. M. le rapporteur fait remarquer que son adoption n'apporterait aucun changement aux statuts de l'Académie, dont la modification ne peut avoir lieu que par un décret et réclame par conséquent l'intervention du gouvernement.

Il suffirait de rétablir, dans le règlement intérieur, que l'Académie peut modifier à son gré, un article supprimé il y a quelques années.

M. LENTHÉRIC appuie la motion de M. Aurès, et fait remarquer que la classe des associés non résidants pourrait se recruter parmi d'autres fonctionnaires, tels que les magistrats des parquets, les professeurs du lycée, dont l'admission à titre de membres résidants pourrait avoir l'inconvénient de créer des vides trop fréquents à cause de leurs déplacements éventuels.

La perspective de voir la classe proposée ouverte à un trop grand nombre de titulaires est présentée par quelques membres comme un danger ou un abus.

M. AURÈS voit, au contraire, dans cette perspective un des avantages de sa proposition, et signale à l'appui un passage du rapport de M. Chabouillet à la réunion des Sociétés savantes d'avril dernier, dans lequel on fait remarquer que l'Académie du Gard est une des sociétés des départements dont le personnel est le moins considérable.

M. LIOTARD, très-sympathique à la pensée d'ouvrir les rangs de l'Académie aux officiers d'artillerie qui désireront lui apporter un utile tribut par des communications, voudrait atteindre ce résultat sans modifications au règlement, c'est-à-dire en considérant leur séjour à Nîmes comme un passage accidentel et non comme une résidence fixe, qui permettrait de les admettre en collaboration à titre d'associés-correspondants.

Il ne voit pas, d'ailleurs, d'urgence à prendre une résolution à cet égard. L'arrivée dans nos murs de la garnison d'artillerie est encore assez éloignée, et la question pourra revenir à un moment plus opportun, mûrie par un examen plus approfondi. Une proposition d'ajournement, fondée sur les motifs ci-dessus énoncés, est mise aux voix et adoptée.

M. Alphonse DUMAS donne lecture d'un rapport sur un travail inséré dans les *Mémoires de la Société archéologique de Constantine*. C'est la deuxième partie d'un mémoire sur le Sahara et la province de Constantine, par M. Ragot, capitaine au 3<sup>e</sup> bataillon d'infanterie d'Afrique.

« Il n'est pas un seul point du sol européen, asiatique ou africain, jadis habité par les peuples célèbres de l'antiquité, qui ne soit, de nos jours, remué et fouillé jusqu'en ses profondeurs, dans le but d'y retrouver les vestiges des civilisations éteintes, de ramener celles-ci à la lumière, avec leurs lois, leurs mœurs et leurs usages domestiques, pour les faire en quelque sorte revivre à côté des populations occupant aujourd'hui leur place.

» Des hommes éminents parmi les savants de ce siècle se sont adonnés avec passion à ce genre de recherches, et nous voyons les résultats de leurs travaux prendre d'année en année une importance croissante.

» Voici, entre autres preuves de l'activité contemporaine de la science archéologique, un fort volume de 450 pages, accompagné de nombreuses planches, publié en 1875 par la Société archéologique de Constantine, et qui est le dix-septième d'une collection qu'elle poursuit sans interruption depuis vingt-cinq ans. Cette longue et fructueuse carrière lui a mérité une des trois médailles d'or destinées, par le ministre de l'Instruction publique, aux Sociétés savantes des départements, ayant le plus contribué aux progrès de l'histoire et de l'archéologie; et cette haute marque de distinction, également accordée cette année à l'Académie du Gard, vient former naturellement, entre la Société de Constantine et nous, un nouveau lien de sympathique confraternité.

» L'exacte description des débris de l'ancienne Carthage, aussi bien que de l'ensemble de la province romaine d'Afrique

et des peuplades voisines, accompagnée de la reproduction par la gravure du texte et de la forme de plus de deux mille cinq cents inscriptions lapidaires, composent surtout la matière de ces volumineux *Mémoires*. Mais on y rencontre, en outre, de sérieuses études ayant pour but de faire connaître, dans leur succession chronologique, les faits essentiels et les grandes catastrophes qui, depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'aux temps actuels, n'ont cessé de s'accomplir sur cet éternel champ de bataille.

» Je laisse à mes confrères qui s'occupent spécialement de recherches archéologiques le soin de donner à notre compagnie, quand ils le jugeront convenable, une idée des travaux de ce genre, auxquels s'est livrée jusqu'ici la Société de Constantine. Pour ma part, je ne veux aujourd'hui que signaler la nature de ses investigations relatives à l'histoire de l'ancienne province d'Afrique, dont l'étendue nous est attestée par le nouveau volume placé sous nos yeux.

» C'est ainsi que sous le titre de *Bibliographie carthaginoise*, il nous offre d'abord quelques pages signées de M. de Sainte-Marie, premier drogman de notre consulat à Tunis, dans lesquelles l'auteur déplore l'insuffisance des documents anciens sur une puissance qui, un moment, a partagé avec Rome l'empire du monde. « A peine, en effet, dit-il, nous est-il resté un très-petit nombre de fragments des auteurs indigènes, tels que Magon et Hannon; et quant aux écrivains latins qui ont parlé de Carthage, ils l'ont tous fait en termes secs et écourtés, tandis

que, de son côté, Rome ne mettait pas moins d'acharnement à détruire les manuscrits que les monuments dont s'enorgueillissait sa rivale.

» Néanmoins, ajoute M. de Sainte-Marie, les livres sur Carthage n'ont manqué en aucun temps, surtout depuis le xvii<sup>e</sup> siècle; mais ils ne présentent ni suite ni ensemble. Où donc s'adresser pour trouver les matériaux d'un édifice historique non déparé par de regrettables lacunes? — Partout et nulle part : nulle part, car jusqu'à présent aucun auteur n'a pu écrire une histoire précise et générale de la grande colonie tyrienne; partout, parce qu'il faut compulser nombre de documents pour les compléter l'un par l'autre.

» C'est dans l'intention de faciliter un tel travail d'ensemble, aux érudits aussi bien qu'aux esprits curieux des choses de l'Afrique ancienne ou moderne, que M. de Sainte-Marie a dressé une bibliographie spéciale où figurent, dans l'ordre alphabétique, les auteurs de toute époque ayant traité de Carthage punique, romaine, byzantine, vandale, chrétienne et arabe. Et cette liste raisonnée ne mentionne pas moins de deux cent quarante écrivains.

» S'appuyant de ces documents si divers et de ses propres et minutieuses recherches, un de nos jeunes officiers, attaché à notre occupation militaire de l'Algérie et membre de la Société de Constantine, M. Paul-William Ragot, enlevé récemment par une mort prématurée à l'armée et à la science, avait entrepris un grand ouvrage relatif à la terre d'Afrique, envisagée au double point de vue de sa géo-

graphie et de son histoire. Il ne lui a été donné de publier lui-même que la première partie de cette vaste étude, insérée dans le volume XVI<sup>e</sup> de la collection des *Mémoires*, année 1874 ; la deuxième partie, dont il avait presque entièrement réuni les éléments, mais qu'il n'avait encore conduite que jusqu'à la destruction définitive de Carthage par les Arabes, en 698, a pu voir également le jour, grâce aux soins de bienveillants confrères, qui, dans le volume de 1875, ont accordé une large place à cet essai historique.

» J'en indique ici certains aperçus qui m'ont semblé particulièrement justes et intéressants. — Après un regard attentif jeté sur la longue suite de siècles écoulés de l'antiquité la plus reculée jusqu'à nous, M. Ragot relève ce fait constant : qu'à côté des populations du littoral africain, probablement autochtones, mais successivement soumises à plusieurs invasions dont quelques-unes les firent civilisées et puissantes, ont existé, au sud de l'Atlas, d'autres peuplades, celles-ci toujours indomptées et indomptables et ne voulant point abandonner le désert. Bien que les occasions ne leur aient pas manqué de voir de près une société régulièrement organisée et jouissant des bienfaits de la civilisation, elles sont néanmoins restées elles-mêmes sans unité ni fixité ; toujours fidèles à leurs instincts particuliers et à leurs habitudes nomades, absolument réfractaires à toute idée de progrès.

» M. Ragot pense qu'on ne peut attribuer ce frappant contraste à la seule différence de sol et de climat, mais qu'il provient des oppositions naturelles de deux



racés distinctes, et il s'autorise de l'opinion de savants ethnographes admettant que les Berbères et Arabes du Tell, sur la rive méditerranéenne, ont eu pour ancêtres les Libyens aborigènes, répandus de Carthage à l'océan atlantique, et qui descendaient de la souche indo-européenne, d'où leur tendance à l'assimilation et à la civilisation; tandis que les bandes indisciplinées de la région saharienne (Gétules et Garamantes pour les Romains) seraient d'origine Chamite ou Sémitique, indépendantes par essence et invariablement rebelles à toute domination. — Rien encore aujourd'hui de changé dans leurs mœurs et dans leur fanatisme, et leurs insurrections actuelles conservent la plus grande analogie avec celles d'autrefois. Même manière de combattre à cheval, presque même costume. A leurs chefs indigènes, qui recevaient pour insignes de leur autorité un manteau rouge ou blanc, ont succédé, de nos jours, les aghas, les caïds ou les cheikhs, enveloppés du burnous. Aussi, affirme M. Ragot, se trompe-t-on étrangement lorsqu'on suppose que, même au moment où les Romains passaient pour tout puissants en Afrique, leur administration s'y étendait des Syrtes à la Mauritanie occidentale. En dehors des territoires réellement conquis, l'autorité de Rome ne se trouvait pas en meilleures conditions que la nôtre, quoique la France ait à se débattre contre un obstacle inconnu à la république romaine, celui de la religion.

» Du reste, Carthage elle-même, fondée par les Phéniciens près du golfe de Tunis, environ 860 ans avant l'ère chré-

tienne, et qui, après une lutte de deux siècles contre les indigènes des côtes, avait fini par les soumettre, n'était jamais parvenue, au temps de sa grandeur, à placer sous son joug les cavaliers numides, ses voisins du sud. Surtout préoccupée de ses établissements commerciaux le long de la Méditerranée et bientôt aussi de la conquête de l'Espagne, qui fut le premier grand objet de son ambition, elle n'avait songé qu'à exploiter à son profit les ressources de son entourage moins immédiat, sans rien tenter pour s'assurer la possession durable et incontestée. A plus forte raison perdit-elle son influence sur les tribus de Numidie et de Mauritanie, quand, pour s'être heurtée à la politique envahissante de Rome, elle eut perdu l'une après l'autre la Sicile et l'Espagne.

» Détruite par Scipion Emilien, 146 ans avant notre ère, selon le vœu si souvent formulé par Caton, l'illustre cité semblait à jamais ensevelie sous ses ruines. Elle ressuscita cependant, environ un siècle plus tard, par la volonté de l'empereur Auguste, qui néanmoins ne la rebâtit pas exactement sur ses anciennes fondations ; et la nouvelle Carthage, successivement attaquée et occupée par chrétiens et barbares, vécut néanmoins longtemps encore. Les grandes villes voisines, telles qu'Utique et Cirta, avaient eu à peu près le même sort ; mais cette dernière, relevée vers l'an 325 de notre ère par l'empereur Constantin et devenue capitale de la Numidie, prit alors et depuis a gardé le nom de Constantine ; et malgré les pillages et destructions partielles

dont elle fut plus d'une fois victime, elle a eu l'heureuse fortune, pour elle-même et pour la France, de traverser les siècles et de pouvoir aujourd'hui presque rivaliser en richesse et population, avec la ville d'Alger, sa suzeraine sous la domination ottomane, mais qui, ne datant guère que de l'an 1000, n'a point comme elle un long passé historique.

» M. Ragot remarque, dès les premières années de l'empire romain, la grande puissance des proconsuls d'Afrique, objet de crainte pour la métropole; si bien qu'Auguste, après y avoir, à son avènement, trouvé deux légions établies, retira l'une d'elles d'une manière définitive, en dépit des insurrections fréquentes et des tentatives d'insurrection des Gétules.

» Plus tard, quand Rome fut partout maîtresse du monde, et eut transformé en provinces de l'empire toutes les contrées qu'elle s'était soumises, aucune ne lui parut d'une importance comparable à celle d'Afrique dont elle tirait de vaillants soldats et d'abondantes subsistances; aussi, du jour où de nombreuses et ardentés compétitions s'élevèrent pour parvenir à l'empire, la province d'Afrique fut-elle constamment la première de la fidélité de laquelle sentaient le besoin de s'assurer les divers prétendants; et aucun d'eux n'osait déclarer la guerre à son rival qu'avec la certitude d'avoir obtenu l'appui de l'Afrique.

» Les troubles sociaux et politiques qui, à cette époque, bouleversèrent l'empire, n'épargnerent pas la côte africaine; car, du Nil à l'Océan, elle se trouvait en feu. Dioclétien essaya, en 286, de porter re-

mède au désordre général par un partage de l'empire dont il se réserva l'orient, et confia au vaillant Maximien-Hercule les provinces occidentales, parmi lesquelles l'Afrique, qui leur resta unie jusqu'à la mort d'Honorius, en 395.

» Si jamais il avait été donné à la province d'Afrique de jouir de quelque paix, ç'aurait été sous l'empereur Constantin, de 306 à 337; mais survinrent alors, entre sectes chrétiennes, les querelles religieuses qui prirent aussitôt une grande violence et se perpétuèrent dès lors sur le rivage africain. En 311, bien que les prédicateurs de l'Évangile n'y eussent qu'assez récemment pénétré, s'était déjà élevé le schisme des *Donatistes* exaspérés contre les *Traditeurs*, qu'ils avaient ainsi nommés pour avoir, disaient-ils, livré les Saintes Ecritures aux gouverneurs païens.

» Sous Théodose, commença l'affaiblissement de la puissance romaine en Afrique, d'abord par la prépondérance croissante qu'y obtinrent les princes maures indigènes, et bientôt par la première invasion barbare sous les ordres d'Alaric, roi des Goths, suivie de celle des Vandales, commandés par Genséric. Du reste, la décadence de la province africaine marchait de front avec celle de l'empire lui-même; c'est ce que remarquait à cette époque avec douleur S. Augustin, né à Tagaste en Numidie, nommé en 395 évêque d'Hippone (aujourd'hui Bone), où il mourut en 430 ».

M. AURÈS soumet à l'Académie un rapport sommaire sur l'ouvrage de M. Léger, dont une précédente délibération lui avait confié l'examen. Cette conscien-

cieuse étude des divers travaux publics que les anciens nous ont légués, tels que ponts, routes, canaux, aqueducs, ports, etc., est le fruit de longues et patientes recherches ; et l'auteur, non content de décrire avec beaucoup de soin ces diverses constructions, a voulu en donner encore des dessins très-exacts et très-bien faits, qui, réunis en atlas, complètent et ornent son travail d'une manière remarquable.

On peut lui reprocher cependant d'avoir trop souvent négligé d'indiquer les sources auxquelles il a puisé les éléments de sa publication ; il lui a ainsi enlevé une grande partie de la valeur qui lui appartient.

Son travail pourra être, malgré cela, utilement consulté dans un grand nombre de cas ; et, pour remercier l'auteur de cet ouvrage de l'hommage qu'il a bien voulu nous en faire, M. Aures propose de l'admettre au nombre de nos associés-correspondants.

La séance est terminée par la lecture d'une nouvelle fable imitée de La Fontaine par notre aimable confrère, M. Bigot: *La Tartugo et li dous Canards*.



*Séance du 17 juin 1876.*

Présents : MM. Ginoux, *président* ; Dumas, Aurès, Germer-Durand, Liotard, Bigot, Q. des Rivières, Brun, Lenthéric, Verdier, Gouazé, Pelon, Faudon, Bolze, de Grisy, Meynard-Auquier, Doze ; et l'abbé Azais, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Secrétaire perpétuel dépose les ouvrages suivants :

*Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest. Premier trimestre de 1876.*

*Bulletin des séances de la Société centrale d'agriculture de France, n° 2, 1876.*

*Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de l'arrondissement de Valenciennes. Avril 1876.*

*Bulletin de la Société archéologique du midi de la France, du mois de novembre à celui de mars 1876, in-4°.*

*Congrès archéologique de France, XII<sup>e</sup> session. Séance générale tenue à Agen et à Toulouse, en 1874, par la Société française d'archéologie pour la conservation et description des monuments.*

*Recueil de l'Académie des jeux floraux, 1876.*

*Bulletin de la Société d'agriculture,*

*industrie, sciences et arts de la Lozère*, mars et avril 1876.

*Mémoires et documents publiés par la Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie*. Tome XV<sup>e</sup>, 1876.

*Mémoire de la Société d'Emulation du Doubs*. Quatrième série, huitième et neuvième volumes, 1873-74.

*La Cèze*, journal non-politique, n<sup>o</sup> 21.

L'Académie du Gard apprend avec bonheur l'élection de M. *Gaston Boissier*, membre non-résidant, à l'Académie française. M. le président veut bien se charger de lui transmettre les félicitations de ses confrères de Nîmes.

M. l'abbé Azaïs donne lecture d'une étude de M. PERÈS, membre non-résidant, intitulée : *Le Scepticisme*.

M. GERMER-DURAND fait connaître une poterie antique, et une inscription romaine trouvée à la Porte-d'Auguste.

« Notre Musée archéologique, dit-il, vient, grâce à la générosité de M. Maigne, inspecteur des contributions, de s'enrichir d'un petit objet en terre cuite, que je mets sous vos yeux et dont la destination m'est d'autant plus difficile à déterminer que je n'en ai pas encore vu d'analogue.

» M. Maigne a acquis cet objet, par échange, de M. Carrière, collectionneur, de Montfrin. D'après les renseignements donnés par M. Carrière, cette terre cuite aurait été trouvée, avec d'autres vases, dans un tombeau antique mis au jour, en 1861, sur le territoire de Montfrin, au lieu dit *les Orgues* ou *la Tuilerie des Orgues*.

» A force d'examiner la singulière conformation de ce petit vase, que M. Carrière qualifie de *tirelire*, sans doute à cause des ouvertures longitudinales qu'on remarque à droite et à gauche de l'arête médiane, j'en suis venu à me figurer que j'avais sous les yeux la reproduction en terre cuite, dans les proportions d'un jouet ou d'un ex-voto, d'une de ces outres que les passeurs ou bateliers de nos rivières attachaient en grand nombre, sous les planchers de leurs bacs, pour les rendre insubmersibles. Les trous ronds qu'on voit à la partie supérieure et aux deux extrémités, étaient sans doute remplis par les cordages qui servaient à les assujettir. Du reste, cette explication provisoire est loin de me satisfaire complètement, et j'y vois plus d'une objection. Je ne voudrais pas renouveler la méprise de cet antiquaire dont a parlé quelque part M. Edm. Leblant, et qui, à propos de la scène de la Samaritaine sur un sarcophage du Louvre, prend pour des boucles de cheveux, déposées comme offrande par la Samaritaine, des enroulements qui ne sont autre chose que la corde du puits.

» C'est pourquoi je m'empresse d'invoquer le secours de vos lumières. J'appelle en particulier sur ce petit vase l'attention de M. Aurès, et celle de M. Lenthéric qui étudie en ce moment la dissertation du docteur Calvet sur les Utriculaires ».

Après la lecture de cette note et l'examen fait par plusieurs membres de l'objet en question, divers avis sont ouverts.



Celui qui semble prévaloir, c'est que l'ouvrier qui a modelé grossièrement cette terre cuite a eu l'intention d'en faire la représentation d'une barque pontée.

M. GERMER-DURAND lit encore la note suivante :

« Me trouvant, l'autre jour, à la Porte d'Auguste, pour vérifier le texte d'une inscription, les ouvriers qui y travaillent actuellement m'ont fait voir une « pierre écrite » qu'ils venaient de trouver en démolissant une portion de mur de l'ancien château royal. L'inscription se compose de cinq lignes ; mais il manque le premier tiers de chacune de ces lignes, la pierre ayant été coupée à gauche, lorsque les constructeurs du moyen âge ont voulu l'utiliser.

OPTIM]O-PATRI  
ALLIA]PEREGRINA  
SEX]-ALLIO-SERVATO  
ALLIO]SCAL-ALLIO SAC  
RO-ALL]IO-VIRILLIONI

*Optim]o patri. [Allia] Peregrina [Sex(to) Allio Servato; [Allio] Scal(o); Allio Sac[ro], All[io] Virillioni*

« Au meilleur des pères. Allia Pérégrina à Sextus Allius Servatus ; à Allius Scalus ; à Allius Sacer ; à Allius Virillio ».

« Je ne m'arrête pas pour le moment à justifier chacun des suppléments que je propose. Je ferai seulement remarquer la disposition insolite par suite de laquelle les mots OPTIM]O-PATRI se trouvent à la première ligne, tandis qu'ils ne devaient venir qu'après le nom

d'*Allius Servatus*. Cette irrégularité ne peut provenir que d'un oubli du lapicide qui a voulu le réparer, en gravant après coup, dans la partie demeurée libre au-dessus de la première ligne, ces mots qu'il avait omis dans le corps de l'inscription.

« Quant aux trois autres membres de la gens *Allia* : *Scalus*, *Sacer* et *Virillio*, rien n'indique quel degré de parenté les rattachait à *Pérégrina*; mais ils ne pouvaient être que des frères à elle ou des oncles du côté paternel ».

M. LENTHÉRIC donne lecture à l'académie d'une intéressante dissertation sur la constitution des *oppida* celtiques dans le midi de la Gaule, et sur la physionomie spéciale que devaient présenter le sol ancien et les populations primitives, aux premières époques connues de l'histoire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

---

*Séance du 1<sup>er</sup> juillet 1876.*

Présents : MM. Des Rivières, président en l'absence de M. Ginoux ; Dumas, Germer-Durand, Viguié, Liotard, Brun, Lenthéric, Verdier, Dombre, Gouazé, Pelon, de Grisy, Meynard-Auquier ; l'abbé Azaïs, *secrétaire-perpétuel* ; le docteur Laval, associé-correspondant.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire-perpétuel dépose les ouvrages suivants :

M. l'abbé Georges de Rafélis de Broves adresse en hommage à l'Académie l'ouvrage qu'il vient de publier sous ce titre : *Les douleurs humaines.*

*Bulletin de la Société archéologique du Limousin.* Tome XXIII.

*Mémoires de la Société d'Emulation du Jura.* Deuxième série. I vol. 1875.

*Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes.* 4<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 1. Janv.-mars 1876, broch. in-8<sup>o</sup>, pp. 1-32.

*Bulletin de la Société des sciences naturelles et historiques de l'Ardèche.* N<sup>o</sup> 9, 1875.

*Bulletin de la Société des sciences et arts de Poligny (Jura).* 17<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 5, 1876.

*Nouvelles annales de mathématiques.*  
Deuxième série, t. xv<sup>e</sup>. Juin 1876.

*La Cèze*, journal hebdomadaire, non politique. N<sup>os</sup> 22, 23, 24.

M. *Louis Chalmeton*, associé-correspondant de l'Académie du Gard, adresse à ses confrères un dialogue en vers intitulé : *La mort, c'est la vie.*

M. de Berluc-Pérussis fait hommage à l'Académie d'un chant en langue provençale intitulé : *Cant di Fourcauqueiren à N.-Dame de Prouvènço.*

L'Association française pour l'avancement des sciences fait connaître qu'elle tiendra sa cinquième session à Clermont-Ferrand, du 18 au 26 août 1876, et exprime à notre Académie le désir de la voir représentée à ce congrès.

M. le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Ginoux, qui exprime à l'Académie ses regrets de ne pouvoir assister à la séance. Il donne également communication de la lettre suivante, par laquelle M. *Gaston Boissier* remercie ses confrères de l'Académie du Gard des félicitations qu'ils lui ont adressées, par l'intermédiaire de M. Ginoux, à l'occasion de son élection à l'Académie française.

Viroflay, 24 juin 1876.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

« Je ne puis vous dire combien j'ai été sensible aux félicitations que vous m'avez adressées au nom de l'Académie du Gard. Elle a le droit de prendre une bonne part de tous mes succès : c'est elle qui a encouragé mes premiers travaux, et, par

l'accueil qu'elle leur a fait, m'a donné assez de confiance en moi-même pour les poursuivre. Je serais bien ingrat, si j'oubliais ces soirées du samedi, où j'ai passé des heures si agréables, avec des confrères bienveillants, qui aimaient les lettres et ceux qui les cultivent. Je vous prie de les remercier pour moi du souvenir sympathique qu'ils me conservent et de leur dire que j'en suis profondément touché.

« Veuillez agréer, mon cher confrère et ancien collègue, le témoignage de ma plus affectueuse considération.

G. BOISSIER.

M. *Lombard-Dumas* exprime à ses confrères de l'Académie toute sa reconnaissance pour le titre d'associé-correspondant qui vient de lui être conféré, et il accepte ce titre d'honneur comme un encouragement à ses efforts pour sauver de l'oubli les grands travaux de notre savant confrère, M. Emilien Dumas.

M. *de Bertuc-Pérussis*, auteur de diverses œuvres dont il a fait hommage à l'Académie, et secrétaire de la Société des sciences, des lettres et des arts d'Aix, est nommé associé - correspondant de notre compagnie.

M. GERMER-DURAND donne la description suivante du mobilier funéraire trouvé dans une tombe romaine déjà signalée, dans une précédente séance, par M. René Deloche.

« Vous n'avez pas oublié, Messieurs, l'intéressante communication qui nous a

été faite dernièrement par notre confrère, M. René Deloche. Dans la séance du 20 mai, il nous apprenait qu'une sépulture de l'époque gallo-romaine, renfermant divers objets en bronze et en poterie samienne, venait d'être découverte, à la limite du territoire des communes de Saze et de Rochefort, par des ouvriers occupés à creuser, dans un monticule sablonneux appelé *la Queue*, une tranchée destinée à rectifier la roubine Jollivet, dont le tracé contournait jusqu'ici le pied de ce mamelon. C'est à la profondeur de 60 centimètres, et non loin d'un pan de mur épais de travail romain, que cette tombe a été rencontrée par la pioche. Elle était bâtie avec soin ; aussi le mobilier funéraire qu'elle contenait est-il demeuré aussi intact que s'il avait été déposé, comme on le voit souvent, dans une auge monolithique avec couvercle scellé par des crampons de fer.

« Notre confrère (vous vous en souvenez) exprimait le regret que la personne qui est aujourd'hui en possession de ces objets n'eût pas consenti à les lui confier pour qu'il pût les soumettre à votre examen. Heureusement cette personne, sur son conseil, a bien voulu me les apporter, en me priant de lui en dresser un inventaire descriptif. Je profite de cette circonstance pour les mettre sous vos yeux et vous communiquer la description rapide que j'en ai faite.

BRONZE.

1. *Cyathe*, ou cuiller à manche horizontal. — Longueur totale : 0<sup>m</sup>,35 ; longueur du manche seul, 0<sup>m</sup>,28 ; diamètre de la cuiller, 0<sup>m</sup>,07 ; profondeur 0<sup>m</sup>,023.

« La cuiller et le manche ont été fondus tout d'une pièce. A l'approche de la cuiller, ce manche s'élargit, et présente une surface triangulaire, qui a été décorée de fines et élégantes ciselures. — L'autre extrémité du manche, celle qui était tenue dans la main, va aussi en s'élargissant, et se termine par un évidement semi-circulaire, qui devait servir à suspendre ou accrocher le cyathe. Cette partie du manche n'est ornée que d'annelets disposés en triangle et de demi-cercles obtenus simplement par la frappe.

Voilà bien le « cyathe à long manche » dont nous parlait, il y a trois ans, notre confrère M. Aurès (*Mém. de l'Acad. du Gard*, 1873, p. 23). Il ne l'avait jamais vu ; mais sa logique, qui n'est jamais en défaut, en concluait l'existence d'après certain passage de Plaute dans *le Persan* (Acte V).

Voici la scène. On est à table ; l'esclave Pagnion est en train de servir les convives. Aux menaces du *leno* Dordalus, Pagnion, qui a le cyathe à la main, répond :

*At tibi ego hoc continuo cyatho oculum excu-*  
[tiam tuum.

« Et moi, avec ce cyathe, je te fais à l'instant sauter un œil ».

Un pareil instrument est bien capable, en effet, de devenir au besoin une arme offensive.

2. *Simpulum* plaqué d'une forte couche d'argent. — La cuiller et le manche vertical sont d'une seule pièce. — Hauteur du manche, 0<sup>m</sup>,079 ; profondeur de

la cuiller, 0<sup>m</sup>,02 ; diamètre de la cuiller : à l'ouverture, 0<sup>m</sup>,055 ; au fond extérieur, 0<sup>m</sup>,018. Point d'ornements.

3 et 4. Deux *anneaux*, ayant — le plus grand, 0<sup>m</sup>,015 de diamètre intérieur et 0<sup>m</sup>,003 d'épaisseur ; — le plus petit, 0<sup>m</sup>,011 de diamètre intérieur, et 0<sup>m</sup>,002 d'épaisseur.

#### POTERIE SAMIENNE.

1<sup>o</sup> Une *assiette* en terre assez fine. — Diamètre de l'ouverture, 0<sup>m</sup>,16 1/2 ; diamètre de la base, 0<sup>m</sup>,08 1/2. Dans un cartouche central, à l'intérieur, l'estampille du potier Vitalis : OF·VITALIS (OFFICINA VITALIS), les trois lettres T, A, L étant liées et formant monogramme.

2. Une autre *assiette*, plus petite, très-plate et sans base ; terre commune recouverte d'une couche de couleur rouge, pour imiter la poterie samienne. — Diamètre de l'ouverture supérieure, 0<sup>m</sup>,12 ; du fond, 0<sup>m</sup>,09. — Hauteur, 0<sup>m</sup>,008. — Travail grossier. Point d'estampille.

3. Petite *coupe*, en terre extrêmement fine. — Diamètre de l'ouverture supérieure, 0<sup>m</sup>,064 ; diamètre à la base, 0<sup>m</sup>,018 ; hauteur, 0<sup>m</sup>,03. Au fond, à l'intérieur, dans un petit cercle, les lettres HXIVA (?).

#### POTERIE NOIRE OU BRUNE.

Une *olla* de petite dimension, indiquant une sépulture d'enfant. — Hauteur, 0<sup>m</sup>,10 1/2 ; diamètre à la panse, 0<sup>m</sup>,12 1/2 ; diamètre de l'ouverture, 0<sup>m</sup>,07 1/2 ; de la base, 0<sup>m</sup>,05.

#### POTERIE JAUNE OU ROSE.

1. Une *lampe* commune, sans appendice caudal, ayant un petit oreillon à



droite et un à gauche. — Sur la patère du fond, la marque du potier, en caractères saillants :

CARINI.

2. Un petit vase, forme d'*olla*, dont la partie supérieure manque presque totalement par suite d'une fracture récente. — Diamètre à la panse, 0<sup>m</sup>,08; à la base, 0<sup>m</sup>,03 1/2; épaisseur des parois variant de 0<sup>m</sup>,004 à 0<sup>m</sup>,002.

M. l'abbé AZAIS termine la séance par un rapport sur le livre que vient de publier M. l'abbé de Rafélis de Broves sous ce titre : *Les Douleurs humaines*.

« Un de mes compatriotes, M. l'abbé de Broves, vient de publier un ouvrage de philosophie chrétienne sous ce titre : *Les Douleurs humaines*. Il aborde le grand problème de la douleur, et pour le résoudre il interroge la raison, la science et la foi. Il en cherche d'abord l'origine, et il traite successivement des souffrances corporelles et des souffrances de l'esprit et du cœur, de la volonté et de l'imagination.

« Après l'origine ou la genèse de la souffrance, selon l'expression un peu trop recherchée de l'auteur, M. l'abbé de Broves en constate les lois. Il en montre ensuite le remède dans l'espérance chrétienne; c'est ce qu'il appelle la philosophie de la souffrance, qu'il présente comme un principe de conservation physique, de perfectionnement naturel dans les individus, et d'harmonie universelle, d'après les idées de Leibnitz.

« Le quatrième livre expose la théologie de la douleur, qui a le péché pour prin-

cipe et qui porte avec elle l'expiation du péché.

« Le dernier livre enfin est consacré au mysticisme de la douleur, c'est-à-dire aux effets salutaires qu'elle produit dans nos âmes. Elle fortifie la vertu ou l'éprouve, elle devient un principe de force et une source de lumière dans l'homme. Elle produit en nous la charité fraternelle et dans nos âmes les saintes ardeurs de l'amour divin.

« Cet ouvrage, où les citations abondent, révèle un esprit érudit et surtout une grande imagination. Peut-être pourrait-on reprocher à l'auteur d'avoir fait son livre beaucoup plus avec son imagination qu'avec son intelligence. Il y a répandu une profusion d'images, de couleurs et de poésie qui ne convient guère à l'austérité des sujets philosophiques. De là un certain vague dans l'exposition de la doctrine ; de là une recherche, une redondance de style qui n'est pas sans fatigue pour le lecteur, qui voudrait plus de netteté et de précision dans la pensée.

« Néanmoins, cet ouvrage est un début qui n'est pas sans mérite et qui a droit à nos encouragements. C'est pour cela que je propose M. l'abbé de Broves comme associé-correspondant ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

---

*Séance du 15 juillet 1876.*

Présents : M. Ginoux, *président* ; MM. Dumas, Viguié, Liotard, Bigot, Tribes, Q. des Rivières, Brun, Lenthéric, Verdier, Dombre, Gouazé, Gaidan, Faudon, Bolze, Carcassonne, Meynard-Auquier, Doze, Deloche, membres résidents ; docteur Laval, associé-correspondant.

En l'absence de M. l'abbé Azaïs, secrétaire perpétuel, M. Liotard est rappelé à remplir les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juillet est lu et adopté.

M. le président dépose les ouvrages reçus depuis la dernière séance.

*Annales de l'Académie de Mâcon. Tome XIII, 1875.*

*Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans. Seconde série, Tome XVIII<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 2.*

*Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Toulouse. Deuxième année, 1875-76. Premier fascicule.*

*Bulletin de la Société d'Agriculture, Industrie, Sciences et Arts de la Lozère. Tome XXIII. Mai 1876.*

*Bulletin de la Société centrale d'Agriculture de France, n<sup>o</sup> 3, contenant les comptes rendus des séances de mars 1876.*

*Mémoires de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle.* Treizième volume.

*Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Moselle.* 1870-1872.

*Revue savoisiennne.* n° 6, 1876.

*La Cèze,* n° 25.

L'ordre du jour appelle une lecture de M. le premier président GOUAZÉ.

A l'occasion de la publication d'un ouvrage de M. Cambon de Lavalette, juge d'instruction au tribunal civil de Nîmes, auparavant au tribunal de Montauban, sur *la Chambre de l'Edit de Castres*, dépendant du parlement de Toulouse, M. Gouazé donne communication d'un important travail, qui contient l'histoire de cette institution, créée en exécution de l'édit de Nantes, et qui fait ressortir, d'une manière saisissante, les difficultés de sa fondation et de son fonctionnement, jusqu'à l'époque de sa suppression, avant 1685.

« A côté du parlement de Toulouse, dans une des villes de son ressort, a siégé et rendu la justice, pendant un siècle, une cour souveraine, composée par moitié de magistrats catholiques, par moitié de magistrats protestants. Ces derniers étaient permanents, les autres se renouvelaient tous les ans et étaient nommés par le roi sur une liste de candidats présentée par le parlement.

» Cette cour, dont le siège fut successivement établi à Lisle (en Albigeois), à Castres, à Béziers, à Castelnaudary, connaissait de toutes les affaires, tant civiles que criminelles, dans lesquelles

l'une des parties professait le culte réformé.

» A quelles causes dut-elle sa création, quelle fut sa mission, quel bien a-t-elle produit, pourquoi fut-elle supprimée ? Ces questions ont perdu une grande partie de leur intérêt depuis que la conscience publique a prononcé son jugement sur les deux célèbres édits que, à un siècle de distance, ont promulgués Henri IV et Louis XIV. Néanmoins elles sollicitent encore, de loin en loin, l'attention des érudits et des légistes.

» Le président Sacaze les a étudiées, dans un excellent travail publié en 1853 dans le recueil de l'Académie de législation de Toulouse. Le docteur A. Combes en a fait l'objet d'une étude intéressante insérée, en 1867, dans le recueil de la Société littéraire et scientifique de Castres

» Le livre dont M. Cambon de Lavalette, juge au tribunal de Nîmes, a fait hommage à l'Académie embrasse le sujet d'une manière plus complète ; la partie historique y est traitée avec plus de développement ; la partie judiciaire abonde en détails puisés dans les registres originaux de la chambre conservés aux archives de la cour d'appel de Toulouse. Je ne saurais mieux faire l'éloge de ce travail qu'en rappelant qu'il a été couronné au concours historique de 1869 ».

Après cet exposé, le rapporteur retrace, dans un récit rapide, l'histoire de cette Chambre, les vicissitudes de sa destinée et ses pérégrinations depuis le 22 juin 1579, date de son installation à

Lisle, jusqu'au 11 août 1679, date de sa dernière audience à Castelnaudary.

Il termine son aperçu historique par les considérations suivantes :

« La chambre mi-partie de Languedoc avait vécu un siècle.

» Née dans un état de guerre, cette institution, unique dans l'histoire de notre organisation judiciaire, fut concédée comme un gage de paix, au lendemain des batailles.

» Tant que dura la trêve, pendant le règne de Henri IV et les premières années de son successeur, elle remplit efficacement sa mission, qui était d'assurer l'impartialité de la justice et de protéger les réformés contre les ressentiments de ses officiers. Mais, dès que la trêve fut rompue et les hostilités recommencées, il fut facile de prévoir que cette garantie, comme toutes celles que l'Edit de Nantes avait accordées aux réformés, suivrait le sort de la guerre. Richelieu, vainqueur, s'était borné à leur enlever le droit de réunion et à leur retirer les places de sûreté. Il leur avait laissé leur liberté de conscience, l'exercice du culte et le droit d'être admis aux fonctions publiques ; Mazarin continua sa politique.

» Mais ces droits, libertés nécessaires qui les plaçaient sur un pied d'égalité avec les autres citoyens, devaient eux-mêmes leur être ravis. Il était dans la nature des choses et dans la logique des faits, que les petits-fils des ligueurs, devenus les maîtres par le sort des combats, poursuivissent jusqu'au bout leurs avantages.

» Entre le principe d'autorité et de foi

et celui du libre examen, il n'y avait pas de conciliation possible. Celui qui se croyait seul en possession de la vérité devait fatalement asservir le plus faible, dont la croyance à ses yeux était l'erreur. Il devait en être ainsi, du moins jusqu'au jour, encore éloigné, où l'état, cessant de s'identifier avec une religion, inscrirait dans la constitution et proclamerait la liberté de conscience.

« La conduite de Dieu qui dispose » tout avec douceur, a dit Pascal (1), » est de mettre la religion dans l'esprit » par la raison et dans le cœur par la » grâce ; mais de vouloir la mettre dans » l'esprit par la force et par les menaces, ce n'est pas y mettre la religion, » mais la terreur ».

» Ce fut l'erreur de Louis XIV et de ses conseillers, disons mieux de son temps (car les populations, qui applaudirent à la révocation de l'Edit de Nantes, furent ses complices), de croire que la vérité peut être imposée par la force. Que serait-il advenu des chambres mi-parties, si l'Edit de 1685 n'avait pas été promulgué ?

» A mesure que l'esprit de tolérance aurait pénétré dans les cours, elles auraient perdu leur raison d'être. La liberté de conscience proclamée, les souvenirs irritants des guerres civiles éteints, il n'y aurait plus eu de motifs pour les maintenir. Aussi, en proclamant la liberté des

(1) *Pensées*, XXIV, 3.

cultes et en leur accordant une égale protection, le législateur moderne n'a-t-il pas songé à les rétablir; et je ne crois pas non plus que personne les ait réclamées. Aucun fait ne saurait mieux témoigner du caractère accidentel et temporaire de cette institution ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

---



*Séance du 29 juillet 1876.*

Présents: MM. Brun, président en l'absence du président; Germer-Durand, Liotard, Bigot, Q. des Rivières, Verdier, Pelon, Faudon, Meynard-Auquier; et l'abbé Azaïs, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté. Le secrétaire dépose les ouvrages suivants:

*Revue des sociétés savantes des départements.* Septembre à Décembre 1875.

*Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe.* 4<sup>e</sup> trimestre de 1875.

*Le Tournoi poétique et littéraire,* 10 Juillet 1876.

*Bulletin de la société des Antiquaires de Picardie.* 1876, n<sup>o</sup> 1.

*Bulletin de la Société d'Etude des Sciences naturelles de Nîmes.* N<sup>o</sup> 2, 1876.

*Bulletin de la société départementale d'Archéologie et de Statistique de la Drôme.* 1876, 38<sup>me</sup> livraison.

*Revue savoisiennne.* 25 juillet 1876.

*Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry.* 1874.

*Mémoires de la Société centrale d'Agriculture de France.* 1875.

*Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.* Quatrième série Tome vi<sup>e</sup>.

*Recueil des travaux de la Société libre d'Agriculture, sciences, arts, belles-lettres de l'Eure.* 4<sup>m</sup>e série. Tome II<sup>e</sup> 1870-75.

*Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.* 3<sup>m</sup>e série. 35<sup>m</sup>e année. 1873.

*Société des sciences, agriculture et arts de la basse Alsace.* Bulletin trimestriel. 1<sup>er</sup> trimestre. Tome x<sup>e</sup>.

*La Cèze.* Journal hebdomadaire, n<sup>o</sup> 26.

*Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie.* Tomes III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup>.

*Usages et règlements locaux des deux cantons d'Avignon,* par M. Emile Benoit, avocat, juge suppléant au tribunal de première instance d'Avignon.

M. I. Ginoux, président, écrit à ses confrères pour leur exprimer le regret qu'il éprouve de ne pouvoir assister à la séance.

M. Doze invite ses collègues à assister à la distribution des prix de l'école de dessin, qui doit avoir lieu le lundi 7 août dans la cour du Lycée.

M. le Ministre de l'instruction publique informe l'Académie du Gard que, par arrêté du 29 juillet, il vient de lui attribuer une allocation de cinq cents francs, et il s'estime heureux d'encourager ainsi les travaux de cette compagnie et de lui donner ce nouveau témoignage d'intérêt.

M. de *Berluc-Pérussis*, secrétaire de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix, remercie notre Compagnie de l'honneur qu'elle lui a fait en le nommant associé-correspondant.

La Société des sciences et arts de Bayonne appelle l'attention de l'Académie du Gard sur l'œuvre des *Fonds de la Mer*, qui a pour objet l'étude des phénomènes sous-marins, et la recommande à son bienveillant concours.

M. *Léger*, ingénieur, auteur d'un ouvrage sur les travaux publics, les mines et la métallurgie au temps des Romains, dont M. Aurès a rendu compte à l'Académie, et M. *I. Gilles*, auteur de diverses études sur la Provence, sont nommés associés-correspondants.

L'académie adresse ses félicitations à un de ses membres, M. le conseiller *Faudon*, qui vient d'être nommé chevalier de la légion d'honneur.

M. MEYNARD-AUQUIER lit une étude sur notre régime monétaire, et les conséquences que peut entraîner la dépréciation de l'argent.

Il apprécie le rôle que jouent, dans nos sociétés modernes, les métaux précieux. L'or et l'argent sont une marchandise, — une marchandise qui a sans doute un caractère spécial, mais qui, comme toutes les marchandises, s'échange contre des produits ou des services rendus; ils viennent là où les attire un puissant développement de travail ou de production, où ils espèrent trouver

la meilleure récompense. Les peuples les plus riches sont les peuples qui travaillent et produisent le plus.

» La science et l'expérience ont fait disparaître la superstition métallique, cette idolâtrie universelle dont l'or a trop longtemps été l'objet. Dans l'antiquité, au moyen âge, et même dans les temps plus rapprochés de nous, tout était sacrifié à la possession abondante des métaux précieux. Aujourd'hui, la science, l'industrie, le génie de l'homme ont résolu le problème mystérieux de la transmutation des métaux, si âprement poursuivi par les alchimistes; le fer est devenu en nos mains aussi précieux que l'or.

» Ce n'est pas la masse d'or et d'argent circulant dans un pays qui doit être regardée comme un signe de prospérité publique. Les métaux précieux sont comme les routes, a dit un illustre économiste, on ne les possède qu'à titre onéreux. Il faut avoir tous ceux qui sont nécessaires, mais il ne faut pas en avoir plus; car, de même que les routes sont du terrain enlevé à l'agriculture, de même les métaux précieux pourraient être échangés utilement contre d'autres marchandises qui viendraient augmenter la richesse du pays. La science financière doit donc chercher, non pas à les supprimer (on ne les supprime pas plus qu'on ne peut supprimer les routes), mais à les économiser par le perfectionnement du crédit.

» On évalue le stock métallique de la France à 7 milliards environ; c'est beaucoup trop, si l'on compare la France

à l'Angleterre : celle-ci, qui fait plus d'affaires que nous, possède à peine un stock de 2 milliards. Il y a là de quoi nous faire réfléchir ».

Après avoir constaté les modifications introduites depuis 1848, dans le rapport de valeur entre les deux métaux qui nous servent d'étalon monétaire, les mesures prises par divers pays pour la démonétisation de l'or, la perturbation qu'amena la découverte des mines de la Californie et de l'Australie, M. Meynard arrive à la crise actuelle, née de la dépréciation de l'argent.

Il passe successivement en revue les faits qui se sont produits depuis la convention de 1865 et la conférence internationale de 1867, le mouvement qui s'est accentué à dater de cette dernière conférence en faveur de l'adoption d'un étalon unique.

« Rien n'a été fait pour atténuer les effets de cette crise, jusqu'au moment où il a fallu reconnaître que la baisse de l'argent était de 12 à 15 pour cent. Alors, le gouvernement s'est ému : il a songé à prendre des mesures protectrices. De là, le projet de loi récemment voté par le Sénat.

» On a blâmé, à juste titre, l'émission de bons de monnaie ; on a reproché au gouvernement sa condescendance vis-à-vis des spéculateurs, qui, sans aucune espèce de travail, sans risque ni péril, réalisent des bénéfices scandaleux au détriment de la fortune publique : il leur permet d'introduire dans la circulation, au pair avec l'or, un métal relativement inférieur à l'or, c'est-à-dire qu'il accepte

ou fait accepter pour 20 francs un métal qui ne vaut que 18 francs, qui ne circule et ne conserve sa valeur factice qu'avec la garantie de l'Etat.

» Quelles sont les causes de la baisse progressive de l'argent? Sont-elles transitoires et accidentelles, comme on l'a dit au Sénat? Non, la plupart sont permanentes et définitives; la principale cause réside dans l'accroissement graduel de la production des mines argentifères.

» On a calculé que, pour changer notre argent contre de l'or, avant 1867, il nous en avait coûté environ 60 millions; mais, du moins, ce sacrifice nous avait valu une monnaie plus facile à manier, plus en harmonie avec nos besoins et nos goûts: — la disparition de l'or causerait des pertes incalculables, et, cette fois, pour nous laisser les inconvénients d'une monnaie lourde, aussi incommode que discréditée.

» Il est temps d'aviser. Ce n'est point la loi nouvelle qui peut conjurer un désastre économique. Tous les Etats gravitent en ce moment vers l'étalon unique, et cet étalon ne peut être que l'or. Ceux qui arriveront les premiers auront un grand avantage, l'or leur coûtera moins: ils vendront l'argent plus cher.

» L'or a des avantages matériels qui en font la monnaie par excellence: avec l'or, l'usure, ce qu'on appelle le «*frai*», est moins considérable qu'avec l'argent. En outre, à valeur égale, l'extraction et la monétisation de l'or coûtent moins que l'argent. Enfin, l'or ayant une den-

sité plus grande que l'argent, se prête beaucoup moins à la falsification. Mais toutes ces qualités n'ont qu'une importance secondaire à côté de cette qualité essentielle, que n'a pas eue toujours l'argent, une fixité de valeur à peu près invariable.

» Nous avons trop tardé à prendre une résolution énergique et salutaire. Nous nous sommes laissé devancer, dans la voie d'une réforme monétaire, par des peuples qui n'ont pas notre génie industriel, notre expérience commerciale et économique. N'attendons pas que notre marché devienne le récipient de tout l'argent du monde civilisé, et reste submergé sous ce métal repoussé de tous et de plus en plus avili ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.



*Séance du 4 novembre 1876.*

L'Académie reprend ses séances ordinaires, interrompues par les vacances.

Présents : MM. Ginoux, *président* ; Dumas, Salles, Aurès, Liotard, Tribes, Q. des Rivières, Brun, Verdier, Penchinat, Puech, Gaidan, Bolze, de Grisy, Meynard - Auquier, Dauphiné ; et l'abbé Azais, *secrétaire-perpétuel*.

Le secrétaire donne lecture des lettres de MM. *Léger* et *Gilles*, associés-correspondants, qui remercient l'Académie de leur nomination.

Il dépose ensuite les ouvrages suivants :

M. l'abbé Sauvage, docteur ès-lettres, chanoine honoraire, fait hommage à l'Académie de la thèse qu'il a présentée à la Faculté des lettres de Paris pour le doctorat, ayant pour titre : *S. François de Sales prédicateur*.

L'Académie a reçu, en outre, les ouvrages suivants :

*Mémoires de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Caen, 1876.*



*Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier. Tome XIII.*

*Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme. Année 1876, 39<sup>e</sup> livraison.*

*Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. 2<sup>e</sup> série, tome XVI.*

*Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise. Tome IX, 2<sup>e</sup> partie.*

*Histoire abrégée de l'abbaye de Saint-Florentin de Bonneval, des R. P. Dom Jean Thrious et Dom Lambert, publiée sous les auspices de la Société dunoise. 2 volumes.*

*Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse. 1875-76.*

*Travaux de l'Académie nationale de Reims. Année 1873-74, n<sup>os</sup> 1 et 2. Année 1874-75, n<sup>os</sup> 3 et 4.*

*Athénée de Forcalquier. Discours prononcé à la séance solennelle du 23 avril 1876, par M. de Berluc-Pérussis, président.*

*Bulletin de la Société des amis des sciences naturelles de Rouen. 1876.*

*Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai. Tome XXXIII<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> partie, 1876.*

*Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny (Jura). N<sup>o</sup> 7, année 1876.*

*Le Tournoi poétique et littéraire. N<sup>o</sup> 46, 4<sup>e</sup> année, 10 août 1876.*

*Académie de la Rochelle. Section des sciences naturelles. N<sup>o</sup> 12, 1875.*

*Bulletin de la Société archéologique*

*de Nantes et du département de la Loire-Inférieure.* Tome XIV<sup>e</sup>, 1875.

*L'Agriculteur du centre.* Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Vienne. Tome XV<sup>e</sup>.

*Comité archéologique de Senlis.* 2<sup>e</sup> série, tome I, 1875.

*La Cèze.* Journal hebdomadaire non politique, depuis le 23 juillet jusqu'au 29 octobre.

*Société des antiquaires de la Morinie.* Bulletin historique, 24<sup>e</sup> année, 98<sup>e</sup> livraison, 1876.

*Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de la Société de l'arrondissement de Valenciennes.* N<sup>o</sup> 6, 1876.

*Description géologique et paléontologique de la colline de Lémenc sur Chambéry.* Par MM. L. Pillet et de Fromentel.

*Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes.* 4<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 3.

*Essai Gasc, citoyen de Genève. Sa politique et sa théologie.* (Genève, Constance, Montauban, 1748 - 1813). Par Charles Dardier, pasteur de l'Eglise réformée de Nîmes.

*Romania.* N<sup>o</sup> 19, juillet 1876.

*Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan.* Tome X, 1874-75.

*Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.* Juin 1876.

*Le Tournoi poétique et littéraire.* 1<sup>er</sup> août 1876, 4<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 45.

*Institut des provinces de France.* N<sup>o</sup> 3, 1876.

M. l'abbé *Georges de Rafélis de Broves*, auteur de l'ouvrage intitulé : *Les douceurs humaines*, qui a été l'objet d'un rapport de la part de M. Azaïs, est nommé associé-correspondant.

M. l'abbé Azaïs communique une note intéressante de M. l'abbé *Gareiso*, associé-correspondant, sur l'inscription d'une statue de l'église de Saint-Gilles et sur une médaille de sainteté trouvée à Arri-gas.

« Vous m'avez demandé de vous communiquer l'interprétation de l'inscription que tient la statue de S. Barthélemy de la façade de l'église de Saint-Gilles, telle que je la lis, dans l'état de dégradation où elle se trouve. M. Révoil, qui, après bien d'autres, s'en est occupé avec un soin tout particulier dans son bel ouvrage sur *l'Architecture romane du midi de la France*, a cru y lire : *Ego sum Bartolomeus apostolus X<sup>ii</sup>. Evertique quasi... converti*. Jusqu'à présent il a été impossible de compléter et partant d'interpréter ces derniers mots.

» Dernièrement M. Pocheville me soumit un moulage de cette inscription, et je vis bientôt qu'elle avait été mal lue. En examinant toutes les lettres, tant celles qui étaient bien lisibles que celles qui étaient mutilées, et ayant égard aux signes d'abréviation encore visibles, je crus qu'il fallait lire : *Non everti quemquam, sed converti*. Mais, ces paroles n'étant pas tirées de l'Écriture-Sainte, je cherchai, dans la *Légende dorée*, la vie de S. Barthélemy, et j'y trouvai que, le saint apôtre ayant converti un roi indien,

le frère de celui-ci le lui reprocha en lui disant : Vous avez séduit ou perverti mon frère. Le saint lui répondit : *Non everti quemquam, sed converti.* Mon texte était justifié, et son interprétation devenait évidente.

» Voici maintenant une médaille trouvée à Arrigas, dans les ruines du château, qui me paraît assez intéressante par sa légende. Elle a la forme d'un cœur, haut de trois centimètres sur une largeur de deux centimètres. D'un côté, elle porte la tête de Notre Seigneur Jésus-Christ avec le nimbe crucifère et la tête de la Sainte Vierge au nimbe simple. Ces deux têtes accolées à gauche sont d'un beau type. L'autre côté de la médaille représente Notre-Seigneur Jésus-Christ en croix avec les têtes du soleil et de la lune. C'est autour de la croix que se trouve la légende dans la forme suivante :

|             |               |
|-------------|---------------|
| I E S V · X | PS · REX      |
| G L O R · V | EN · I · PA · |
| D E V · H · | F · ES · E ·  |
| VE · CAR ·  | F · E · XP    |
| S · VIN ·   | XPS ·         |
| R · XP      | S · I         |
| XP          | S ·           |

» Je lis : *Jesus Christus, Rex gloriae, venit in pace. Deus homo factus est et verbum caro factum est. Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat. Christus (sanctificat) ? Est-ce bien cela ? Je le laisse à votre appréciation » .*

M. DAUPHINÉ, après avoir remercié l'Académie de l'honorable témoignage de sympathie qu'elle avait bien voulu lui

donner en le nommant membre titulaire, donne lecture d'une étude sur *les Origines de la civilisation d'après Lucrèce*, et fait ressortir tout ce que la doctrine de ce philosophe renferme de dégradant pour la dignité humaine.

M. le docteur PUECH lit un fragment d'un travail, fait sur des documents inédits, ayant pour titre : *La Médecine et les Médecins à Nîmes, avant 89*.

« La ville de Nîmes, sans avoir l'importance qu'elle a acquise de nos jours, occupait, durant les xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles, une position considérable dans la province de Languedoc. Si les ruines dont son sol était jonché, comme les monuments dont il était couvert, attestaient la splendeur de son passé, l'industrie de ses habitants, leurs habitudes laborieuses laissaient entrevoir à l'observateur l'avenir auquel elle était appelée.

» Au sein de ce centre industriel, les pures jouissances de l'esprit n'ont pas été cependant négligées, et bon nombre de nîmois ont trouvé, dans les arts, les sciences et les lettres, un délassement à leurs travaux journaliers. Quelques-uns d'entre eux y ont même excellé, et se sont créé une réputation durable, ainsi qu'en témoignent la consciencieuse *Histoire* de Ménard, l'intéressante *Topographie* de Vincent et Baumes et l'*Histoire littéraire* de M. Nicolas.

» Ces ouvrages, quelque considérables qu'ils soient, sont loin d'avoir épuisé la matière, et on composerait facilement un volume à vouloir rectifier les erreurs des uns ou à vouloir faire disparaître les lacunes des autres

» Beaucoup plus modestes sont les intentions de cette étude. Elle est simplement consacrée aux institutions médicales du temps, aux médecins, aux chirurgiens et aux maîtres apothicaires, et à la biographie des hommes qui se sont distingués en soulageant l'humanité.

» Cette tâche, si facile en apparence, n'a pas été sans difficultés. Pour ressusciter un passé si lointain à tous les points de vue, il a fallu puiser à des sources multiples. Vu l'insuffisance des documents imprimés, les archives de l'État civil, les archives municipales et départementales, la bibliothèque de notre cité ont été tour à tour mises à contribution, et les résultats qu'elles ont fournis ont été complétés par des papiers provenant de plusieurs familles. C'est d'après ces documents, complètement inédits, qu'a été écrite cette étude : c'est là son fondement et ce sera son principal, pour ne pas dire son unique mérite ».

Après avoir décrit les sources d'instruction qu'offrait Nîmes à cette époque, et fait connaître les universités auprès desquelles les étudiants allaient recevoir leur instruction médicale, M. Puech expose les circonstances qui amenèrent, en 1650, la création du collège de médecine, et les luttes que cette institution eut à soutenir, soit contre les chirurgiens et les apothicaires, soit contre la communauté et les avocats. Il rapporte une lettre de Vicq d'Azir, qui montre l'estime et la considération dont jouissaient les médecins nîmois, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Séance du 18 novembre 1876.*

Présents : MM. Ginoux, *président* ; Jules Salles, Aurès, Liotard, Bigot, Q. des Rivières, Brun, Verdier, Gouazé, Puech, Bolze, de Grisy, Carcassonne ; Bondurand, membre non-résidant ; Lavañ, associé-correspondant ; et l'abbé Azais, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le secrétaire perpétuel dépose les ouvrages suivants :

Un ancien magistrat de Nîmes (M. Hipp. Fajon) fait hommage à l'Académie d'une *Oraison funèbre de Louis, comte de Sales*, imprimée à Annecy en 1656 et réimprimée par ses soins à Nîmes, en 1876.

*Revue des Sociétés savantes des départements*. Tome III, janvier, février, mars, avril 1876.

*Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*. 3<sup>me</sup> trimestre de 1876.

*Nouveau système du monde*, par un bourgeois de Versailles.

*Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*. 1876.

*Société des sciences, agriculture et arts*

*de la Basse-Alsace*. 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> trimestres.  
Tome x, 1876.

*Bulletin de la Société historique de l'Orléanais*. Tome vi, n° 89.

*Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Lozère*. Tome xxxvi, juillet 1876.

*Bulletin de la Société archéologique de la Charente*. Tome x. 1875.

*Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*. Tome 18, n° 3. 1876.

*Extraits des comptes rendus des séances de l'Académie des sciences de l'Institut*. Séances du 2 novembre 1875 et du 3 juillet 1876.

*Expériences faites à la station viticole de Cognac pour combattre le phylloxera*, par MM. Cornu et Mouillefort, délégués de l'Académie des sciences. 1876.

*Mémoires de la commission des antiquités du département de la Côte d'or*. Tome ix°, 2<sup>e</sup> livraison. 1874-75.

*Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*. 1876, n° 2.

*Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de Valenciennes*. Juillet et août 1876.

*Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-mer*. De juillet à décembre 1875 ; de janvier à mai 1876.

*Bulletin de la Société protectrice des animaux*, Mai, juin, juillet et août 1876.

*Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Châlon-sur-Saône*. Tome vi, 2<sup>me</sup> partie. 1876.

*Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*. 2<sup>me</sup> trimestre. 1876.



M. l'abbé Azaïs fait connaître la mention honorable accordée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance annuelle du 3 novembre, à notre confrère, M. E. Germer-Durand, pour son *Cartulaire de l'église Notre-Dame de Nîmes*.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. BRUNEL, membre titulaire, nommé Inspecteur d'Académie à Laon, qui exprime le regret qu'il éprouve d'être obligé de se séparer de ses confrères, à cause de son changement de résidence, et qui prie l'Académie de vouloir bien accepter sa démission.

L'Académie déclare qu'une place est vacante par le départ de M. *Dauphiné*, nommé professeur de rhétorique au Lycée de Montpellier et que le registre des inscriptions restera ouvert jusqu'au 2 décembre inclusivement.

M. de GRISY lit une étude historique sur le *Jus applicationis* du droit romain.

M. Jules SALLES lit une notice biographique sur M. *Alexandre Colin*, qui a dirigé, pendant quelques années, l'école de dessin de Nîmes et qui est mort à Paris, le 21 novembre 1875.

« Alexandre Colin naquit à Paris, le 5 décembre 1798, d'une famille bourgeoise; mais s'il fut le premier de sa race à entrer dans la carrière artistique, il aimait à rappeler les liens de parenté qui le rattachaient à des artistes notables du siècle dernier, notamment au sculpteur Simon Challes, à Michel-Ange Challes, dessi-

nateur du cabinet du roi, et enfin au dernier des Drouais, l'élève chéri de David.

» Des cinq enfants d'Hubert Colin, son père, deux seulement se livrèrent à l'étude des arts, Alexandre et Paul. Ce dernier, sculpteur de mérite, suivit son frère, lorsqu'il fut appelé à diriger, à Nîmes, nos écoles de dessin. Après une longue carrière, pendant laquelle il a puissamment contribué à l'embellissement de nos édifices publics et privés, il est mort au milieu de nous, en laissant le souvenir d'un homme de bien, aussi remarquable par sa modestie et ses vertus domestiques que par son labeur incessant et son infatigable ciseau. Je suis heureux de saisir cette occasion pour donner un dernier souvenir à sa mémoire, trop vite oubliée par le plus grand nombre, mais qui est restée vivace et chère à tous ceux qui ont approché le modeste et savant artiste ».

M. Salles raconte les premières années de la carrière de M. Colin, depuis qu'il fit ses premières études dans l'atelier de Girodet, en compagnie de jeunes peintres qui plus tard devinrent des maîtres, sa liaison d'étroite amitié avec Eugène Delacroix, Géricault et le peintre anglais Bonington, avec lesquels il fit des voyages en Italie, et aussi avec M. Charles Rivet, qui, à cette époque, s'occupait principalement de beaux-arts, et qui plus tard, nommé préfet du département du Gard, appela son ancien ami pour diriger l'école de Nîmes, en remplacement de M. Périer, qui venait de mourir.

» Sous son habile direction, l'enseignement prit un nouvel élan; et il en sortit

des élèves tels que Jourdan, Perrot, Bert, Bernard et celui qui fait tant d'honneur à notre école et à notre pays, Charles Jalabert.

» N'attendez pas, continue M. Sàlles, que j'essaye d'analyser toutes les productions de son fécond pinceau, depuis le salon de 1819, où il débuta avec un portrait de femme, jusques en 1875, où il exposait encore, quelques mois avant sa mort. Pendant ce laps de cinquante-six ans, M. Colin resta constamment sur la brèche et obtint toutes les médailles qu'on accorde aux artistes de mérite. Vous jugerez de sa fécondité, si je vous dis qu'à un seul salon, celui de 1833, Colin n'avait pas moins de douze tableaux.

» Notre musée possède cinq toiles de lui, dont les plus importantes sont : *une Station de Gitanos près le Pont-du-Gard*, *François I<sup>er</sup> visitant notre Maison-Carrée* et *Sara la baigneuse*, une vraie petite perle. Ce sujet a été traité bien souvent, il est rare qu'une seule exposition se passe sans le voir reproduit par quelque artiste, mais jamais la charmante poésie de V. Hugo n'a été interprétée d'une façon aussi gracieuse que par le pinceau de M. Colin

» S'il aborda parfois la grande peinture, comme dans son tableau de *Françoise de Rimini*, qui resta pendant quelque temps exposé dans notre Musée, dans quatre grandes compositions tirées de la vie de Christophe Colomb, dont la plus importante est dans le Musée de Béziers, et aussi dans un certain nombre de tableaux religieux, avouons cependant que c'est à la peinture de genre, à la peinture anec-

dotique, si je puis me servir de cette expression, qu'il dut ses plus grands succès et obtint une réputation incontestée.

» Là point de limites à son imagination et à son spirituel pinceau. Il trouvait des sujets partout, dans les scènes de la vie familière, dans ses souvenirs de voyage, surtout en Italie, mais quelquefois aussi dans les mœurs et les coutumes des nations éloignées et des peuples encore sauvages. Son érudition était si profonde qu'il pouvait dessiner et peindre instantanément telle scène et tel costume que vous lui auriez demandé, n'importe de quel pays, n'importe de quelle époque.

» Cette facilité prodigieuse, qui faisait, pour ainsi dire, la base du talent de M. Colin et qui l'amenait à se passer trop souvent de modèles, avait aussi un revers de médaille, en ce sens qu'il se contentait souvent de trop peu et qu'il ne châtiât pas son dessin et sa composition, comme il aurait pu le faire, s'il eut pâli plus longtemps sur chacune de ses œuvres. Mais quel est l'artiste qui peut réunir toutes les qualités ? L'un a la fougue et la couleur, comme Delacroix, l'autre le dessin et le style, comme Ingres ; à celui-ci la puissance de la brosse, comme Decamps, à celui-là l'expression et le sentiment, comme Ary Scheffer. Les dons que Colin avait reçus en partage étaient l'esprit, le charme du coloris et la variété dans la composition.

» À Dieu ne plaise que je veuille amoindrir l'importance de la grande peinture, c'est-à-dire l'élévation du sujet, la science de la composition, le balancement des lignes, la fougue du coloris, la puissance

du clair-obscur, en un mot ce qu'on peut appeler *le style*. Mais la possession du style n'est échue en partage qu'au petit nombre, et appréciée seulement par les savants, les érudits, les raffinés. Il est une autre portion du public, et c'est la plus nombreuse, qui a la faiblesse de croire que, s'il est une branche des beaux-arts qui doive satisfaire avant tout le plaisir des yeux, c'est la peinture.

Il n'est point de serpent ni de monstre odieux  
Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux,

a dit Boileau. Il faut donc qu'un tableau ait du charme ; et, si ce n'est pas la première condition de l'art, avouons que c'en est une cependant. Eh bien ! M. Colin était l'homme de ceux qui pensent ainsi. Ses tableaux plaisaient au plus grand nombre : personne ne passait indifférent devant eux et sans leur accorder le tribut d'un hommage ».

M. Salles raconte ensuite comment M. Colin, ne voulant pas subir le contrôle d'une commission que le conseil municipal avait nommée pour surveiller son enseignement et arrêter la tendance qui portait son directeur à faire des artistes plutôt que des industriels, donna sa démission et retourna à Paris, où le mariage de ses filles avec des artistes distingués lui donna des petits-fils, lesquels, ainsi que dans la famille de Vernet, continuent et augmentent la réputation du nom de Colin jusqu'à la troisième génération : espérons que ce ne sera pas la dernière.

M. Salles termine sa notice en faisant connaître la part que M. Colin avait prise

dans les travaux de l'Académie du Gard, où il était entré en l'année 1834.

M. Eug. BRUN donne lecture d'une pièce de vers ayant pour titre : *La chaire du désert*.

Après avoir rappelé les tristes souvenirs des guerres de religion et les assemblées du désert après la révocation de l'Edit de Nantes, M. Brun fait en ces termes un appel à la concorde :

Oublions, oublions nos querelles passées,  
Réconcilions-nous, unissons nos pensées.  
Pardonnons-nous le mal que nous nous sommes  
[fait,  
Sur les erreurs du temps rejetons le forfait !  
Vivons en bons amis, et venons-nous en aide.  
Pour soulager nos maux, c'est le meilleur remède,  
Pourquoi nous battre ? Ensemble essayons-nous  
[nos pleurs.  
Eh ? n'est-ce pas assez déjà de nos malheurs ?

J'ai contemplé longtemps la chaire vénérable,  
Plus belle qu'une chaire en riche bois d'érable  
Que l'habile ciseau d'un sculpteur a fouillé.  
Je me suis à ses pieds en pleurs agenouillé.  
J'ai plaint pieusement nos malheureux ancêtres,  
Persécutés, à jeûn paissant les glands des hêtres,  
Qui venaient s'assembler, par un pénible effort,  
Si haut, comme en volant, pour éviter la mort !  
Je me suis rappelé leurs deuils, leurs espérances,  
Leurs combats, leur courage, et toutes leurs  
[souffrances.  
J'ai cru les voir monter par les sentiers étroits,  
Qui serpentent autour de tous ces vallons droits ;  
Suspendus par les mains aux rochers erratiques,  
Commencer leur prière, entonner leurs cantiques,  
Ecouter les accents des prophètes divins,  
Et disparaître au loin dans le fond des ravins.  
Dès qu'ils ont aperçu le bout du casque en cuivre  
Des terribles dragons qui venaient les poursuivre,

En sautant les rochers par un rapide élan,  
Comme des passereaux que poursuit le milan.  
J'ai maudit, j'ai trois fois maudit ces temps fu-  
[nestes,  
Où deux religions, teignant leurs mains célestes  
De sang, se combattaient avec tant de fureur,  
En remplissant le monde épouvanté d'horreur,  
Et j'ai béni nos temps plus heureux pour la terre,  
Où les cultes entre eux ne se font plus la guerre !

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la  
séance est levée.



*Séance du 2 décembre 1876.*

Présents : MM. Ginoux, *président* ; Aurès, Viguié, Liotard, Bigot, Q. des Rivières, Brun, Lenthéric, Verdier, Penchinat, Dombre, Gouazé, Pelon, Bolze, Carcassonne, Meynard-Anquier, Doze, Deloche ; Bondurand, membre non-résidant ; Laval, associé-correspondant ; et l'abbé Azaïs, *secrétaire-perpétuel*.

Le proces-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire-perpétuel dépose les ouvrages suivants :

*Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons.* Tom. v. 2<sup>e</sup> série.

*Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 1876* — 36<sup>e</sup> volume.

*Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne. 1874-75.*

*Bulletin de la Société des amis des sciences naturelles de Rouen. 1876. 2<sup>e</sup> série. 11<sup>e</sup> année.*

*Académie des sciences et lettres de Montpellier. Mémoires de la section des lettres et des sciences. 1875.*



*Bulletin de la Société des Beaux-Arts de Caen.* 4<sup>e</sup> volume, 4<sup>e</sup> cahier. — 5<sup>e</sup> volume, 1<sup>er</sup> cahier.

*Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie.* Tome xv. 1874 à 1875.

*Bulletin de la Société centrale d'Agriculture de France.* Année 1876, p. 6 et 7.

*Chronique de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, rédigée vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, et publiée, au nom de la Société archéologique de Sens, par M. G. Julliot.*

*Mémoires de la Société Dunkerquoise.* 1873-1874. 18<sup>e</sup> volume.

*Tables générales des Bulletins de la Société archéologique et historique du Limousin.* 1<sup>re</sup> série, tome I à XXII. 1845-1873.

*Procès-verbaux des séances de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.* Tome x. Du 1<sup>er</sup> juillet 1874 au 1<sup>er</sup> juillet, 1876.

*La Cèze, journal hebdomadaire.* N<sup>os</sup> 42-44.

M. LIOTARD donne lecture du décret du Président de la République qui autorise l'Académie du Gard, reconnue comme établissement d'utilité publique, à accepter, aux clauses et conditions imposées, la libéralité résultant, en sa faveur, des dispositions du testament olographe de notre regretté confrère, M. *Edouard-Joseph Maumenet*.

L'Académie apprend la mort d'un de ses membres titulaires non-résidants, M le docteur *J. Mazade*, d'Anduze, auteur de nombreux essais sur les sciences

médicales, et exprime les regrets qu'elle éprouve de cette perte.

M. *Pérés*, membre non-résidant, écrit à ses confrères pour leur annoncer l'envoi de la dernière partie de son mémoire sur *le Scepticisme*. Il soumet son travail à l'appréciation de ses confrères et il sollicite leurs observations critiques.

M. GINOUX donne lecture de la *Notice biographique sur M. de la Farelle*, qui lui avait été confiée.

« Quand il a accepté, dit-il en commençant, de remplir cette tâche, ce n'est pas qu'il se crût en complète communauté d'idées avec notre très regretté confrère; mais qui ne s'estimerait heureux, ajoute-t-il, de se trouver avec lui en complète communauté de sentiments?

» M. de la Farelle, poursuit M. Ginoux, a aimé les classes laborieuses; mais il ne les a jamais bercées de l'espoir qu'elles arriveraient à la conquête définitive du bonheur en ce monde.

» Il a aimé le progrès, mais il a voulu tenir ses partisans en garde contre les utopies dangereuses qui promettent le bonheur parfait dans notre monde sublunaire; qui, prétendant ne le devoir qu'à la science, éloignent Dieu de sa coopération;

» Il a aimé l'humanité, mais ce sentiment n'était point exclusif du patriotisme; il savait que le cœur de l'homme n'est pas assez vaste pour aimer tous ses semblables de la même façon; et que son amour finit par perdre en intensité ce qu'il gagne en étendue.

» Il a aimé la liberté, mais il compre-

nait que la liberté de chacun a pour limite la liberté de tous ; qu'il faut apprendre à céder, pour avoir le droit d'exiger.

» Il a aimé le siècle qui l'a vu naître, il était persuadé qu'il valait mieux que ses aînés, parce qu'il vivait dans l'expérience du passé ; mais il ne disait pas anathème aux générations écoulées, qui nous ont légué l'héritage de leurs réformes, comme nous léguerons à nos enfants l'héritage des nôtres ».

Tel est le cadre tout fait que M. Ginoux trouve dans la vie et les œuvres de M. de la Farelle.

Il lui restait beaucoup à faire pour y adapter un portrait digne de celui qui lui servait de modèle, mais l'éloge était ici dans la bouche de tous, et M. Ginoux était sûr de semer dans un terrain bien préparé d'avance pour le recevoir.

M. de la Farelle a été successivement avocat, magistrat, député aux assemblées délibérantes. Comme homme privé, comme homme public, il a partout conquis les sympathies générales.

Mais quel est l'homme public qui n'a pas été en butte aux attaques plus ou moins passionnées ou intéressées dont une candidature peut être l'objet ? Il ne s'en plaignit jamais ; il les attribua à l'ardeur de nos luttes civiles, au libre jeu de nos institutions.

La mission de M. Ginoux était surtout de faire connaître l'homme des sociétés savantes, l'économiste, le philosophe, l'historien : c'est à tous ces titres que M. de la Farelle, après avoir été membre de l'Académie du Gard, en 1839, lauréat

de la Société de Mulhouse, en 1840, était devenu associé-correspondant de l'Institut, en 1846, et avait obtenu deux prix Monthyon, l'un pour son ouvrage : *Du progrès social au profit des classes laborieuses*, l'autre pour son étude sur le *Spiritualisme chrétien*.

L'œuvre capitale de M. de la Farelle est sans contredit son livre du *Progrès social*.

M. Ginoux ne partage pas ses craintes sur les funestes effets de la concurrence, il croit à l'équilibre de toutes les forces par la liberté. Selon lui, M. de la Farelle lui-même, après avoir été partisan d'une organisation du travail, serait revenu de ces théories dans ses dernières productions, et notamment dans une notice sur Bastiat, l'économiste par excellence de la liberté.

« Tant que les théories socialistes, dit M. Ginoux, restèrent du domaine de la spéculation philosophique, M. de la Farelle ne se montra pas très effrayé de l'intervention de l'Etat dans une organisation pouvant détruire les effets d'une concurrence anarchique ; mais lorsqu'il entendit professer au Luxembourg les doctrines que l'on donnait pour base à l'organisation du travail, la rémunération des travailleurs associés, non plus proportionnellement à leurs efforts et à leurs services, mais dans la mesure des besoins et des appétits de chacun ; lorsque, d'un côté, il vit saper l'odieuse propriété et l'infâme capital, lorsque du haut de la tribune de l'Assemblée nationale on semblait faire accepter à l'opinion publique le droit au

travail, M. de la Farelle se posa en face du socialisme avec tous les grands maîtres de l'économie politique, les Michel Chevalier, les Wolowski, les Léon Faucher, les Bastiat, avec tous ceux qui n'ont pas désespéré de la liberté, qui croient fermement que les intérêts même sont harmoniques ».

Les problèmes qui étaient encore fortement agités à l'époque où M. de la Farelle écrivait, c'était la question de population, c'était les systèmes pénitentiaires et le travail des prisons. A toutes ces questions il a cherché une solution qui ne pût être réprouvée par la morale.

Passant de l'économiste à l'historien, M. Ginoux rencontre M. de la Farelle parmi les écrivains qui, comme Augustin Thierry, trouvent « que la politique de la raison est sans doute la plus haute et la plus digne d'être obéie, mais qu'on peut aisément s'y méprendre, et suivre à sa place l'entraînement des passions, ou l'entêtement des préjugés; que la politique de l'histoire est moins absolue, moins tranchante et plus sûre; que, depuis un demi-siècle, nous nous laissons balloter sans relâche par le vent des idées, et que le temps serait venu d'asseoir nos convictions sur une base non-seulement logique mais encore historique, de ne plus nous en tenir, hommes de théorie, à la raison pure, hommes de pratique, à l'expérience d'hier ».

Lorsqu'on se trouve en présence d'une vie aussi remplie que celle de M. de la Farelle, il est déjà difficile, même dans une lecture de deux heures, de dire tout ce qu'il

y a à dire sur un confrère aussi éminent ; à plus forte raison, nous est-il difficile d'analyser un travail qui n'est, en résumé, qu'une série d'analyses.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

---

*Séance du 16 décembre 1876.*

Présents : MM. Ginoux , *président* ; Dumas, Aurès, Viguié, Liotard, Q. des Rivières, Brun, Lenthéric, Verdier, Penchinat, Dombre, Gouazé, Puech, Pelon, Gaidan, Faudon, Bolze, Carcassonne, Meynard-Auquier et Deloche, membres résidants ; Bondurand, membre non-résidant ; et l'abbé Azais, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le Secrétaire perpétuel communique une lettre de M. *F. Girard*, qui remercie l'Académie d'être allée au devant de ses vœux, en lui conférant le titre de membre honoraire.

M. *Dauphiné* remercie également l'Académie d'avoir bien voulu continuer à le compter au nombre des siens, malgré son éloignement ; et il s'estime heureux de lui rester uni par un lien d'honneur qui lui permettra de prendre part quelquefois à ses travaux.

Le secrétaire-perpétuel dépose les ouvrages suivants :

M. le maire de Montpellier offre à l'Académie du Gard, au nom du conseil mu-

nicipal, un exemplaire du *Catalogue de la Bibliothèque de la ville, dite du Musée Fabre*, par M. L. Gaudin, docteur en droit, bibliothécaire adjoint. 2 vol. in-8°.

*Mémoires de la Société académique d'Agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube*. Tome XII<sup>e</sup>. 3<sup>me</sup> série.

*Bulletin de la Société d'agriculture et de commerce de Caen*. 114<sup>e</sup> année. Nouvelle série. 1875.

*Mémoires de la Société d'emulation de Montbéliard*. 2<sup>e</sup> série. 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> volumes.

*Revue Savoisienne*. N<sup>os</sup> 8, 9, 10 et 11. 1876.

*Bulletin de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure*. Tome xv<sup>e</sup>. 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 1876.

*Institut des provinces. — Annuaire des Sociétés savantes de France et des Congrès scientifiques*. 2<sup>e</sup> partie. 1876.

*Bulletin de la Société académique d'Agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers*. De janvier à juin 1876.

*Bulletin de la Société d'Agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère*. Tome xxvii. — Août 1876.

*Revue industrielle, littéraire et artistique de l'arrondissement de Valenciennes*. Mai 1876.

*Bulletin des séances de la Société centrale d'Agriculture de France*. N<sup>o</sup> 11. 1876.

M. Placide Cappeau fait hommage à l'Académie du Gard d'un poème historique en vingt chants: *Le Château de Roquemaure*, et de la traduction en vers



français du poème languedocien de l'abbé Fabre : *Le Siège de Caderousse*.

M. Alphonse Baudouin offre à l'Académie un recueil de poésies : *Revers de Médailles*.

M. Benoit, juge au tribunal de Marvéjols, est nommé associé-correspondant.

L'Académie procède ensuite à l'élection d'un membre titulaire. M. Bonnard, présenté par MM. Q. des Rivières, J. Salles et l'abbé Azaïs, est appelé à occuper le fauteuil devenu vacant par le départ de M. Dauphiné.

M. Brunel et M. Girard étant devenus membres honoraires, l'Académie décide qu'il sera pourvu à leur remplacement, à une prochaine séance.

M. l'abbé Azaïs présente un rapport sur le travail de M. l'abbé Sauvage, docteur ès-lettres : *S. François de Sales prédicateur*.

« De nos jours, S. François de Sales n'est pas seulement considéré comme le plus aimable des Saints, mais encore comme un des écrivains les plus remarquables du xvi<sup>e</sup> siècle. Qui ne sait la place glorieuse qu'il occupe dans l'histoire de notre littérature ? C'est un des fondateurs de notre langue, et ce qui frappe surtout en lui ce sont les qualités éminemment françaises de son esprit, le sentiment de la mesure, l'amour de la simplicité et de la clarté, et surtout cette grâce exquise qui donne tant de charme à sa parole.

» Cependant un des côtés de cette figure si attachante était resté jusqu'ici dans l'ombre. L'écrivain était admiré ; mais le prédicateur était méconnu. Or l'orateur, dans S. François de Sales, n'est pas moins remarquable que le prosateur, et c'est là l'objet du beau travail de M. l'abbé Sauvage. Continuant l'œuvre commencée par M. l'abbé Lezot dans sa thèse sur *la Prédication au temps d'Henri IV*, il étudie successivement quel était l'état de la prédication religieuse à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, dans quelle mesure S. François de Sales a subi l'influence religieuse et politique de la société et du temps où il a vécu, et enfin quels étaient, dans notre Saint, les caractères de l'homme, le genre et le style de l'écrivain.

» M. l'abbé Sauvage commence par jeter un rapide coup d'œil sur les diverses transformations que l'éloquence de la chaire a subies depuis le moyen âge jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle, et il en signale les défauts. C'est d'abord l'abus de la scolastique, qui dessèche le cœur et comprime les mouvements de l'âme. C'est la trivialité du langage, qui déshonore la parole sainte en se faisant basement familier et en se laissant aller aux détails les plus vulgaires. C'est un symbolisme raffiné et un étrange abus de l'allégorie. Ces défauts en amenaient d'autres, qui, au temps de S. François de Sales, régnaient en souverains dans la chaire chrétienne : l'abus des citations profanes et l'emploi exagéré d'une érudition puérile et sans règle, qui empruntait ses preuves aux poètes et aux philosophes de l'antiquité

païenne plutôt qu'aux Saintes Ecritures, et qui faisait marcher de pair Platon et Aristote, Jésus-Christ et les Apôtres.

» Or, le règne d'Henri IV, dit M. l'abbé Sauvage, glorieux par tant de souvenirs, devait encore marquer l'aurore de la vraie prédication religieuse ; et parmi ceux qui participèrent à ce premier réveil de l'éloquence sous le grand roi, nul n'y contribua davantage que S. François de Sales.

» Examinons comment ce Saint sut se préserver des défauts de son temps. D'abord de la scolastique. Il se garde bien d'emprisonner son sujet dans des cadres symétriques et étroits, si fort en vogue de son temps. Il a trop d'inspiration, trop de sensibilité et trop d'élan pour accepter ces entraves. Il obéit aux généreux mouvements de son cœur, à l'ardeur de son zèle, et, tout en instruisant, il cherche à toucher et à émouvoir ses auditeurs.

» Il sait également se préserver de l'intolérance politique des prédicateurs de son temps et de cette exaltation que les orateurs de la Ligue portaient dans la chaire. C'est l'homme de la sagesse et de la mesure. S'il traite des sujets de controverse, il le fait avec une charité qui lui gagne tous les cœurs, et c'est ce qui explique les merveilleux succès de sa parole.

» Si maintenant nous pénétrons au plus intime de l'homme, nous y rencontrons une douceur qui attire, une simplicité qui attache, une grâce naïve et imprévue qui séduit, une imagination riche et brillante, qui répand sur les sujets qu'il traite un charme incomparable, et enfin

une érudition discrète avec une raison ferme et droite.

» Nous ne faisons qu'indiquer les principaux éléments qui composent la physionomie si attachante de l'orateur. M. l'abbé Sauvage les met en relief avec un remarquable talent d'analyse. Il nous initie à toutes les ressources de cette riche nature, et il esquisse habilement les principaux traits de son éloquence. Après cette consciencieuse étude, on comprend que, si S. François de Sales a été le précurseur des grands écrivains du siècle de Louis XIV, il a aussi frayé la voie aux grands orateurs ».

M. PENCHINAT lit une étude sur *la Loi ancienne*, par M. Henri Summer Maine.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.



*Séance du 30 décembre 1876.*

Présents: MM. Ginoux, *président*; Dumas, J. Salles, Viguié, Ch. Liotard, Bigot, Q. des Rivières, Brun, Verdier, Penchinat, Puech, Pelon, Gaidan, Carcassonne, Deloche, Bonnard; et l'abbé Azais, *secrétaire-perpétuel*.

MM. Bondurand, membre non-résident, et H. Rivoire, associé-correspondant, assistent à la séance.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté

Le secrétaire-perpétuel dépose les ouvrages suivants :

*Annales de la Société Linnéenne de Lyon.* Nouvelle série. Tome xxii<sup>e</sup>.

*Mémoires de l'Académie des sciences de Lyon.* Tome xxi<sup>e</sup>.

*Annales de la Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon.* Quatrième série. Tome vii<sup>e</sup>.

*Bulletin de la Société académique de Laon.* Tome xxi<sup>e</sup>. 1874-1875.

*Romania.* N<sup>o</sup> 20, octobre 1876.

*Travaux de l'Académie nationale de Reims.* Cinquante-sixième volume. Année 1873-74.

*Bulletin de l'Académie d'Hippone.*  
N° 12. 1876.

*Société des sciences et arts de Vitry-le-Français.* Tome VII. 1875-76.

*Bulletin de la Société protectrice des animaux.* Octobre 1876.

*Bulletin des séances de la Société centrale d'agriculture de France.* N° 8. 1876.

*Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère.*  
Octobre 1876.

*La première campagne de la Crimée, ou les batailles mémorables de l'Alma, de Balaklava et d'Inkerman,* par Augustin Layard. Traduit de l'anglais par A.-E.-S. Jervis. Bruxelles, 1875.

M<sup>me</sup> H. de Pages, comtesse de Vernède de Corneillan, associé-correspondant de l'Académie du Gard, fait connaître à notre Compagnie que le département de Vaucluse, qui s'honore d'avoir donné le jour à Philippe de Girard, devenu célèbre par de nombreuses et importantes découvertes, se propose de lui élever une statue, et invite les membres de l'Académie à s'associer, par des souscriptions individuelles, à cet hommage patriotique.

Les membres de l'Académie sont invités à se réunir le 1<sup>er</sup> janvier, à une heure, dans la salle des séances, pour aller en corps faire les visites du premier de l'an.

M. P. Bonnard, qui a été nommé membre titulaire, à la séance précédente, remercie de vive voix ses confrères du titre qu'ils lui ont conféré. Il fait ressortir tout ce qu'il y a de beau dans ce spectacle d'hommes qui suivent des voies différentes, et qui se

réunissent sur le terrain des lettres et des sciences pour mettre fraternellement en commun leurs recherches et leurs pensées. Il promet son concours le plus dévoué à cette œuvre commune.

M. H. Roux-Ferrand, membre honoraire, écrit à ses confrères qu'il a rendu compte à la Société philotechnique de nos *Mémoires* de l'an dernier, et que son rapport sur nos travaux a été écouté avec un vif intérêt.

M. PENCHINAT continue la lecture de son étude sur *la Loi ancienne, par Henri Summer Maine*.

M. l'abbé Azais lit un travail de M. ROUX-FERRAND sur *les Lois et les Mœurs*.

« Le bien-être social doit être le principal objet des législations, le but des législateurs; et, pour parvenir à ce but, ils ont imité, plus ou moins imparfaitement, les lois naturelles et divines.

» Il ne suffit pas cependant de cette étude et de cette tendance à imiter le bien absolu pour faire de bonnes lois: nos mœurs, c'est notre vie privée et politique, c'est notre existence, c'est nous; nos lois doivent en être l'expression, en assurer le maintien si elles sont bonnes, les améliorer graduellement, mais toujours de manière qu'elles puissent être respectées.

» Des lois, parfaites en théorie, seraient mauvaises si elles ne pouvaient être appliquées et suivies. On demandait à Solon si les lois qu'il avait données aux Athéniens étaient les meilleures. « Je leur ai donné, répondit-il, les meilleures de celles qu'ils pouvaient supporter ». Mon-

tesqueu, auquel j'emprunte cette citation, ajoutait : « Belle parole, qui devrait être entendue de tous les législateurs ».

» L'histoire, en effet, prouve partout cette assertion : les mœurs d'un peuple étant données, on peut en connaître les lois jusqu'à un certain point. Ainsi, les Athéniens, vifs, inquiets, remuants, jaloux de leur liberté, de leurs droits, avides de spectacles et d'émotions, durent avoir des lois et des institutions qui transportent dans les assemblées publiques les intérêts de l'Etat et donnent à tous les citoyens le droit de s'en mêler. Et, pour le dire en passant, les Français ont en cela, comme en beaucoup d'autres points, une grande analogie avec les Athéniens. Lors de la régénération européenne, les Francs et les Gaulois ont bien pu supporter la féodalité, ils n'eussent peut-être pas supporté le despotisme. Ce dernier gouvernement était le seul au contraire qui pût convenir à l'habitant des climats brûlants, comme à celui des zones glaciales. La vieille Angleterre ne pourra pas plus comprendre l'égalité que la jeune Amérique ne comprend l'aristocratie anglaise.

» Partout où les peuples sont libres de se donner des lois, elles sont l'expression de leurs mœurs ; bien plus, les mœurs déterminent les institutions politiques et les formes de gouvernement.

» Les mœurs industrielles et commerciales créent des lois et des institutions qui répondent à leur nature et portent leur empreinte : peu de guerres, peu de conquêtes, peu de rêves de gloire, mais sécurité, liberté, et une large part des intérêts commerciaux dans le pouvoir.



Tyr et Carthage, Venise et la Hollande en sont des exemples.

» Là où il y a lutte entre l'esprit commerçant et l'esprit aristocratique, en Angleterre par exemple, on voit les institutions se mouler à cette double exigence.

» En France, comme en Europe, l'histoire nous montre toujours les lois et la royauté forcées de suivre les mœurs ; lorsqu'il y a eu dissidence, il y a eu combat... ou révolution : ainsi, lorsqu'après la mort de Louis XIV, l'esprit philosophique put se faire jour, le trône résista et finit par s'écrouler ; ainsi quand une dynastie, qui ne comprenait pas les mœurs de son époque, a voulu résister à son tour, elle est tombée après une bataille de quelques jours. Si Charles X et ses conseillers, au lieu de se roidir contre l'esprit public, l'avaient compris et suivi, en le dirigeant, comme l'avait fait Louis XVIII, sa dynastie serait peut-être encore sur le trône.

» Cette influence non contestable des mœurs sur les lois est-elle un bien ou un mal ?

» Sans doute il eût été plus utile aux peuples que des lois rationnelles pussent les régir et les améliorer ; que leur action fût indépendante de celle des mœurs, mais la chose ne peut être ainsi. D'ailleurs, le bien et le mal n'influent pas d'une manière égale ; les bonnes mœurs seules peuvent préparer les nations à recevoir de bonnes lois.

» Prenons encore la France pour exemple.

» En France, la philosophie du xviii<sup>e</sup> siècle semblait avoir préparé les esprits à

des lois plus larges ; mais, si la haute classe de la société était mûre, le peuple ne l'était pas, et il outra les lois, tellement qu'il y eut réaction après une lutte sanglante. Les mœurs n'avaient pas préparé les esprits à une révolution si prompte ; elles n'eurent pas assez de force pour conserver des lois très-démocratiques.

» On vit alors des législateurs essayant de nous façonner aux brutales manières d'une société grossière et féroce ; ils nous firent prendre nos repas en commun, s'efforcèrent d'anéantir toutes les supériorités, de niveler toutes les conditions.

» Rien ne manqua pour atteindre ce but : une sorte d'exaltation populaire qui allait jusqu'au délire, un fanatisme furieux pour une liberté indéfinie et mal comprise, pour une égalité chimérique, et enfin la plus violente terreur, auxiliaire obligée de tous les genres de tyrannie.

» Qu'est-il résulté de tout cela ? qu'a-t-on obtenu de tant de lois absurdes soutenues par tant de massacres ? — Rien que ce que comportaient les mœurs de la France : l'affranchissement de la terre, l'égalité *devant la loi*, une juste répartition des héritages, la liberté politique garantie par la pondération des pouvoirs, la liberté individuelle protégée par de meilleures formes judiciaires, la liberté des cultes, un système uniforme de législation substitué à l'incohérente jurisprudence des coutumes, et enfin l'admission de tous à tous les emplois de l'Etat.

» Voilà ce qui était dans nos mœurs ; voilà ce qu'avaient amené le temps, la diffusion des lumières et des richesses ;

voilà ce qui a surnagé, ce qui subsistera malgré le discrédit qu'ont jeté sur ce nouvel ordre social les excès révolutionnaires ; de sorte que, lorsque la loi est venue, elle n'a fait que sanctionner ce qui existait ; suivant un penchant naturel, elle s'est mise en harmonie avec les mœurs, après avoir fait constitution sur constitution pour s'en rapprocher.

» Les bonnes mœurs adoucissent et protègent les lois, même imparfaites, tant qu'elles existent ; elles amènent ensuite par degrés des améliorations et les soutiennent.

» J'ai dit que les mœurs chrétiennes avaient adouci l'esclavage et en avaient ensuite amené la fin en Europe ; la philosophie demande l'abolition de la peine de mort ; elle ne l'obtiendra que si, par des moyens d'amélioration morale et sociale, elle peut amener les hommes à s'en passer, *sans préjudice pour la sûreté publique*. Cette marche est lente, sans doute, mais c'est la seule qui donne des résultats durables.

» Les mauvaises mœurs, au contraire, en tarissant la source des élans généreux, de ces hautes inspirations qui font faire aux nations de si grandes choses, altèrent les facultés morales et intellectuelles des peuples, comme celles des individus ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.